

Le rendement du Canada 2005

Annexe 3

Indicateurs et renseignements additionnels

Table des matières

1. Économie durable	1
Une croissance économique durable.....	1
Une économie axée sur l'innovation et le savoir.....	15
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	25
Un marché équitable et sécurisé.....	29
Un environnement propre et sain.....	30
2. Fondements sociaux du Canada	36
Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité	36
Une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité	46
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	53
Des collectivités sécuritaires et sécurisées.....	57
3. La place du Canada dans le monde	65
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux.....	65
Une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde	68
Un monde sécuritaire et sécurisé.....	72
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable	75
4. Peuples autochtones.....	84
Santé : État de santé amélioré des peuples autochtones.....	84
Apprentissage continu : Participation maximisée et succès au chapitre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone .	86
Logement : Les Autochtones ont un accès amélioré à des logements de qualité convenable, de taille adéquate et abordables, et à un soutien connexe	89
Possibilités économiques : Création d'une richesse durable et participation à l'économie.....	91

1. Économie durable

Résultat du gouvernement du Canada : Une croissance économique durable

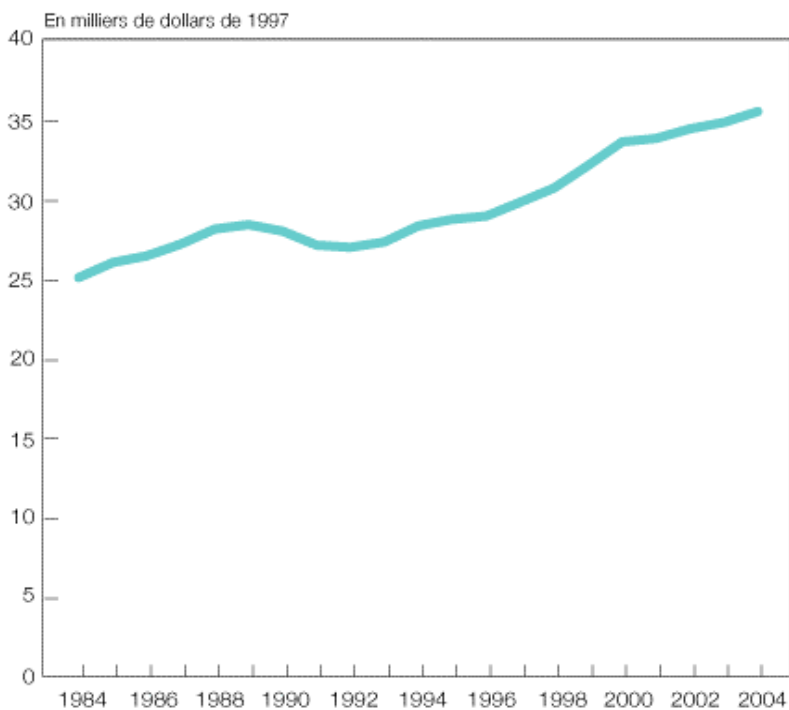
- ▶ Produit intérieur brut (PIB) réel
- ▶ Compétitivité des coûts
- ▶ Durabilité des ressources naturelles
- ▶ Changement climatique
- ▶ Pratiques économiques vertes
- ▶ Couvert forestier (indicateur supplémentaire)
- ▶ Qualité du sol (indicateur supplémentaire)
- ▶ Contribution des sources d'énergie renouvelables à l'approvisionnement énergétique (indicateur supplémentaire)
- ▶ Production et utilisation d'énergie (indicateur supplémentaire)

PIB réel

Rendement et tendances actuels

En 2003, le Canada a connu un ralentissement économique sous l'effet d'une série de chocs économiques, notamment l'appréciation sans précédent du dollar canadien. Le PIB réel, qui a rebondi en 2004, s'est accru de 2,9 p. 100, dépassant ainsi le taux d'augmentation de 2,0 p. 100 enregistré en 2003. L'[Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#) prévoyait pour 2005 une croissance de 2,8 p. 100 de l'économie canadienne,

PIB réel par habitant, Canada, 1984 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

soit le deuxième taux de croissance dans le contexte du G-7, derrière le taux de croissance de l'économie américaine, prévu à 3,6 p. 100 pour 2005 (OCDE, *Perspectives économiques n° 77*, mai 2005). Entre 2000 et 2003, le Canada s'est classé au premier rang des pays du G-7 en ce qui touche la croissance, et il devrait maintenir sa performance pour se classer derrière les États-Unis pour la période de 2004-2006.

La croissance du PIB réel par habitant s'est raffermie à 2,0 p. 100 en 2004, contre 1,1 p. 100 en 2003. Au sein du G-7, le Canada s'est classé au deuxième rang à ce chapitre, entre 2000 et 2004, derrière le Royaume-Uni. En 2004, c'est la Saskatchewan qui a enregistré la plus forte croissance du PIB réel par habitant au Canada, suivie de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Brunswick.

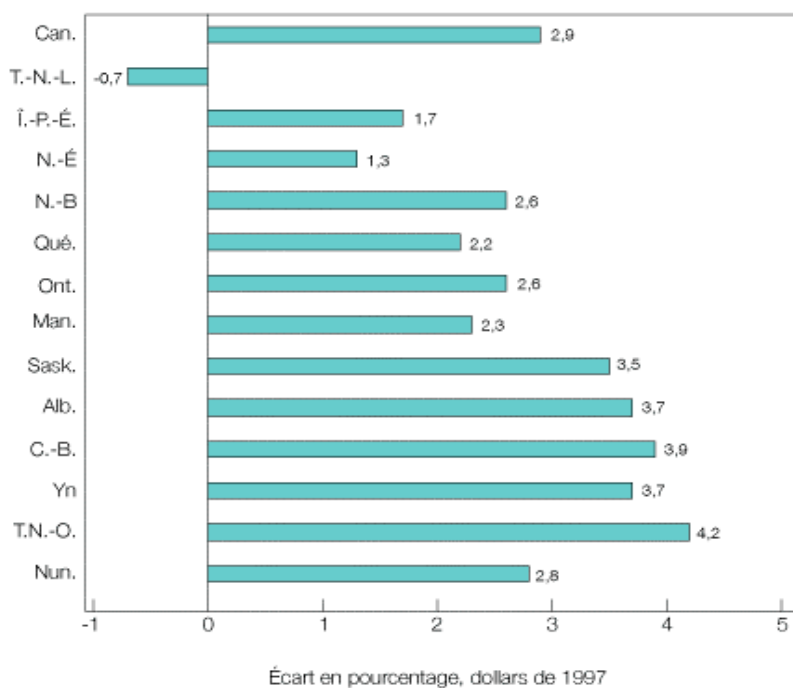
En 2004, cinq provinces et territoires ont enregistré une croissance économique supérieure à la moyenne nationale, la plupart étant situées dans l'Ouest du Canada. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a subi une baisse du PIB réel, essentiellement en raison des problèmes de production de la plateforme pétrolière Terra Nova et des grèves qui ont eu lieu dans la fonction publique et le secteur minier.

Renseignements additionnels : Croissance économique régionale

Les provinces de l'Atlantique

En 2004, l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché une croissance de 2,6 p. 100, sous l'influence du redressement de 3,6 p. 100 du secteur de la fabrication, attribuable essentiellement à la croissance rapide des livraisons de produits métalliques de première transformation. Bien que Terre-Neuve-et-Labrador ait subi une baisse généralisée de 0,7 p. 100, la province a connu une forte croissance dans le secteur de la construction résidentielle, avec une hausse de 12,0 p. 100 grâce au nombre record de mises en chantier enregistré depuis le début des années

Croissance du PIB réel, par province et territoire, Canada, 2004



Source : Statistique Canada, 2005

1990. L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a progressé de 1,7 p. 100, soit un taux de croissance similaire à celui de 2003. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette croissance ont été une hausse dans le secteur de la fabrication, particulièrement dans la production de produits alimentaires congelés, et un marché du logement en grande effervescence. La construction domiciliaire, la fabrication de wagons et d'équipement de haute technologie ainsi que le solide commerce de détail ont stimulé l'expansion de l'économie de la Nouvelle-Écosse, qui s'est accrue de 1,3 p. 100.

L'Ontario et le Québec

En 2004, l'Ontario a enregistré une croissance économique de 2,6 p. 100, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale. La fabrication de matériel de transport, le commerce de gros et le secteur des finances ont considérablement contribué à la croissance économique, mais la consommation personnelle et l'investissement des entreprises ont crû à un taux inférieur à la moyenne nationale. La croissance économique du Québec a également été inférieure à la moyenne nationale, à 2,2 p. 100. Toutefois, la province a connu un investissement vigoureux dans le secteur du logement, qui s'est accru à un rythme effréné de 15,0 p. 100 en 2004, ce qui a stimulé les ventes de meubles, d'appareils électroménagers et de matériaux de construction. La production aérospatiale a chuté de 9,2 p. 100, entraînée par une faible demande pour de nouveaux avions.

L'Ouest canadien

La Saskatchewan a connu une forte croissance de 3,5 p. 100, sous l'effet de la hausse marquée enregistrée par le secteur de la fabrication (11,5 p. 100) appelé à fournir des machines à l'industrie pétrolière en plein essor. De plus, les entreprises de transformation de la viande ont augmenté leur production pour écouler le stock de bétail excédentaire résultant de la fermeture de la frontière américaine au bœuf canadien.

La croissance générale de 3,7 p. 100 de l'Alberta a bénéficié des mêmes facteurs que la Saskatchewan et d'une activité accrue dans les champs pétrolifères. Une augmentation de 4,7 p. 100 des dépenses de consommation et un chômage peu élevé (4,6 p. 100) ont contribué à la performance économique positive de l'Alberta en 2004. La hausse de 4,1 p. 100 des dépenses de consommation et le chômage peu élevé ont contribué à la forte performance économique de la Colombie-Britannique, qui a également profité d'une augmentation de 15,0 p. 100 de la production de son secteur forestier et de celle de son industrie du sciage, ainsi que d'une amélioration de la production de l'industrie du charbon.

La croissance économique de 2,3 p. 100 du Manitoba a quelque peu été freinée par un secteur agricole affaibli. La construction domiciliaire a soutenu la fabrication et la vente de meubles et

de matériaux de construction, et la production et l'exportation d'électricité ont bénéficié de conditions climatiques favorables en 2004.

Les territoires

La production économique au Yukon a augmenté de 3,7 p. 100, sa meilleure performance en trois ans, sous l'effet de la croissance généralisée dans tous les secteurs de l'économie, en particulier l'investissement des entreprises et du gouvernement. La production de l'industrie minière a augmenté de plus de 70,0 p. 100, en 2004, l'or menant la marche. Les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré une croissance économique de 4,2 p. 100 en 2004, la moitié étant attribuable à l'extraction de diamants. En 2004, l'économie du Nunavut a progressé de 2,8 p. 100 après avoir chuté de 7,6 p. 100 en 2003. L'augmentation de l'investissement des entreprises a joué un rôle important, car les fermetures de mines qui ont eu lieu ces dix dernières années font que l'industrie représente maintenant le dixième de ce qu'elle était en 2000. (Statistique Canada, *Revue des comptes économiques des provinces et des territoires – Estimations préliminaires 2004, 2005*)

Compétitivité des coûts

Rendement et tendances actuels

La comparaison des coûts d'exploitation d'entreprise fait ressortir les avantages qu'offre le Canada à ce chapitre. En effet, les coûts moins élevés favorisent l'investissement, l'expansion et le démarrage des entreprises au Canada. Les coûts liés à la main-d'œuvre, aux transports, aux communications et aux impôts figurent parmi les facteurs pris en compte aux fins d'une [étude internationale des avantages en matière de coûts](#), menée en 2004 et publiée par KPMG.

Dans les 17 industries visées par l'étude, le Canada s'est placé au premier rang au chapitre de la compétitivité-coûts parmi les pays du G-7. Par exemple, le Canada était en tête dans les secteurs de l'aérospatiale, des télécommunications et de la biotechnologie. Les coûts globaux de la main-d'œuvre du Canada étaient parmi les plus bas, tout comme les coûts liés aux installations, aux services publics et à la fiscalité.

Le Canada jouit d'un avantage de 9,0 p. 100 au chapitre des coûts par rapport aux États-Unis (pays de référence aux fins de l'étude), en baisse contre 14,5 p. 100 en 2002. Selon l'étude, la baisse du dollar américain par rapport aux autres devises est le facteur qui a nui le plus à la compétitivité internationale des entreprises depuis 2002. Les taux de change pour les pays dont il est question dans l'étude se sont accrus de 9,0 p. 100 à 35,0 p. 100 par rapport au dollar américain depuis 2002.

Renseignements additionnels : Compétitivité des coûts par secteur industriel

Fabrication

Dans le secteur de la fabrication – représenté par sept activités dont l’usinage des métaux, l’assemblage électronique et les produits pharmaceutiques – le Canada s’est placé en tête avec un avantage de 6,0 p. 100 au chapitre des coûts. Dans l’aérospatiale, industrie qui fabrique les avions commerciaux et militaires et les pièces détachées, les armes militaires, les fusées spatiales et les satellites et qui était représentée dans l’étude par le secteur de la fabrication des pièces d’aéronef, le Canada a enregistré les bénéfices après impôts les plus élevés ainsi que les coûts annuels totaux les moins élevés – un résultat repris au sein de l’industrie des télécommunications. L’industrie des télécommunications englobe les réseaux filaires traditionnels, la télécommunication optique ainsi que les technologies de l’accès sans fil. Pour l’activité représentative au sein de cette industrie, la fabrication du matériel de télécommunications, le Canada compte sur son territoire quatre des cinq premières villes au chapitre de la compétitivité des coûts parmi 98 villes dans le monde : St. John’s, Sherbrooke, Moncton et Halifax.

Recherche et développement, et services intégrés

Le Canada a également obtenu les meilleurs résultats dans les secteurs de la recherche et du développement (R-D) et des services intégrés, affichant respectivement des avantages de 21,0 p. 100 et de 11,7 p. 100 au chapitre des coûts. Le secteur de la R-D englobe l’industrie de la biotechnologie, dont les applications incluent entre autres les examens médicaux, la gestion environnementale et les empreintes génétiques. L’industrie de la biotechnologie, représentée au sein de l’étude par la R-D biomédicale, a été représentée à l’image d’installations de recherche, n’effectuant aucune vente commerciale et caractérisée par un investissement important dans l’équipement de R-D, un effectif de scientifiques et de techniciens en recherche et un niveau élevé d’activités de R-D admissibles. Le Canada s’est classé au deuxième rang pour ce qui est des bénéfices après impôts les plus élevés et des coûts totaux annuels les moins élevés.

Le secteur des services intégrés était représenté par les centres de services partagés, qui comprennent les comptes centralisés, les centres de traitement des appels et les fonctions de soutien de la technologie de l’information à l’interne. Ces centres ont pour tâche de soutenir les opérations commerciales au moyen de la communication téléphonique et électronique, et ils se caractérisent par un effectif qui réunit des administrateurs, des commis et des préposés aux services de dépannage informatique. Le Canada a enregistré les coûts annuels totaux les plus bas pour le secteur des services intégrés, et il a sur son territoire quatre des cinq premières villes pour la compétitivité des coûts, parmi 98 villes visées dans le monde : Sherbrooke, Charlottetown, Halifax et St. John’s.

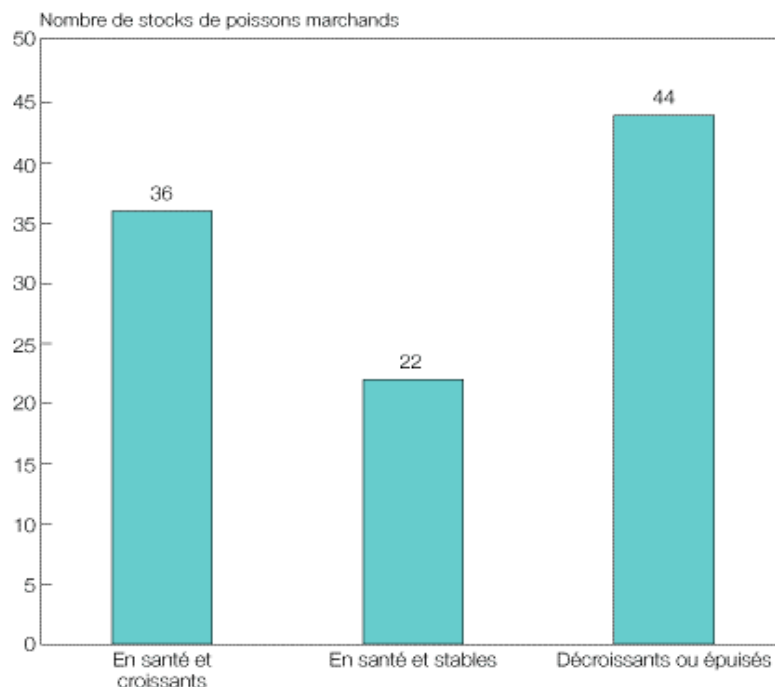
Durabilité des ressources naturelles

Rendement et tendances actuels

En 2004, l'état des stocks de poissons marchands n'a pas énormément changé. Parmi les 70 stocks évalués, aucun changement notable ne s'est produit par rapport à l'état observé pour la période de 2001 à 2003. Parmi 102 stocks de poissons marchands évalués entre 2001 et 2003, 36 stocks étaient en santé et en croissance; 22 étaient en santé et stables, et 44 étaient décroissants ou épuisés et n'avaient pas été rétablis, comparativement à leur état au début des années

1990. En raison du calendrier d'évaluation, les stocks de saumon du Nord et du Pacifique sont sous-représentés et la représentation de l'ensemble des stocks de poissons canadiens n'est pas équilibrée. Pour en savoir plus sur l'état des stocks de poissons, invertébrés et mammifères marins, et avoir une vue d'ensemble des conditions environnementales et des écosystèmes, veuillez consulter le site Web du *Secrétariat canadien de consultation scientifique*, à l'adresse http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/Home-Accueil_f.htm.

Stocks de poissons marchands canadiens, récoltés et évalués, 2001 à 2003



Source : Pêches et Océans Canada, Secrétariat canadien de consultation scientifique, 2004

Renseignements additionnels : L'agriculture et l'environnement

Pour obtenir une liste des publications qui traitent de l'agriculture et de l'environnement, veuillez consulter le site à l'adresse http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications_f.phtml.

Renseignements additionnels : État des forêts du Canada

Veuillez consulter le site Web du Service canadien des forêts, à l'adresse <http://www.nrcan-mcan.gc.ca/efs-scf>, pour obtenir de l'information sur l'état des forêts du Canada pour 2003-2004.

Changement climatique : Émissions de gaz à effet de serre

Rendement et tendances actuels

Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada se sont accrues de 24,0 p. 100, creusant ainsi l'écart avec les objectifs de Kyoto du Canada. De 2002 à 2003, les émissions ont augmenté de 3,0 p. 100, essentiellement en raison d'un hiver plus froid que la moyenne, allié à des hausses de la production d'électricité, du transport automobile et de l'activité minière. En 2003, les Canadiens ont été à l'origine d'environ 740 mégatonnes d'équivalent

CO₂ de GES dans l'atmosphère, ce qui correspond à environ 2 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre mondiales totales. L'intensité des émissions de GES totales du Canada – soit le volume de gaz à effet de serre par unité d'activité économique – était supérieure de 1,2 p. 100 en 2003 par rapport à 2002. La tendance à long terme à ce chapitre révèle toutefois une baisse constante moyenne de 1,0 p. 100 par an depuis 1990.

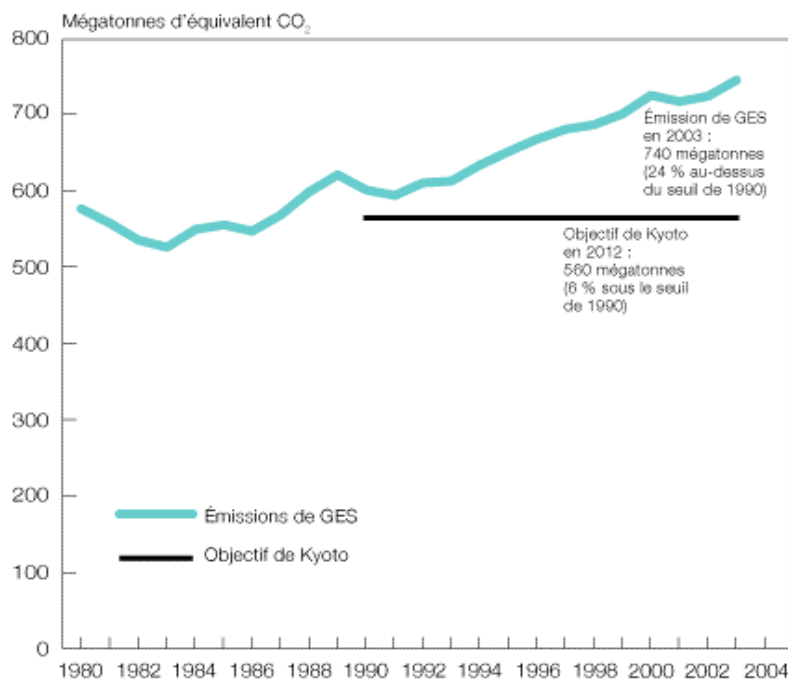
Une ventilation des émissions de GES par secteur industriel a révélé qu'en 2003, le secteur de la production et de l'utilisation d'énergie a été à l'origine de 80,0 p. 100 de l'ensemble des émissions de GES produites. Une analyse plus poussée a permis de montrer que le secteur a été à l'origine de 90,0 p. 100 de la croissance globale des émissions du Canada entre 1990 et 2003.

Changement climatique : Efficacité énergétique

Rendement et tendances actuels

D'après l'*Évolution de l'efficacité énergétique au Canada*, un rapport de l'[Office de l'efficacité énergétique](#), la consommation d'énergie secondaire au Canada a augmenté de 22,0 p. 100 entre 1990 et 2003. Ce constat tient essentiellement à la croissance de l'activité économique dans chaque secteur d'utilisation finale. Par exemple, dans le secteur industriel, l'activité a augmenté

Émissions de gaz à effet de serre au Canada, 1980 à 2003

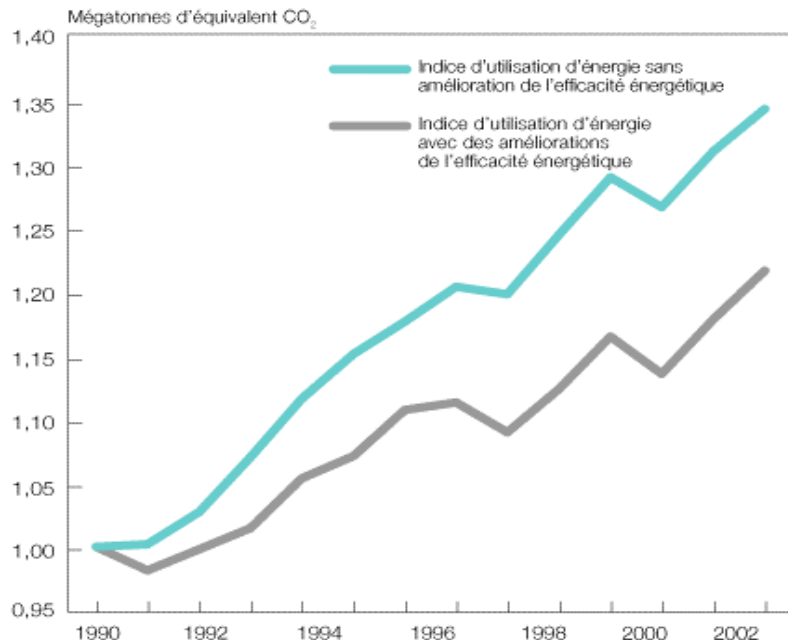


Source : Environnement Canada, Division de gaz provoquant l'effet de serre, 2005

de 45,0 p. 100 pendant cette période. N'eut été les améliorations marquées en efficacité énergétique, l'augmentation aurait été supérieure de 13,0 p. 100, soit 883,3 petajoules de plus (1 petajoule représente la quantité d'énergie consommée par une ville de 3 700 habitants dans une année).

Selon un rapport publié récemment par l'Agence internationale de l'énergie, l'efficacité énergétique au Canada s'est améliorée au taux annuel moyen de 1 p. 100 entre 1990 et 1998, soit le taux enregistré par les États-Unis, et le quatrième meilleur taux parmi les 13 pays visés par l'étude (derrière la Finlande, l'Italie et la Norvège).

Consommation d'énergie secondaire au Canada, avec et sans les améliorations de l'efficacité énergétique, 1990 à 2003



Source : Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada et Guide de données sur la consommation d'énergie*, 2004

Pratiques économiques vertes

Rendement et tendances actuels

Une économie durable exige l'intégration de questions environnementales dans la prise de décisions économiques et peut se mesurer par le nombre d'entreprises homologuées sous le régime de la norme ISO 14001 de gestion environnementale. Le nombre de certifications ISO 14001 est souvent utilisé comme un indicateur du développement du pays pour ce qui est de l'élaboration d'ententes environnementales volontaires, et il est perçu comme un genre d'indicateur du rendement des pays en matière d'environnement. Le nombre d'entreprises canadiennes ayant la certification ISO 14001 a augmenté pour passer de 100 en 1999 à 1 484 en 2004, faisant ainsi passer le Canada de la 21^e à la 12^e place dans le monde.

Comparaison internationale

Il convient de tenir compte de la taille d'un pays (mesurée selon la population) et de son niveau de développement économique (mesuré par le PIB) lorsqu'on utilise la certification ISO 14001

comme une mesure des pratiques économiques vertes, car ces données établissent le contexte dans lequel on peut déterminer le niveau de développement d'un pays en matière de gestion environnementale.

À l'échelle internationale, le Canada est passé de la 33^e place en 1999 à la 19^e place en 2001, puis à la 27^e place en 2003, compte tenu du niveau de développement économique du pays. Lorsqu'on tient compte de la taille du pays, le classement du Canada pour 2003 demeure inchangé et reste la 22^e place enregistrée en 1999, la meilleure place, soit la 15^e, ayant été obtenue en 2001. Pour les deux mesures observées en 2003, le Canada est avant-dernier au sein du G-7, devançant seulement les États-Unis. À l'échelle mondiale, depuis 1999, la Suède conserve son rang de chef de file lorsqu'il est tenu compte du développement économique et de la taille du pays, et la Suisse, le Danemark et la Finlande se classent de façon constante parmi les cinq premiers.

Renseignements additionnels : Systèmes de gestion environnementale

- ▶ Chapitre 11 du Rapport de 1995 du vérificateur général, « Les systèmes de gestion de l'environnement : Une approche fondée sur des principes » (<http://www.oagbvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/9511ce.html>).
- ▶ Le Réseau international pour la gestion de l'environnement (<http://www.inem.org/iso/speedo.htm>).

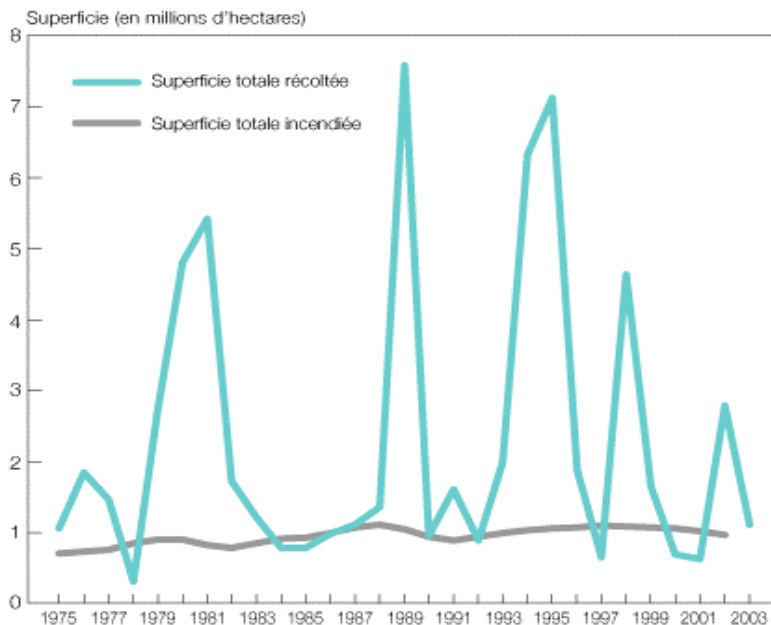
Couvert forestier (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Les forêts sont des lieux de production du bois, l'habitat de la faune et une source de services écologiques comme l'air pur et le piégeage du carbone. Selon le Service canadien des forêts, environ un million d'hectares de forêts sont exploités chaque année par une industrie de plus de 80 milliards de dollars. Les biens et les services économiques et écologiques que fournissent les forêts exigent par conséquent des pratiques de gestion durable. Le suivi de l'évolution de la taille des forêts au Canada est une façon d'évaluer le rendement, et ce suivi peut consister à mesurer l'étendue des forêts avec une fermeture du couvert de 10,0 p. 100, seuil reconnu par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation afin de définir ce qui constitue une forêt. La fermeture du couvert représente le pourcentage de la surface du sol qui serait recouvert par une projection verticale vers le bas du feuillage de la cime des arbres. En utilisant les données recueillies pour 1998 à partir d'images satellite, qui montrent la fermeture du couvert au sol pour chaque kilomètre carré (100 hectares), le couvert forestier au Canada est de 392,0 millions d'hectares. Ce nombre ne comprend pas les peuplements situés au nord de la limite traditionnelle de la forêt septentrionale. Il convient de noter que la mesure du couvert forestier n'est pas la même chose que la mesure de la santé de la forêt, mais qu'elle donne une

indication générale de l'étendue totale des écosystèmes forestiers au Canada. Étant donné que les données tirées d'images satellite sont disponibles uniquement pour l'année 1998, le couvert forestier deviendra un indicateur plus utile lorsqu'on disposera de données additionnelles que l'on pourra comparer aux données de terrain, et il sera possible d'observer des tendances temporelles. (Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2003)

Superficie totale des forêts récoltées annuellement (1975-2002) et superficie totale des forêts incendiées annuellement (1975-2003) au Canada



Source : Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts et Programme national de données sur les forêts, données adaptées par Environnement Canada et le Bureau national des indicateurs et rapports, 2005

Tendances temporelles – Inventaire forestier national

Il est très important d'effectuer des comparaisons au fil du temps afin de répondre aux questions sur le développement durable des forêts du Canada. L'Inventaire forestier du Canada (IFCan) est établi périodiquement en compilant les données d'inventaires provinciaux sur l'aménagement des forêts et d'autres sources. Un nouvel Inventaire forestier national (IFN) a été conçu et il est mis en œuvre de concert avec les provinces et les territoires. Le nouvel inventaire répond au besoin de suivre l'évolution de la couverture terrestre, de l'étendue des forêts et des volumes, sans compter qu'il apporte un complément d'information sur les ressources forestières. Le premier rapport produit à l'aide du nouvel inventaire est prévu pour 2007. Au lieu de procéder à une compilation périodique des données existantes au pays, c'est-à-dire l'approche utilisée pour l'IFCan, l'IFN consiste en des unités d'observation permanente. Grâce à la collecte de données et à la préparation de rapports pour établir un ensemble de normes uniformes, il permet de dresser un portrait cohérent de l'étendue et de l'état des terres forestières du Canada et ainsi d'établir une base de référence sur la répartition et l'évolution des ressources forestières. En plus de fournir des estimations uniformes pour les attributs classiques des inventaires forestiers, l'IFN permettra d'établir un cadre pour la collecte de données supplémentaires utiles pour les rapports sur l'aménagement durable (p. ex. indicateurs socioéconomiques) et de données sur la santé des forêts (p. ex. les dommages causés par les insectes, les maladies), la biodiversité et la productivité des forêts. (Service canadien des forêts, http://www.nrcan.gc.ca/cfs-scf/index_f.html)

Qualité du sol (indicateur supplémentaire)

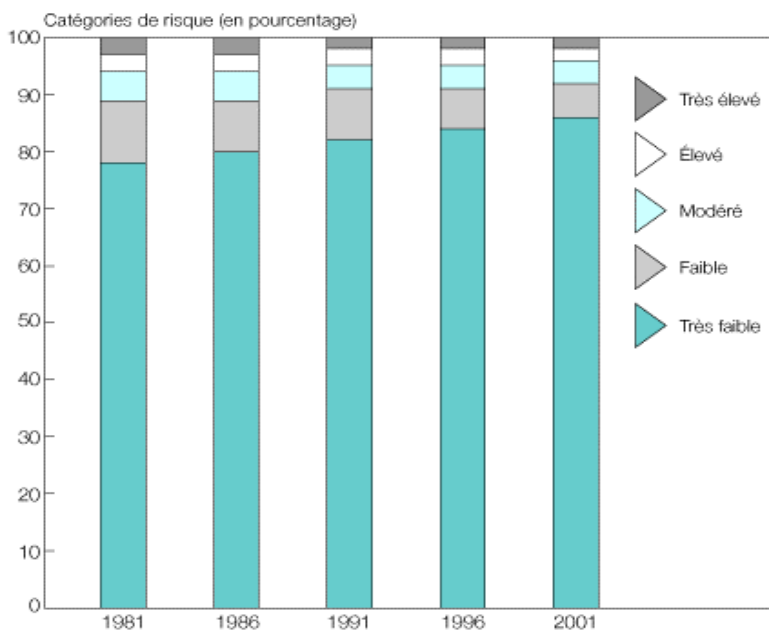
Rendement et tendances actuels

Dans le contexte agricole, la qualité ou la santé d'un sol est sa capacité à soutenir la croissance des cultures sans se dégrader ou nuire à l'environnement. La dégradation du sol, sous l'effet de l'érosion ou de la perte de matière organique, peut en fin de compte nuire à la qualité des récoltes et au rendement des cultures et, par conséquent, c'est une source de préoccupation pour toutes les régions agricoles du Canada. Qui plus est, les sols agricoles profitent à la société, par exemple en assurant l'habitat de la faune, en retenant et en filtrant l'eau et en piégeant le carbone, ce qui permet d'atténuer l'effet de serre.

La production agricole présente le risque d'accélérer le processus de dégradation du sol en raison de diverses utilisations et pratiques de gestion, ce qui accentue les symptômes et les effets des processus naturels comme l'érosion. D'autres utilisations des terres agricoles et pratiques de gestion (comme le travail de conservation du sol) peuvent toutefois aider à stabiliser ou à améliorer la qualité du sol. Au cours des dernières décennies, la mondialisation, les pressions du marché et les innovations technologiques ont amené le secteur agricole canadien à accroître le rendement et la productivité. Il en a résulté des changements structurels au sein de l'industrie, caractérisés par l'adoption de nouvelles technologies et un changement graduel au profit d'une agriculture à plus grande échelle et davantage intensifiée. Ce phénomène a suscité des préoccupations quant à l'effet que la production alimentaire pouvait avoir sur l'environnement – y compris la qualité du sol.

Les indicateurs utilisés pour déterminer la qualité du sol sont l'érosion hydrique, l'érosion éolienne et le travail du sol, les taux de changement du contenu en carbone et la salinité du sol dans les Prairies. Les résultats obtenus au regard de ces indicateurs montrent que des améliorations considérables ont été apportées entre 1981 et 2001, y compris pour l'indicateur dont il est question ici : le risque d'érosion hydrique.

Part des terres cultivées en catégories de risque d'érosion hydrique au Canada, 1981 à 2001



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, *L'agriculture écologiquement durable au Canada : Rapport sur le projet des indicateurs agroenvironnementaux*, 2005, données adaptées par Environnement Canada et le Bureau national des indicateurs et rapports

Les chutes de pluie et l'écoulement de surface sont le moteur de l'érosion due à l'eau, et au fil du temps elles infligent d'importantes pertes de sol aux terres agricoles et provoquent la dégradation du sol. Le sol érodé est emmené par l'écoulement dans des drains, des fossés et d'autres voies d'eau, et il peut nuire à la qualité de l'eau. Par ailleurs, les substances nutritives culturales, les pesticides et les bactéries accompagnent fréquemment les particules du sol en érosion et elles sont donc transportées dans les plans d'eau, ce qui accentue les effets sur la qualité de l'eau. Le risque d'érosion hydrique permet de repérer les secteurs qui pourraient connaître une forte érosion hydrique et d'évaluer la mesure dans laquelle le risque évolue au fil du temps compte tenu des pratiques de gestion en vigueur. Ce risque est exprimé à cinq niveaux : très faible (moins de 6 tonnes de sol érodé par hectare par an); faible (6 à 11 tonnes par hectare par an), modéré (11 à 22 tonnes par hectare par an), élevé (22 à 33 tonnes par hectare par an) et très élevé (supérieur à 33 tonnes par hectare par an). Les zones à très faible risque sont jugées, dans les conditions actuelles, capables de soutenir les cultures agricoles à long terme et de maintenir la santé agroenvironnementale. Les quatre autres catégories représentent le risque variable des conditions insoutenables qui exigeraient des pratiques de conservation des sols pour soutenir la production agricole à long terme et réduire les effets sur la qualité de l'eau. En 2001, 86,0 p. 100 des terres cultivées au Canada appartenaient à la catégorie de risque d'érosion hydrique très faible (tolérable), soit une hausse de 8,0 p. 100 par rapport au niveau de 1981.

Pour en savoir plus sur la définition et la mesure de ces indicateurs, veuillez consulter le site http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/index_f.php.

Contribution des sources d'énergie renouvelables à l'approvisionnement énergétique (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Réduire sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles – une source d'énergie restreinte qui contribue énormément aux pluies acides, à la mauvaise qualité de l'air et aux changements climatiques – est une option pour renforcer les pratiques économiques vertes. Parmi les solutions de rechange viables, mentionnons les sources d'énergie renouvelables comme l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Les sources d'énergie renouvelables sont celles qui produisent de l'électricité ou de l'énergie thermique sans épuiser nos ressources. Toutefois, l'énergie renouvelable a des effets néfastes sur l'environnement au sens où elle rend de vastes lopins de terre inutilisables à d'autres fins, elle perturbe le milieu biologique marin, la faune aviaire, la flore et la faune, et elle est à l'origine de la pollution visuelle et acoustique. (Ressources naturelles Canada, 2005; Agence internationale de l'énergie, *Les énergies renouvelables*, 2002)

Entre 1994 et 2003, la contribution des énergies renouvelables à l’approvisionnement énergétique (en pourcentage de l’approvisionnement total en énergie primaire) au Canada a chuté pour passer de 17,0 p. 100 en 1996 à 15,8 p. 100 en 2001, et elle est de 16,3 p. 100 pour l’année 2003. Par contre, d’autres pays du G-7 affichent des taux oscillant entre 1,4 p. 100 au Royaume-Uni et 6,4 p. 100 en France, en 2003. (OCDE, *Panorama des statistiques de l’OCDE 2005 : Économie, environnement et société*, 2005) Pour en savoir plus sur les énergies renouvelables au Canada, veuillez consulter le Réseau canadien des énergies renouvelables, à l’adresse <http://www.canren.gc.ca>.

Production et consommation d'énergie (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Selon la publication *Indicateurs du développement dans le monde 2004* de la Banque mondiale, les pays à revenu élevé, qui comptent 15,0 p. 100 de la population mondiale, consomment plus de cinq fois plus d’énergie que les pays à revenu faible et intermédiaire, par habitant.

Selon la définition de la Banque mondiale, la **production totale d’énergie** représente « les formes d’énergie primaire – pétrole (pétrole brut, liquides du gaz naturel et pétrole provenant de sources non conventionnelles), gaz naturel et combustibles solides (charbon, lignite et autres combustibles dérivés) – et électricité primaire, convertie en équivalents de pétrole ». La **consommation d’énergie** s’entend de la « consommation apparente, qui correspond à la production indigène à laquelle s’ajoutent les importations et les changements enregistrés au niveau des stocks, moins les exportations et les combustibles qui approvisionnent les navires et les avions pour assurer le transport international ».

Production et utilisation d'énergie, G-7, 1990 et 2001

	Production totale d'énergie (milliers de tonnes métriques d'équivalent de pétrole)		Utilisation d'énergie (milliers de tonnes métriques d'équivalent de pétrole)		Consommation d'énergie par habitant (kg d'équivalent de pétrole)	
	1990	2001	1990	2001	1990	2001
Canada	273 680	379 207	209 020	248 184	7 524	7 985
France	111 278	132 709	227 114	265 570	4 003	4 487
Allemagne	186 157	133 745	356 218	351 092	4 485	4 264
Italie	25 547	26 264	152 552	171 998	2 690	2 981
Japon	73 209	104 006	436 523	520 729	3 534	4 099
R.-U.	207 007	261 939	212 176	253 158	3 686	3 982
É.-U.	1 650 408	1 711 814	1 927 572	2 281 414	7 728	7 996

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 2004*

Lorsqu'on examine les écarts entre la production d'énergie et l'utilisation d'énergie, on constate que le Canada était le seul pays du G-7 dont la production dépassait l'utilisation, à l'exception du Royaume-Uni, pour l'année 2001. L'Allemagne était le seul pays du G-7 qui avait réduit à la fois la production et l'utilisation d'énergie commerciale entre 1990 et 2001. Le Canada venait en deuxième place en ce qui touche l'utilisation d'énergie commerciale par habitant, suivant de près les États-Unis, avec une consommation représentant plus du double des quantités consommées par chacun des autres pays du G-7. (Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2004*, p. 140-143)

Selon l'*Observateur économique canadien* (Statistique Canada, avril 2005), « l'énergie a renforcé sa position de première ressource canadienne à l'exportation » et « l'excédent commercial du Canada au compte de l'énergie est aujourd'hui presque aussi important que celui de tous les autres comptes de ressources à l'exportation ». De plus, les « exportations d'énergie ont doublé depuis 1999, entraînées à la hausse par l'augmentation des prix et les nouvelles sources d'approvisionnement énergétique ».

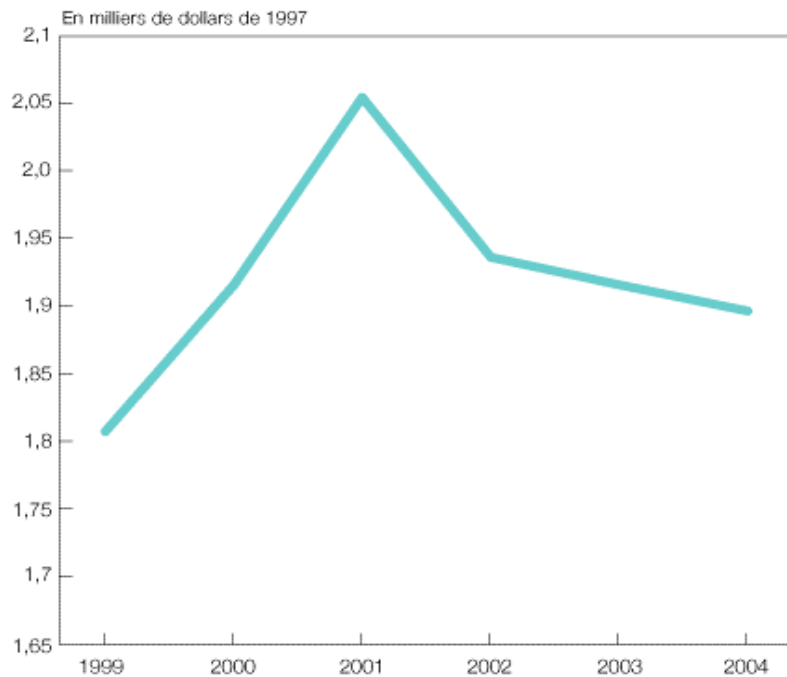
Résultat du gouvernement du Canada : Une économie axée sur l'innovation et le savoir

- ▶ Innovation
- ▶ Niveau de scolarité
- ▶ Alphabétisation

Innovation : DIRD en pourcentage du PIB **Rendement et tendances actuels**

Les dépenses intérieures brutes en R-D (DIRD), exprimées en pourcentage du PIB, étaient de 1,89 p. 100 en 2004, poursuivant leur tendance à la baisse contre 2,05 p. 100 en 2001. Il est de plus en plus important que le Canada puisse soutenir la concurrence des autres pays qui ont adopté une approche agressive pour accroître leurs DIRD, comme la Finlande, l'Islande et le Japon qui tous, en 2002, ont enregistré des DIRD dépassant 3 p. 100 du PIB, l'aboutissement d'augmentations régulières depuis le début des années 1990.

DIRD du Canada en pourcentage du PIB, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, Bulletin de l'analyse en innovation, Volume 7, N° 2, juin 2005

Renseignements additionnels : DIRD

Après avoir baissé en 2002, les DIRD ont augmenté en 2003 et en 2004, précisément de 4,1 p. 100 en 2003 et, selon les prévisions, de 5,1 p. 100 en 2004, pour représenter un total de 24,5 milliards de dollars. En 2004, le gouvernement a financé 25,1 p. 100 des DIRD, soit une augmentation depuis 1998, année pour laquelle la part du gouvernement était de 21,6 p. 100. C'est donc une baisse de plus de 8,0 p. 100 par rapport à 1991, alors que le gouvernement finançait 33,8 p. 100 des DIRD. Par contre, les DIRD financées par l'industrie sont en hausse depuis 1991, et l'augmentation est passée de 38,2 à 46,2 p. 100 en 2004.

Rendement au titre des DIRD

Pour l'année 2004, l'industrie a été à l'origine de 51,2 p. 100 des DIRD, le secteur de l'enseignement supérieur, 38,1 p. 100, et le gouvernement, 10,4 p. 100. La part assumée par le secteur des entreprises a baissé par rapport à 1998, année pour laquelle elle était de 60,2 p. 100, mais les chiffres de 2004 témoignent d'une augmentation depuis 1991, année pour laquelle elle se situait à 49,7 p. 100. La part des DIRD qui revient au secteur de l'enseignement supérieur augmente depuis 1998, année pour laquelle elle était de 27,2 p. 100. Les DIRD attribuables au gouvernement sont en baisse depuis 1991, année pour laquelle elles représentaient 18,7 p. 100. Le Budget de 2005 indique que le Canada se classe parmi les cinq premiers pays pour ce qui est de la recherche effectuée dans le secteur public (universités, hôpitaux de recherche et laboratoires gouvernementaux) en pourcentage du PIB.

Intensité de la R-D

En 2003, les trois industries les plus performantes au chapitre de l'intensité de la R-D, d'après les dépenses de R-D exprimées en pourcentage du PIB, étaient les services de recherche et de développement scientifiques, la fabrication d'équipement de communications ainsi que les services de soins de santé et d'aide sociale.

Personnel affecté à la R-D

Entre 1991 et 2002, le nombre total de chercheurs au Canada s'est accru pour passer de 67 080 à 112 630. Par millier d'emplois, on comptait 5,1 chercheurs en 1991 et 7,2, en 2002. Le secteur de la R-D dans son ensemble avait un effectif de 177 120 personnes en 2002, soit 11,3 personnes par millier d'emplois. (Statistique Canada, 2005; OCDE, 2004)

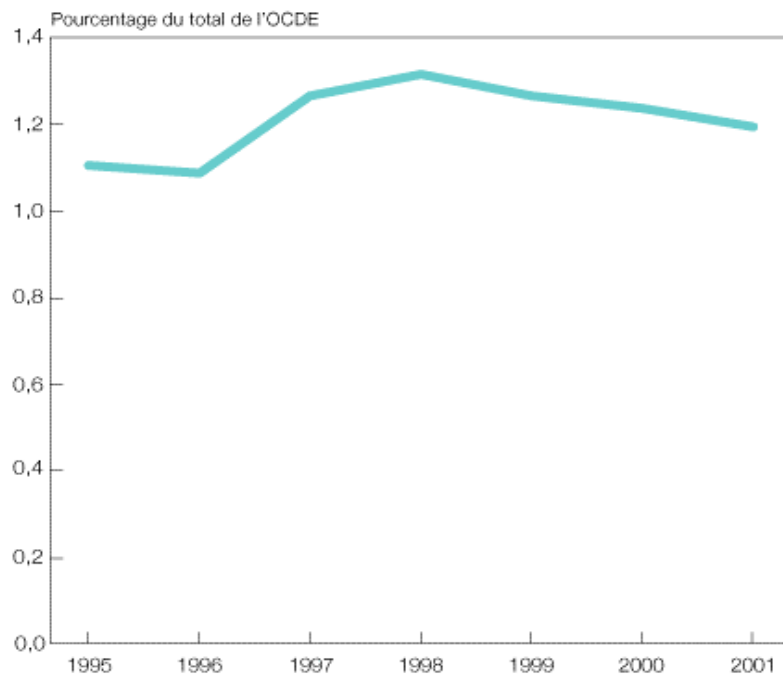
Pour en savoir plus sur les DIRD, consultez *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 : Économie, environnement et société*, que l'on trouve sur le site Web de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/home>.

Innovation : Familles triadiques de brevets

Rendement et tendances actuels

Les parts de familles triadiques de brevets servent à mesurer le rendement inventif d'un pays, la diffusion du savoir et les activités novatrices. Dans le contexte de l'OCDE, la part des familles triadiques de brevets qui revient au Canada a légèrement augmenté pour passer de 1,09 p. 100 en 1995 à 1,18 p. 100 en 2001, après avoir atteint un sommet de 1,30 p. 100 en 1998. Par contre, la plus grande part de familles triadiques de brevets revenait aux États-Unis, à 35,13 p. 100, pour l'année 2001.

Part des familles triadiques de brevets qui revient au Canada, 1993 à 2001



Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie 2004/2*

Renseignements additionnels : Familles triadiques de brevets

Le nombre de familles triadiques de brevets pour lesquelles le lieu de résidence de l'inventeur est le Canada a augmenté régulièrement entre 1990 et 1998, pour atteindre un sommet de 557. Depuis lors, le nombre est en baisse, passant de 539 en 1999, à 519 en 2000. De même, les chiffres diminuent de façon générale depuis 1998 pour la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Par contre, des augmentations sont enregistrées pour l'Italie, le Japon et les États-Unis.

Dans le contexte du G-7, le Canada vient au deuxième rang pour ce qui est du nombre de familles triadiques de brevets par million d'habitants en 2000, à 16,9, comparativement à 13,3 pour l'Italie. Le Japon est en tête avec 92,6. Le fait d'examiner le nombre de familles triadiques de brevets par rapport à la taille de la population permet de situer la capacité à innover dans un contexte donné. (OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, édition 2004/2)

Familles triadiques de brevets par million d'habitants (2000)

Pays	Nombre de familles triadiques de brevets par million d'habitants (2000)
Canada	16,9
France	35,1
Allemagne	70,3
Italie	13,3
Japon	92,6
Royaume-Uni	30,6
États-Unis	53,1

(Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, édition 2004/2)

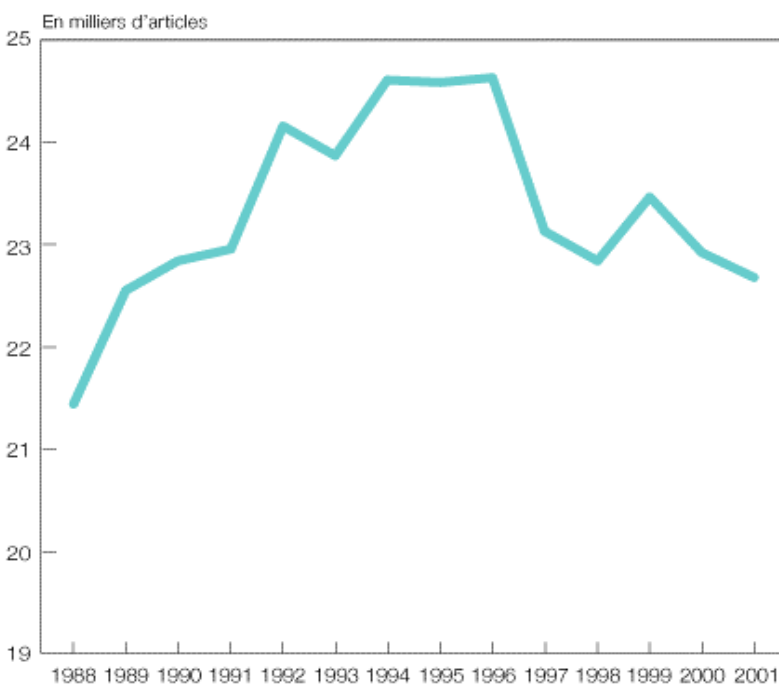
Pour en savoir plus sur les familles triadiques de brevets, consultez *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 : Économie, environnement et société*, affiché sur le site Web de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/home>.

Innovation : Production d'articles scientifiques et techniques

Rendement et tendances actuels

Comparativement aux autres pays de l'OCDE, le Canada a vu sa part de la production d'articles scientifiques et techniques décroître régulièrement au cours des 15 dernières années. En 2001, sa production s'est chiffrée à 22 626 articles, en baisse contre 23 417 en 1999.

Production d'articles scientifiques et techniques au Canada



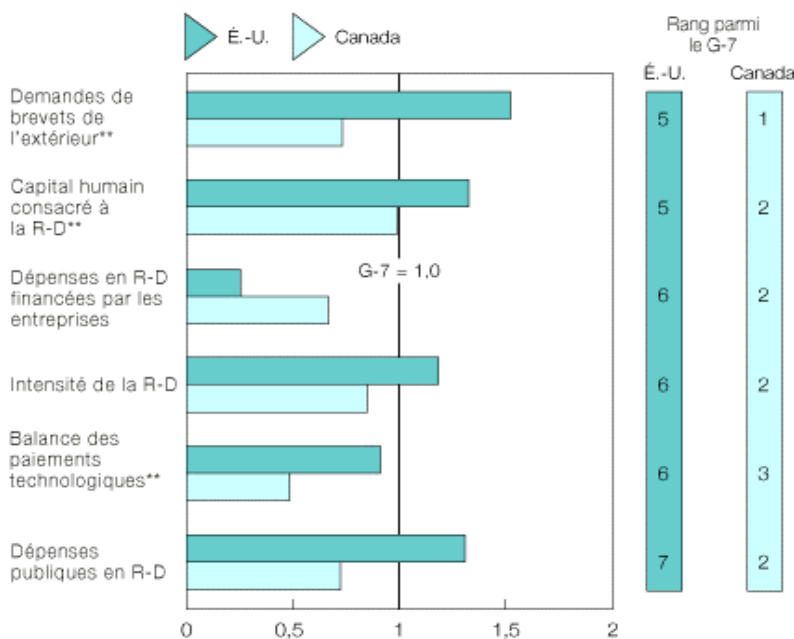
Source : National Science Foundation, *Science and Engineering Indicators*, 2004

Pour en savoir plus sur la production d'articles scientifiques et techniques, consultez le rapport de la Fondation nationale des sciences intitulé *Indicateurs de la science et de la technologie 2004*, Volume 2 (<http://www.nsf.gov/statistics>).

Comparaison internationale

Des études de l'OCDE portent à croire qu'il existe un écart au chapitre de l'innovation entre le Canada et les principaux pays de l'OCDE. Le tableau Rendement du Canada en matière d'innovation montre que pour plusieurs indicateurs de rendement en innovation, le Canada est très loin derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.

Rendement du Canada en matière d'innovation
(classement par rapport aux autres pays du G-7, 2003*)



* ou dernière année disponible

** rajustées en fonction de la taille de la main-d'œuvre

Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie 2004/2*

Renseignements additionnels : Les sciences humaines

Les nouvelles connaissances prennent de nombreuses formes et ne se limitent pas aux sciences naturelles et au génie. La pensée novatrice au sujet de la culture et de la société, tant dans le passé qu'actuellement, aide à comprendre la complexité de la société canadienne et les enseignements tirés des recherches effectuées dans le domaine des sciences humaines aide à améliorer le bien-être des Canadiens. Par exemple, lorsqu'on comprend mieux les relations, soit entre les citoyens et l'État, au sein des familles ou encore de part et d'autre des frontières nationales, il est possible d'améliorer la prestation des services de soins de santé, d'éducation ou d'immigration. En 2004-2005, le Conseil de recherches en sciences humaines disposait d'un budget de 211,0 millions de dollars au titre des subventions, bourses de recherche et d'études, pour financer l'étude novatrice des véritables enjeux, y compris l'économie, la santé, l'environnement, l'immigration, la mondialisation, la sécurité, les droits de l'homme, le droit, la pauvreté, la littérature, l'accoutumance et la sexualité. (Conseil de recherches en sciences humaines, 2005)

Renseignements additionnels sur l'innovation : Commercialisation

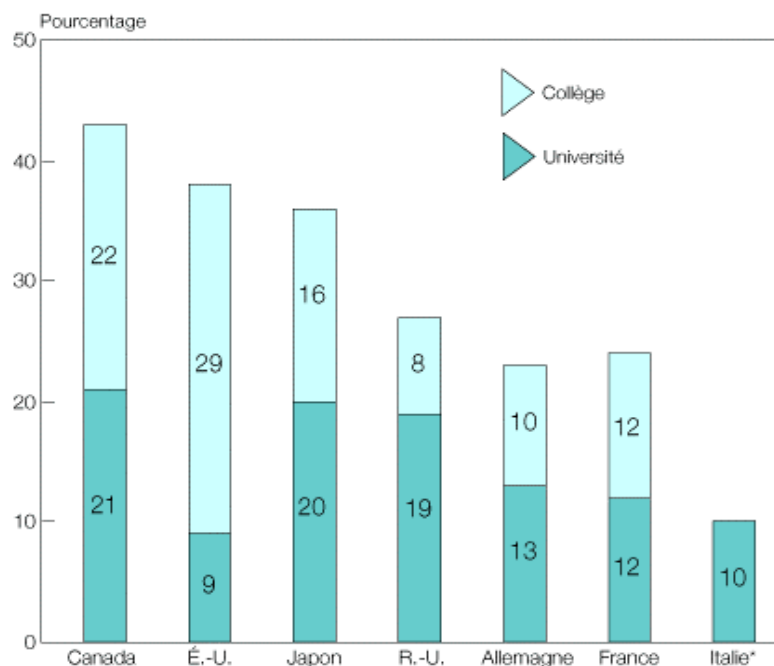
Pour mettre en place un milieu de la recherche de calibre mondial, il faut soutenir la commercialisation des découvertes auxquelles aboutissent les recherches – la transformation des idées en nouveaux produits, services et technologies qui apportent des avantages économiques et sociaux. Les universités et les hôpitaux ont enregistré des gains modérés au chapitre de la commercialisation des inventions entre 2001 et 2003, selon les données préliminaires de l'*Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur*. Le nombre d'inventions entrées dans la filière de la commercialisation a augmenté pendant cette période de deux ans. Le nombre de divulgations d'inventions a augmenté de 7,0 p. 100 et le nombre de nouvelles demandes de brevets a augmenté de 35,0 p. 100. Pendant la même période, les recettes tirées de la commercialisation de la propriété intellectuelle ont atteint 51,0 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 7 p. 100. Cependant, ce taux de croissance n'était pas aussi important que le gain de 126,0 p. 100 réalisé entre 1999 et 2001. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 9 décembre 2004)

Niveau de scolarité

Rendement et tendances actuels

Selon le Recensement de 2001, 61,0 p. 100 de tous les Canadiens de 25 à 34 ans possédaient des diplômes supérieurs au niveau secondaire – 28,0 p. 100 détenant un diplôme universitaire, 21,0 p. 100, un diplôme collégial et 12,0 p. 100, un diplôme d'une école des métiers. C'est donc une nette amélioration par rapport à la décennie antérieure, pour laquelle seulement 49,0 p. 100 des Canadiens de cette tranche d'âge avaient fait des études postsecondaires.

Population âgée de 25 à 64 ans ayant terminé des études postsecondaires, pays du G-7, 2002



*Seules les données regroupant les collèges et les universités sont disponibles.
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2004

En 2003, les travailleurs à temps plein à l'année qui possédaient un diplôme universitaire gagnaient en moyenne 67 091 \$ comparativement à 37 840 \$ pour les travailleurs ne possédant qu'un diplôme de l'enseignement secondaire, soit une différence de 29 251 \$. (Statistique Canada, 2005)

Environ deux tiers des nouveaux emplois créés au Canada seront dans le domaine de la gestion ou exigeront une certaine forme d'éducation postsecondaire, qu'il s'agisse de certificats de compétence professionnelle ou de diplômes d'un niveau supérieur. (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2005)

Comparaison internationale

Selon l'OCDE, le Canada est au premier rang au chapitre de l'éducation, lorsqu'on tient compte de la proportion des diplômés universitaires et collégiaux. En 2002, 42,6 p. 100 de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans détenait un diplôme collégial ou universitaire, comparativement à 29,9 p. 100 en 1991. Pour les autres pays du G-7, les chiffres oscillent entre 38,1 p. 100 pour les États-Unis et 10,4 p. 100 pour l'Italie.

Renseignements additionnels : Niveau de scolarité

Selon l'OCDE, 51,2 p. 100 de tous les Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient des diplômes d'études supérieures au niveau secondaire comparativement à 32,1 p. 100 de tous les Canadiens âgés de 55 à 64 ans. Les écarts notés à ce chapitre entre les jeunes et les personnes plus âgées constituent une mesure des progrès accomplis au chapitre de l'enseignement supérieur.

Dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans, 23,0 p. 100 des hommes et 29,0 p. 100 des femmes en 2002 détenaient des diplômes universitaires et étaient inscrits à des programmes de recherche de pointe. Depuis 1998, chaque année, la proportion de la population féminine qui atteint de tels niveaux est supérieure à la proportion de la population masculine.

En 2002 au Canada, 40,0 p. 100 des hommes âgés de 25 à 64 ans avaient un niveau d'études de troisième cycle et 45,0 p. 100 de la population féminine atteignaient le même niveau. (OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 : Économie, environnement et société*)

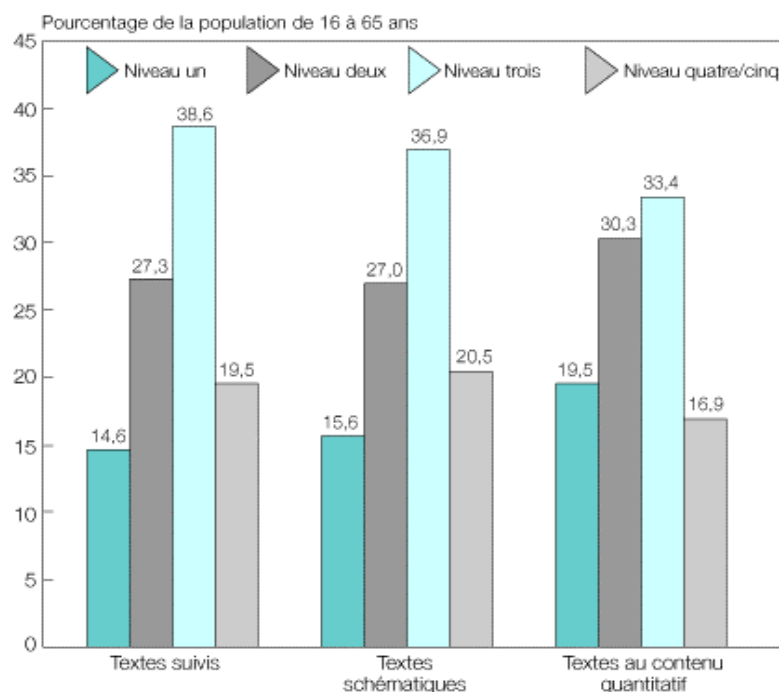
Alphabétisation

Rendement et tendances actuels

Les résultats de 2003 des données de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* a révélé que le niveau d'alphabétisation des Canadiens n'avait pas beaucoup changé depuis la dernière grande enquête menée en 1994, l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Pendant cette période, de grands nombres de Canadiens adultes possédant des capacités

de lecture et d'écriture restreintes n'ont pu véritablement participer à la société et à l'économie. Par exemple, bien que 58,0 p. 100 des Canadiens adultes âgés de 16 à 65 ans se retrouvent dans les trois niveaux supérieurs de littératie pour ce qui est de l'échelle des textes suivis, 15,0 p. 100, soit plus de 3 millions de Canadiens, se retrouvent au niveau le plus bas, ce qui traduit des problèmes importants à traiter les documents écrits. Le niveau trois est considéré comme le seuil minimal requis pour fonctionner avec succès au sein de la nouvelle société du savoir et de l'économie de l'information.

Littératie de la population âgée de 16 à 65 ans, Canada, 2003



Source : Statistique Canada, Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, 2003

Comparaison internationale

Parmi les sept pays qui ont participé à l'enquête en 2003, le Canada se classe à peu près au centre de la distribution. Sur l'échelle des textes suivis, les habitants de la Norvège et des Bermudes ont surpassé le Canada, mais les Canadiens adultes ont fait légèrement mieux que les Américains sur toutes les échelles.

L'enquête menée par l'OCDE en 2003 sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a consisté à évaluer la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique d'élèves âgés de 15 ans dans 41 pays. Pour la lecture, dans l'ensemble, les élèves canadiens ont obtenu des résultats nettement supérieurs à la moyenne établie pour les pays de l'OCDE, et seuls les élèves de la Finlande ont surpassé ceux du Canada. Les résultats obtenus coïncident avec ceux de l'étude menée en 2000. Le Canada s'en est également bien tiré dans les mathématiques et les sciences, deux pays et quatre pays ayant surpassé respectivement le Canada. Lorsque les comparaisons ont été possibles entre les résultats obtenus en 2000 et en 2003 en mathématiques (en raison de l'amélioration des méthodes utilisées), on a observé des

résultats semblables et en voie d'amélioration. Comparativement à 2000, les résultats obtenus en sciences ont été moins bons en 2003.

Renseignements additionnels : Apprentissage et réussite – *Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (2003)*

L'alphabétisation est importante pour le succès économique à la fois des particuliers et des pays, surtout de nos jours, en raison de l'économie mondiale hautement compétitive que nous connaissons. Les pays s'empressent de mettre en place des mesures pour rehausser les niveaux d'alphabétisation de leurs citoyens. Au niveau individuel, un degré minimal d'alphabétisation est maintenant requis pour obtenir et conserver la plupart des emplois et pour s'adapter aux nouveaux débouchés économiques. Au niveau national, il permet à la main-d'œuvre d'un pays de soutenir la concurrence au sein d'un monde en évolution, en ouvrant la voie à la croissance économique et à une qualité de vie améliorée.

Âge

D'après l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, l'âge et le niveau de compétence sont inversement proportionnels, et ce, même lorsque les résultats sont suivis pour le niveau de scolarité. De façon générale, les jeunes affichent un rendement supérieur à celui des Canadiens plus âgés. Cependant, une fois le niveau de scolarité pris en compte, on observe une diminution des résultats en littératie chez les jeunes de 16 à 25 ans, entre 1994 et 2003. La baisse est particulièrement manifeste chez les jeunes provenant de milieux socioéconomiques peu élevés.

Chez les groupes plus âgés, les résultats en littératie varient davantage. L'interaction de l'effet du vieillissement (effet de l'âge sur la capacité à faire preuve d'attention, la mémoire de travail, l'aptitude spatiale) et l'effet de pratique (accumulation de connaissances et d'expériences), alliée à un éventail d'expériences de la vie, constitue un élément de l'explication fournie par l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*. Parmi les autres facteurs à considérer, mentionnons les effets de cohorte et de période : l'enseignement offert à un groupe d'âge pendant les années de formation et la mesure dans laquelle la scolarité est récente.

Milieu socioculturel

Aux fins de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, le milieu socioéconomique correspond au niveau d'études représenté et il est analysé au moyen de gradients socioéconomiques qui sont résumés selon le niveau d'études, la pente et la force de la relation. Un examen des rapports de recherche par les auteurs de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* a révélé que l'affirmation selon laquelle les parents qui possèdent un

niveau d'instruction plus élevé sont dans une situation avantagée en fait de richesse, de prestige, de pouvoir et de formation de base est bien acceptée.

Parmi les pays visés par l'enquête et derrière les États-Unis, le Canada avait le gradient socioéconomique dont la pente était la plus forte. Le degré de la pente témoigne de la mesure dans laquelle le niveau de scolarité des parents a une incidence sur les résultats de littératie de leurs enfants. Une pente plus prononcée indique que l'influence est plus grande. Par conséquent, les résultats obtenus pour le Canada portent à croire que les jeunes dont les parents ont des niveaux de scolarité relativement faibles tendent à avoir des capacités de lecture et d'écriture faibles. L'inverse est aussi vrai : les jeunes dont les parents sont plus éduqués tendent à avoir des capacités de lecture et d'écriture d'un meilleur niveau. Il faut également noter toutefois qu'au Canada, nombreux sont les jeunes ayant une capacité d'adaptation, il s'agit de ceux dont les résultats de littératie se situent au niveau 4/5, alors que les parents possèdent un niveau de scolarité peu élevé.

Genre

On a également observé des tendances liées au genre. Au Canada, les hommes ont tendance à être plus compétents en numératie et en lecture de textes schématiques, et les femmes ont un avantage en lecture de textes suivis, à la fois pour la population âgée de 16 à 65 ans et la population âgée de 16 à 65 ans ayant poursuivi des études secondaires supérieures. Les auteurs de l'*Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* sont prudents dans leur explication des différences entre les genres, notant que les différences apparaissent dès le plus jeune âge, en précisant toutefois que les choix de formation et de profession ont aussi une incidence. D'un point de vue interculturel, la Norvège, les Bermudes et les États-Unis ont présenté le même modèle, tandis que l'Italie, le Mexique et la Suisse se distinguaient. Dans ces trois derniers pays, les hommes ont fait preuve de compétences supérieures à celles des femmes dans tous les domaines de la littératie, à l'exception de la lecture des textes suivis pour les Italiennes et les Mexicaines ayant terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Résultat du gouvernement du Canada : La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens

- ▶ Emploi
- ▶ Sécurité du revenu

Emploi : Croissance de l'emploi

Rendement et tendances actuels

En 2004, le Canada a enregistré une croissance de l'emploi, 226 000 emplois ayant été créés entre décembre 2003 et décembre 2004, ce qui maintient la tendance à la hausse amorcée vers le milieu des années 1990. Cette croissance a permis de rehausser le nombre de personnes ayant un emploi par rapport à la population en âge de travailler (personnes de 15 ans et plus) pour la fixer à 62,7 p. 100 en 2004, en hausse contre 62,4 p. 100 en 2003.

Taux d'emploi au Canada, mars 1995 à mars 2005



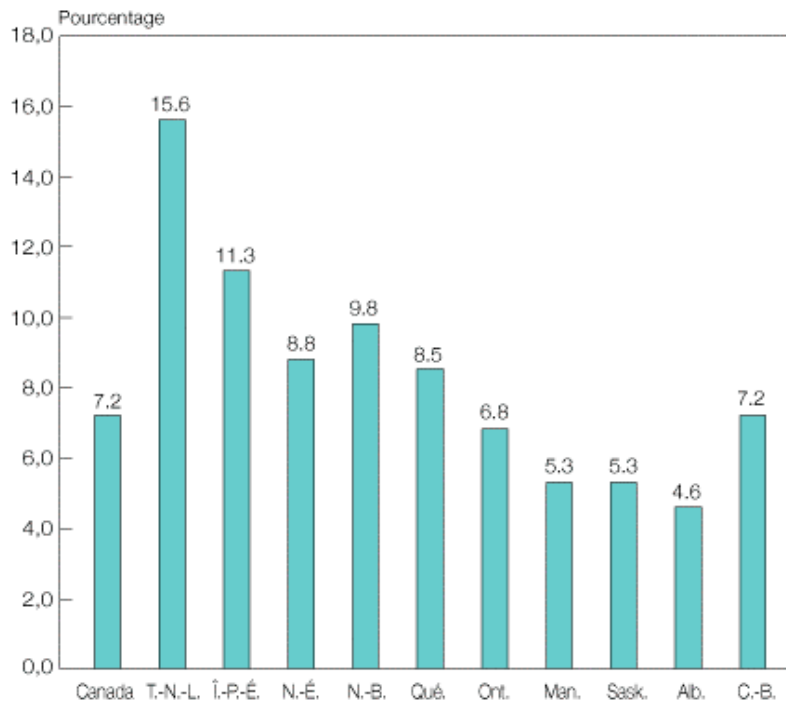
Source : Statistique Canada, 2005

Emploi : Écarts provinciaux et taux de chômage

Rendement et tendances actuels

Les provinces de l'Atlantique et le Québec ont toujours des taux de chômage plus élevés que la moyenne nationale. Le taux de chômage de la Colombie-Britannique a dépassé ou égalé la moyenne nationale au cours des sept dernières années. L'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale. En comparant le taux de chômage d'avril 2004 à celui d'avril 2005, on observe des améliorations pour toutes les provinces.

Taux de chômage annuel moyen par province, 2004, Canada



Source : Statistique Canada, 2005

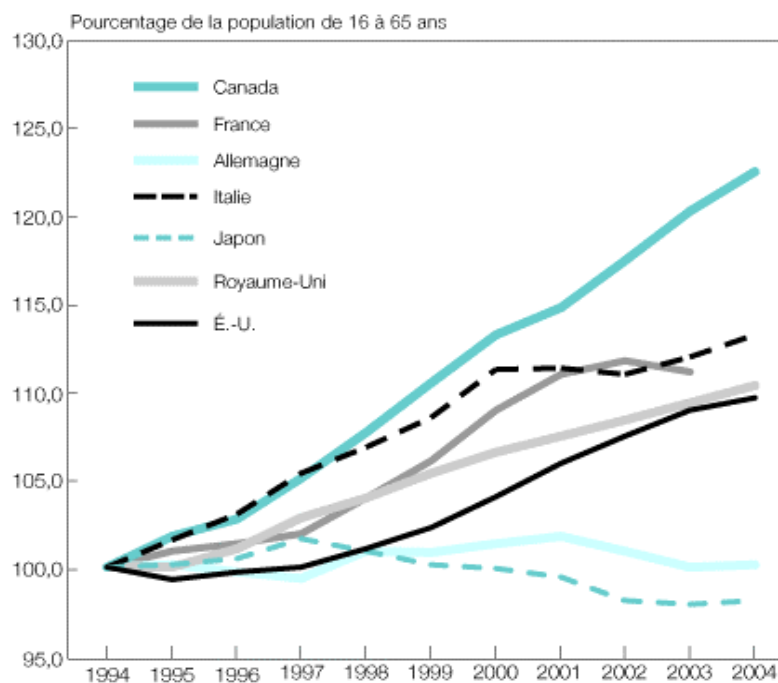
Comparaison internationale : Croissance de l'emploi

Depuis le milieu des années 1990, le Canada connaît une croissance de l'emploi constante, contrairement à quelques-uns des pays du G-7, comme le Japon et l'Allemagne, où la croissance de l'emploi a été minime. Entre 1997 et 2004, le Canada a enregistré la plus forte croissance de l'emploi dans le contexte du G-7, surpassant par exemple les États-Unis et le Royaume-Uni.

Sécurité du revenu : revenu réel disponible par habitant Rendement et tendances actuels

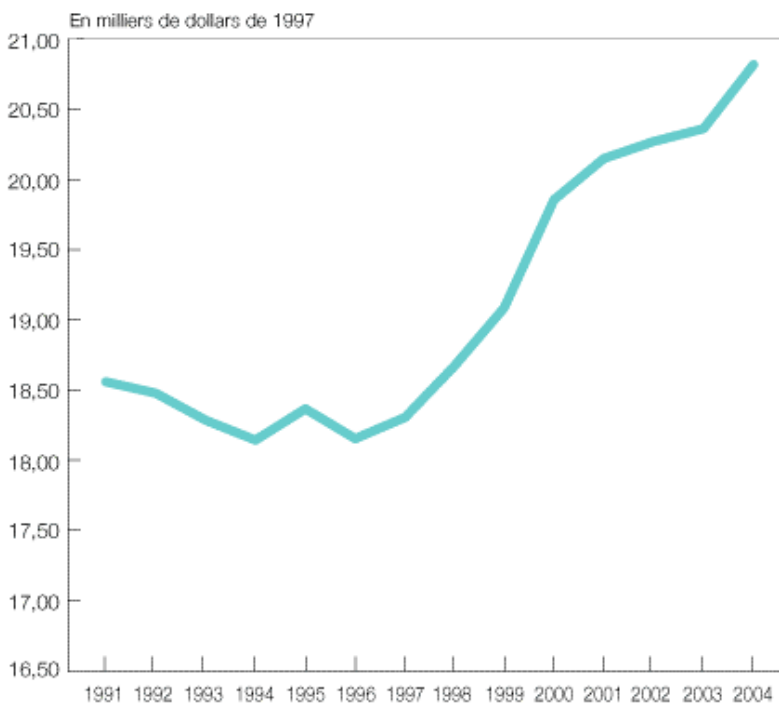
En 2004, le revenu réel disponible (RRD) par habitant s'est accru de 1,5 p. 100 pour se chiffrer à 20 780 \$ contre 20 475 \$ en 2003. Après une baisse observée dans la première moitié des années 1990, le RRD par habitant s'est accru au taux moyen de 1,7 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. En outre, les données du Recensement de 2001 font état d'une augmentation des revenus globaux qui, dans le présent document, représentent l'ensemble des traitements et salaires auxquels s'ajoute le revenu net tiré d'un travail indépendant.

Croissance de l'emploi au sein des pays du G-7, 1994 à 2004



Source : U.S. Bureau of Labor Statistics, 2005

Revenu réel disponible par habitant, Canada, 1991 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

Sécurité du revenu : Situation du faible revenu au Canada

Rendement et tendances actuels

En dépit de la forte croissance des revenus moyens, certains Canadiens éprouvent toujours des difficultés économiques et disposent de revenus insuffisants pour répondre à leurs besoins quotidiens ou pour participer pleinement à la société. Bien que le Canada n'ait pas de seuil de pauvreté officiel, les mesures du faible revenu comme les seuils de faible revenu après impôt (SFR) de Statistique Canada sont généralement utilisés pour évaluer et suivre de près la situation des personnes à faible revenu au Canada.

- En 2003, le SFR a oscillé entre 10 821 \$ pour une personne seule vivant dans une zone rurale et 43 381 \$ pour une famille de sept personnes ou plus vivant dans une grande ville canadienne.
- Le pourcentage des Canadiens vivant sous le SFR est passé de 13,7 p. 100 en 1994 à 15,7 p. 100 en 1996 pour redescendre à 11,5 p. 100 en 2003.
- Chez les personnes âgées, le taux de faible revenu a considérablement diminué, passant de 21,3 p. 100 en 1980 à 6,8 p. 100 en 2003.
- On estime que sur les quelque 540 000 femmes chefs de famille monoparentale, 38,4 p. 100 avaient un revenu peu élevé en 2003, en hausse contre 33,8 p. 100 en 2001. Le taux de faible revenu les concernant a atteint un sommet de 52,7 p. 100 en 1996.
- On évalue à 11,5 p. 100 le pourcentage d'enfants, soit 843 000 Canadiens âgés de moins de 18 ans, qui vivaient dans des familles à faible revenu en 2003. C'est donc une baisse par rapport au sommet de 18,6 p. 100 atteint en 1996.

(Statistique Canada, *Le Quotidien*, « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu », 2005)

Résultat du gouvernement du Canada : Un marché équitable et sécurisé

► Obstacles à l'entrepreneurship

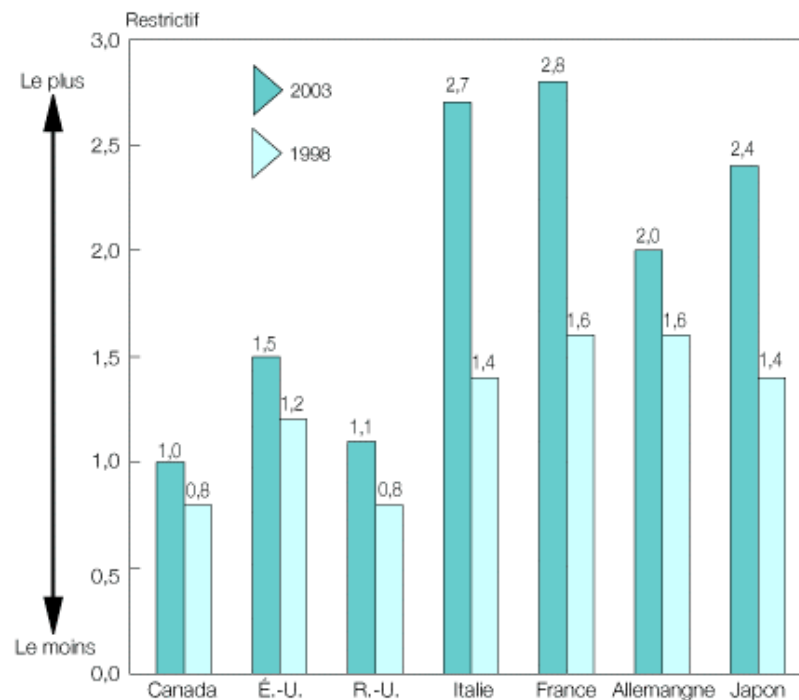
Obstacles à l'entrepreneurship

Rendement et tendances actuels

Selon l'OCDE, le Canada a acquis une solide capacité de réglementation qui a considérablement contribué à la croissance de son économie. Les trois aspects retenus pour déterminer l'environnement en matière de réglementation et établir une évaluation globale au titre des obstacles à l'entrepreneurship sont les suivants :

- le fardeau administratif des jeunes entreprises,
- l'opacité réglementaire et administrative,
- les obstacles à la concurrence.

Obstacles à l'entrepreneurship dans les pays du G-7, 1998 et 2003



Source : OCDE, *La réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE, 1998-2003*; OCDE, Document de travail économique, N° 419, 2005

En 2003, le Canada était le pays où les obstacles de la réglementation à l'entrepreneurship étaient les moins élevés au sein du G-7, partageant sa première place avec le Royaume-Uni. La situation générale du Canada s'est améliorée depuis 1998. Ces obstacles peu élevés à l'entrepreneurship contribuent au caractère novateur de l'économie et procurent aux entrepreneurs canadiens un avantage à l'échelle mondiale. Toutefois, selon l'OCDE, une priorité clé du Canada devrait consister à réduire les obstacles à la propriété étrangère car les restrictions en vigueur nuisent à la concurrence et à l'innovation. (OCDE, *Product Market Regulation in OECD Countries, 1998 to 2003*; *ibid.*, document de travail du Département des affaires économiques n° 419, 2005; *ibid.*, *Economic Policy Reforms—Going for Growth*, 2005)

Résultat du gouvernement du Canada : Un environnement propre et sain

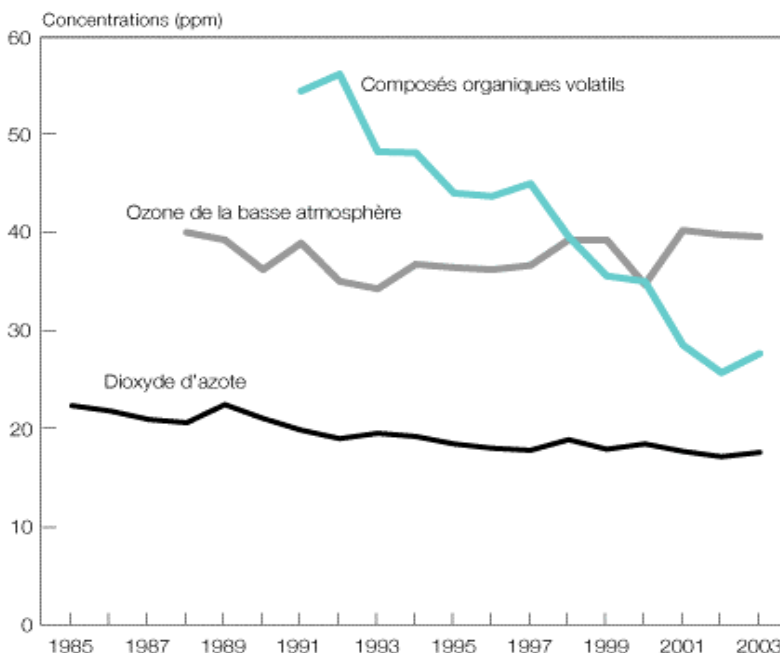
- ▶ Qualité de l'air
- ▶ Utilisation de l'eau
- ▶ Biodiversité

Qualité de l'air : concentrations moyennes de polluants atmosphériques

Rendement et tendances actuels

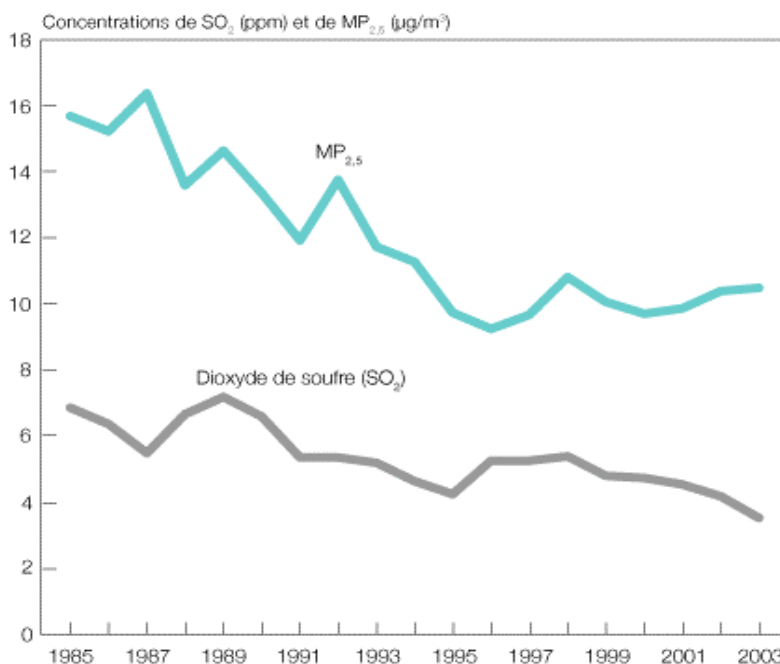
Les concentrations moyennes annuelles, dans l'air urbain, de dioxyde de soufre (SO_2), d'oxyde d'azote (NO_x), de composés organiques volatils (COV) et de matières particulaires fines ($\text{MP}_{2,5}$) sont en baisse depuis le milieu ou la fin des années 1980. Les concentrations de $\text{MP}_{2,5}$ affichent des augmentations depuis 2000. L'ozone de la basse atmosphère, qui est en hausse depuis le milieu des années 1990, est demeuré relativement stable entre 2001 et 2003.

Concentrations moyennes annuelles des polluants atmosphériques au Canada, 1990 à 2003



Source : Données du Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, données adaptées par Environnement Canada, 2005

Concentrations moyennes annuelles des polluants atmosphériques au Canada, 1990 à 2003



Source : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, données adaptées par Environnement Canada, 2005

Qualité de l'air : niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère

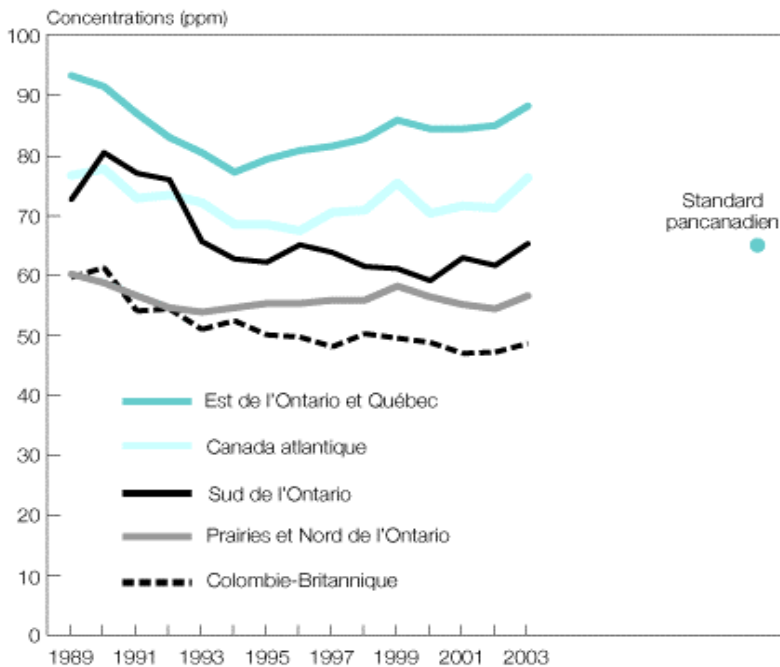
Rendement et tendances actuels

Les niveaux d'ozone de la basse atmosphère peuvent varier de manière significative d'heure en heure ou encore sur une base quotidienne ou mensuelle, selon les conditions météorologiques dominantes (particulièrement la température et la stabilité de l'air), l'origine des masses d'air et les émissions. Depuis la fin des années 1980, malgré les réductions observées dans les concentrations de NO_x et de COV ambiants, la moyenne des niveaux maximums d'ozone de la

basse atmosphère mesurés à partir de tous les sites au Canada est demeurée relativement stable, mais persistante. Ces niveaux varient partout au Canada. Ils ont tendance à être plus élevés à l'est de la frontière Manitoba-Ontario, particulièrement dans le corridor Windsor-Québec.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web du Centre de technologie environnementale, qui contient des données sur la mesure et l'air propre, à l'adresse http://www.etc-cte.ec.gc.ca/etchome_f.html.

Tendances des niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère au Canada, 1990 à 2003



Source : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, données adaptées par Environnement Canada, 2005

Utilisation de l'eau

Rendement et tendances actuels

En 2001, la consommation moyenne d'eau par personne dans le secteur résidentiel se chiffrait à 335,0 litres par jour. L'utilisation de l'eau c'est le principe qui consiste à utiliser de l'eau qui se trouve dans l'environnement puis à remettre cette eau au sein de l'environnement, c'est pourquoi les ressources en eau du Canada sont l'objet de diverses tensions. La quantité d'eau utilisée est préoccupante, notamment la capacité des écosystèmes aquatiques à répondre à la

demande pendant les périodes de sécheresse. La qualité de l'eau est une question liée à l'utilisation de l'eau en raison de la consommation accrue des produits chimiques de traitement des eaux qui sont ensuite déversés dans les eaux usées.

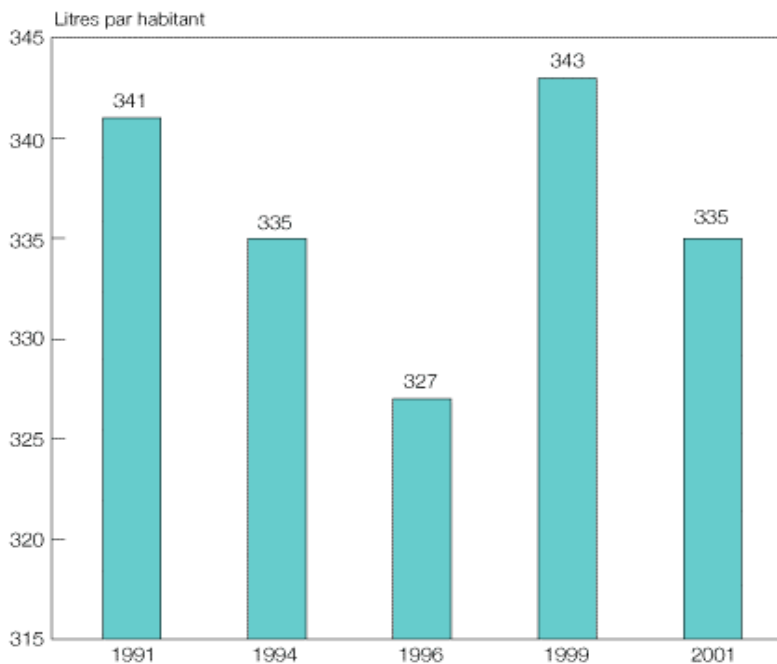
Consommation d'eau dans le secteur non résidentiel

Au Canada, la consommation est dominée par l'agriculture et l'industrie – par exemple, 64,0 p. 100 de la consommation d'eau au Canada est attribuable au flux de l'eau à destination et en provenance des centrales thermiques.

Renseignements additionnels : Indices de la qualité de l'eau

En 2003, un portrait général de la qualité de l'eau douce au Canada a été dressé au moyen d'indices de la qualité de l'eau tirés d'études fédérales et provinciales menées à l'échelle du pays. À compter de la fin de l'automne de 2005, l'indicateur de la qualité de l'eau et la couverture des principaux bassins hydrographiques canadiens seront améliorés pour produire des rapports annuels complets sur la qualité de l'eau au Canada, dans le cadre de l'Initiative concernant les indicateurs de la concurrence et de la durabilité de l'environnement. Le premier rapport portera essentiellement sur la protection de la vie aquatique, mais d'autres grandes

Consommation journalière moyenne d'eau, secteur résidentiel, 1991 à 2001



Source : Environnement Canada, *Utilisation de l'eau par les municipalités : statistiques de 2001, 2005*

utilisations de l'eau comme l'eau potable, les loisirs, l'agriculture et l'industrie, seront établies au fil du temps afin de broser un tableau plus complet de la situation concernant la qualité de l'eau au Canada et ses liens avec la société et l'économie canadiennes.

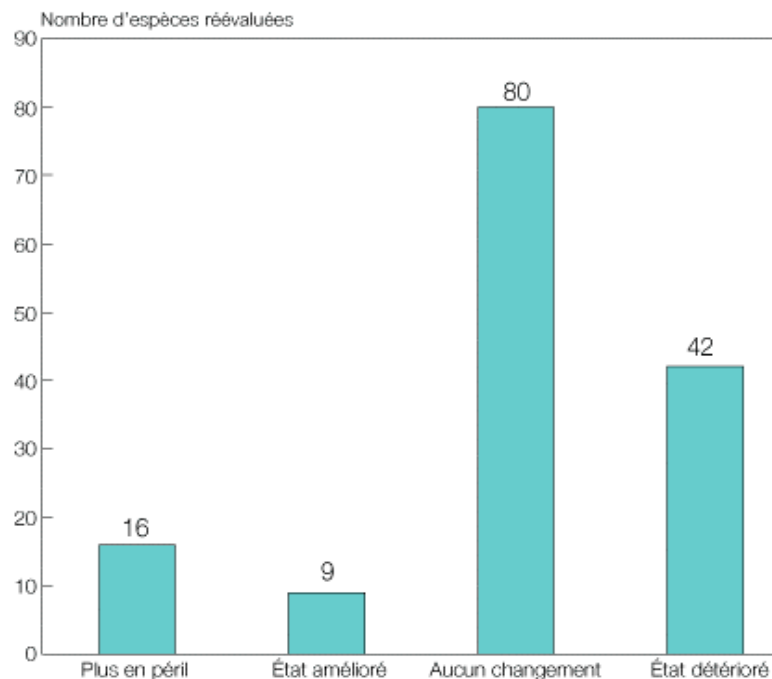
La qualité de l'eau est surveillée dans les lacs et les rivières partout au Canada par des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. À compter de l'automne de 2005, on commencera à publier un rapport annuel qui fera état de la qualité de l'eau, et ce, dans le cadre de l'initiative concernant les indicateurs de la concurrence et de la durabilité de l'environnement. Le premier rapport brosera un tableau à l'échelle nationale de la qualité de l'eau dans l'optique de la protection de la vie aquatique. Les rapports ultérieurs permettront d'évaluer la qualité de l'eau par rapport à d'autres grandes utilisations qu'on en fait, notamment l'eau de source pour la consommation humaine, et l'eau utilisée à des fins récréatives, pour l'agriculture et à des fins industrielles.

Biodiversité : Espèces en péril

Rendement et tendances actuels

Depuis 1978, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue et réévalue l'état des espèces canadiennes que l'on soupçonne d'être en péril¹. En mai 2005, le COSEPAC avait évalué 687 espèces, dont 487 étaient considérées comme en péril (disparues du pays, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes). De plus, le nombre total d'espèces disparues a augmenté pour passer de 12 à 13 entre mai 2004 et mai 2005. En tout, 147 espèces ont été

Changement survenu dans l'état des espèces en péril réévalué, Canada, 1985 à 2005



Source : COSEPAC, 2005

1. Le COSEPAC utilise les catégories suivantes aux fins de l'évaluation et de la réévaluation des espèces en péril : disparue, disparue du pays, en voie de disparition, menacée, préoccupante et non en péril.

réévaluées par le COSEPAC plus d'une fois. De ce nombre, l'état de 42 espèces s'est détérioré (28,6 p. 100) et l'état de 25 espèces (17,0 p. 100) s'est amélioré, c'est-à-dire qu'elles ne sont plus considérées comme en péril ou tombent dans une catégorie de risque moins élevé. Ce constat semble indiquer qu'en dépit des succès enregistrés, l'état de la biodiversité dans son ensemble s'est détérioré. Toutefois, à titre d'indication, les réévaluations du COSEPAC ne donnent qu'un bref aperçu de l'état de la biodiversité dans son ensemble au Canada. D'autres indicateurs sont actuellement en voie d'élaboration au Canada.

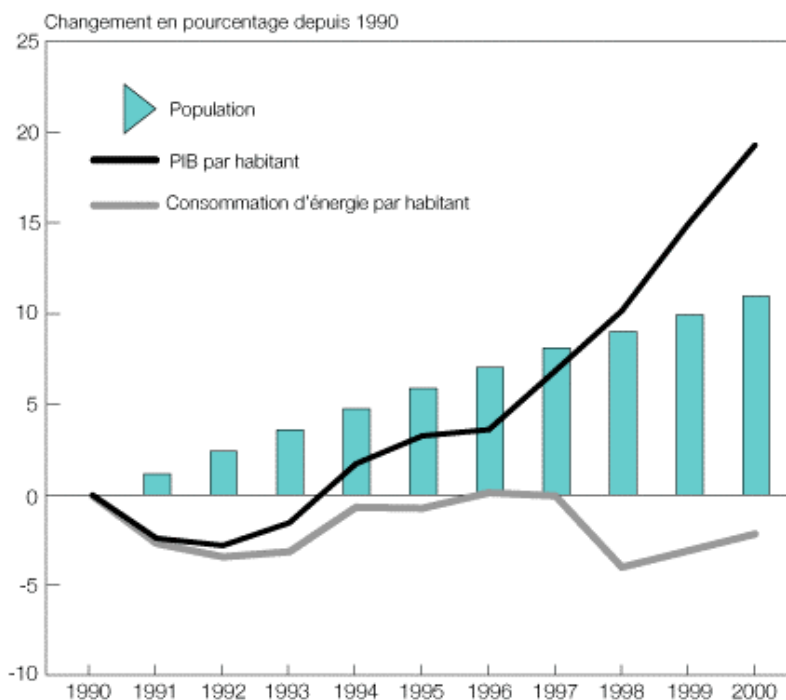
Renseignements additionnels : Économie durable

Croissance économique et préoccupations environnementales

Au Canada, les divers modes de vie et la mesure dans laquelle on adopte des technologies sans danger pour l'environnement sont des indicateurs importants du stress environnemental au même titre que la population totale. La légère baisse de l'utilisation d'énergie par habitant observée depuis 1990, alliée à une augmentation importante de la croissance économique par habitant, montre que l'économie du Canada est de plus en plus efficace sur le plan énergétique. Il y a toutefois des limites, notamment dans les types de mesures qui montrent le degré

selon lequel l'activité économique nuit à l'environnement. Au fil des années à venir, lorsque des indicateurs de meilleure qualité sur la relation existant entre l'économie et l'environnement seront au point, le gouvernement du Canada pourra alors suivre de près plus rapidement le rythme auquel l'économie du Canada adopte des valeurs environnementales et la mesure dans laquelle la croissance économique épuise le capital naturel du Canada. (Environnement Canada, *Les indicateurs environnementaux*, 2003)

Changement dans la population, PIB par habitant et consommation d'énergie par habitant



Source : Environnement Canada, *Indicateurs environnementaux*, 2003

Préserver le capital naturel du Canada

Pour en savoir plus, veuillez consulter la publication *Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature du 21^e siècle* de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (http://www.nrtee-trnee.ca/fre/index_f.htm).

Défi démographique du Canada

Une population vieillissante sera un défi de taille auquel l'économie du Canada devra faire face au cours des dix prochaines années. À l'heure actuelle, on compte plus de cinq personnes en âge de travailler pour une personne à l'âge de la retraite, et d'ici 2050 le rapport sera de moins de 2,5 à 1. C'est un phénomène mondial qui touchera tous les pays du G-7, mais le Canada est le pays qui connaîtra les plus grandes augmentations du rapport des personnes âgées à la population âgée de 15 à 64 ans au cours des 25 prochaines années. La pénurie de main-d'œuvre est par conséquent un phénomène imminent sur lequel il faudra mobiliser son attention.

La baisse prévue du ratio emploi-population deviendra progressivement un obstacle à la croissance des niveaux de vie au-delà de 2010. Deux stratégies visant à contrer la pénurie de main-d'œuvre prochaine sont l'intégration des immigrants au marché du travail et l'assurance que les Canadiens plus âgés ne sont plus visés par la désincitation au travail. Qui plus est, les améliorations apportées aux niveaux de vie des Canadiens devront de plus en plus s'appuyer sur la croissance de la productivité. La productivité représente le montant de la production par unité de travail utilisée. Le Canada doit se concentrer sur les catalyseurs d'une productivité accrue : le capital humain, l'innovation et le capital physique.

La réduction du fardeau de la dette publique depuis 1995 – qui se traduit par des frais de service de la dette décroissants – a permis au Canada d'améliorer sa situation et de faire face aux demandes nouvelles à l'égard des programmes sociaux comme les soins de santé et les pensions publiques universelles, ce qui lui donne davantage de marge de manœuvre pour faire face aux facteurs de dépenses démographiques qui se manifestent. On s'attend à ce que le changement démographique ait pour effet de faire augmenter les dépenses du gouvernement consacrées aux soins de santé, qui représenteront 11,2 p. 100 du PIB d'ici 2050, en hausse contre 7,1 p. 100 en 2004. Le système de revenu de retraite du Canada, qui comprend la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les régimes enregistrés d'épargne-retraite et les régimes de pension agréés, repose sur des bases solides. Par exemple, les mesures de réforme de 1997 apportées au Régime de pensions du Canada assurent la durabilité de celui-ci pour les 75 prochaines années.

2. Fondements sociaux du Canada

Résultat du gouvernement du Canada : Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité

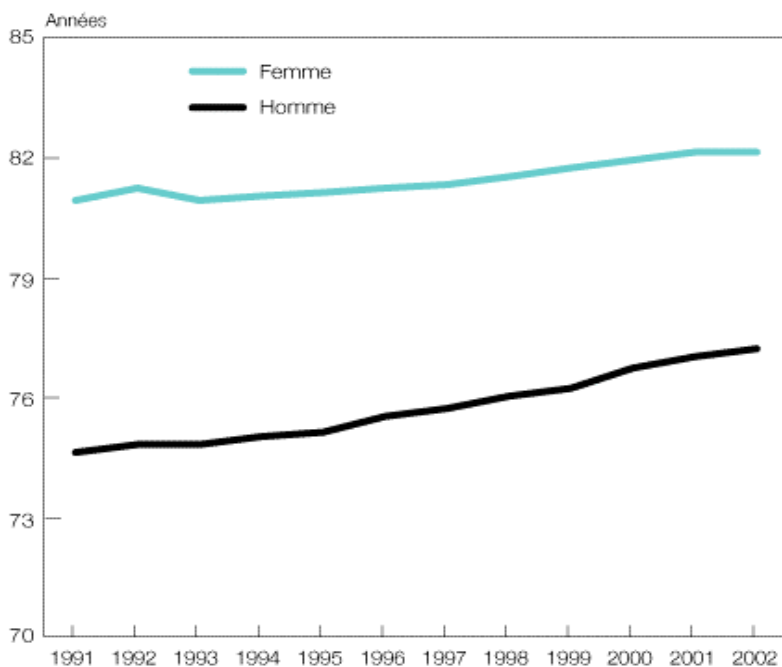
- ▶ Espérance de vie
- ▶ Autoévaluation de l'état de santé
- ▶ Modes de vie sains
- ▶ Temps d'attente
- ▶ Satisfaction des patients
- ▶ Dépenses en matière de santé (indicateur supplémentaire)
- ▶ Mortalité infantile (indicateur supplémentaire)
- ▶ Population des non-fumeurs (indicateur supplémentaire)

Espérance de vie

Rendement et tendances actuels

Au Canada, l'espérance de vie a atteint 79,7 ans en 2002, comparativement à 77,8 ans en 1991. Une femme née en 2002 peut s'attendre à vivre jusqu'à 82,1 ans, et un homme, jusqu'à 77,2 ans. Néanmoins, l'écart s'est considérablement rétréci ces dernières années. En 1981, les femmes pouvaient s'attendre à vivre 7,1 ans de plus que les hommes, et aujourd'hui cet écart est de 4,9 ans. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 27 septembre 2004, et Base de données de Statistique Canada)

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Canada, 1991 à 2002



Source : Statistique Canada - Statistiques de l'état civil, Base de données sur la naissance et la mortalité, 2004

Comparaison internationale

Les gains remarquables acquis au titre de l'espérance de vie dans les pays du G-7 au cours des quatre dernières décennies sont essentiellement attribuables à la hausse des niveaux de vie, aux interventions en santé publique et aux progrès dans le domaine médical. D'après l'OCDE, c'est au Japon que l'espérance de vie était la plus élevée des pays du G-7 pour l'année 2002 (81,8 ans), suivi par l'Italie (79,9 ans) et le Canada (79,7 ans). Les États-Unis se situent au dernier rang des pays du G-7, l'espérance de vie y étant de 77,2 ans. (OCDE, *Éco-santé, 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays*)

Renseignements additionnels : Écarts régionaux

Les indicateurs de l'état de santé varient énormément au Canada, notamment pour l'espérance de vie. Par exemple, la Richmond Health Service Delivery Area (RHSDA) de la Colombie-Britannique est la région où l'espérance de vie est la plus élevée au Canada, se situant à 83,4 ans, et c'est dans la région du Nunavik, au Nord du Québec, que l'espérance de vie est la plus faible au Canada, soit de 66,7 ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Dans un contexte international, ces disparités sont particulièrement révélatrices au sens où dans la RHSDA, l'espérance de vie serait la plus élevée dans le monde selon l'[Organisation mondiale de la santé](#), soit de deux ans supérieure à celle du Japon qui figure en tête de classement, et la région du Nunavik se situerait entre la République dominicaine (67,0 ans) et l'Égypte (66,5 ans), des pays classés 111^e et 112^e sur 191 pays. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 1^{er} février 2005)

Renseignements additionnels : Déterminants socioéconomiques

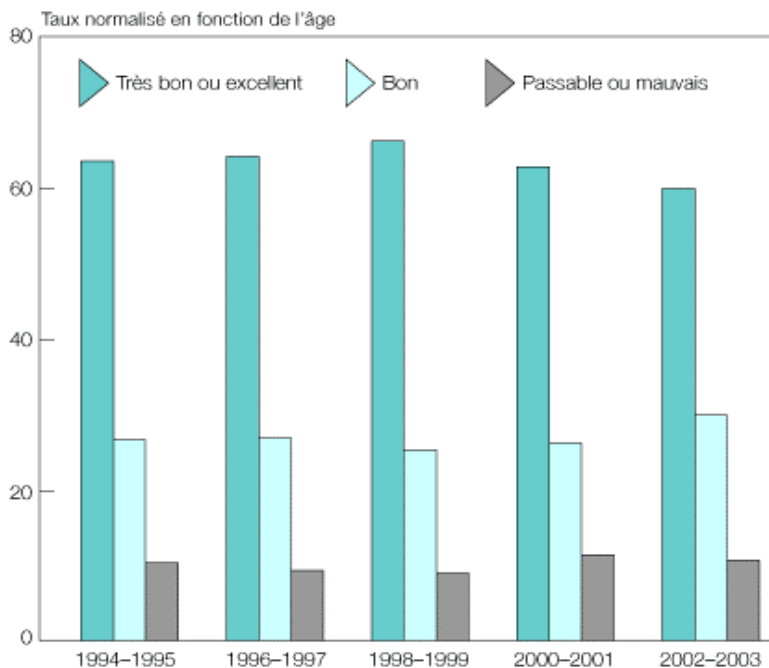
Les liens existant entre la situation géographique, les circonstances socioéconomiques, les comportements ayant une incidence sur la santé et l'état de santé sont complexes. Selon des données récentes, les collectivités canadiennes où l'espérance de vie est la plus faible se situent dans les régions les plus au nord et les plus isolées du Canada et se caractérisent par un faible revenu et une forte proportion de la population recevant des paiements de transfert du gouvernement. En outre, la prévalence de l'usage du tabac et de l'abus d'alcool, et la mortalité due aux suicides et aux accidents, sont souvent élevées dans ces régions sociosanitaires. Les régions sociosanitaires où l'espérance de vie est la plus grande sont généralement des collectivités urbaines à forte croissance démographique, qui se caractérisent par des niveaux élevés de revenu et de scolarité. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 1^{er} février 2005)

Autoévaluation de l'état de santé

Rendement et tendances actuels

Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens ayant jugé leur état de santé excellent ou très bon a baissé, tant chez les hommes que chez les femmes de tous les groupes d'âge. En 2003, 59,6 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont jugé que leur santé était excellente ou très bonne, en baisse contre 62,5 p. 100 en 2000-2001 et 63,3 p. 100 en 1994-1995. Toutefois, le pourcentage de Canadiens ayant jugé leur santé bonne a augmenté, pour passer de 26,5 p. 100 en 1994-1995 à 29,7 p. 100 en 2002-2003.

Autoévaluation de l'état de santé des Canadiens, âgés de 12 ans et plus, 1994 à 2003



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1999*; *Enquête nationale sur la santé des collectivités canadiennes, 2000-2003*

Le pourcentage de Canadiens ayant jugé leur santé plus ou moins bonne ou mauvaise est resté relativement stable, de 10,2 p. 100 en 1994-1995 à 10,6 p. 100 en 2003. Les Canadiens qui ont jugé leur santé plus ou moins bonne ou mauvaise ont également déclaré des niveaux de revenu peu élevés, un manque d'exercice, un faible niveau de scolarité et ils étaient également plus âgés. (Statistique Canada, *Rapports sur la santé*, « Le contexte socioéconomique régional et la santé », 2004)

Comparaison internationale

Sur la scène internationale, le Canada vient au deuxième rang après les États-Unis pour ce qui est du pourcentage de la population jugeant son état de santé au moins bon. (OCDE, *Éco-santé, 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays*)

D'après l'*Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé*, la grande majorité des deux pays (88,0 p. 100 des Canadiens et 85,0 p. 100 des Américains) ont jugé leur santé bonne, très bonne ou excellente en 2003.

Les Américains étaient légèrement plus nombreux à juger leur santé excellente que les Canadiens. En fait, cet écart tient aux 15,0 p. 100 d'Américains âgés de 65 ans et plus qui ont jugé leur santé excellente, soit près de deux fois la proportion de seulement 8,0 p. 100 des Canadiens de ce groupe d'âge. Dans l'ensemble, la distribution de l'état de santé était plus polarisée aux États-Unis qu'au Canada. Les Américains étaient plus nombreux à se classer dans les catégories extrêmes de l'échelle de santé, 26,0 p. 100 ayant évalué leur santé excellente et 15,0 p. 100 ayant évalué leur santé passable ou mauvaise, comparativement aux Canadiens, 24,0 p. 100 et 12,0 p. 100 respectivement, selon l'*Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé* de Statistique Canada.

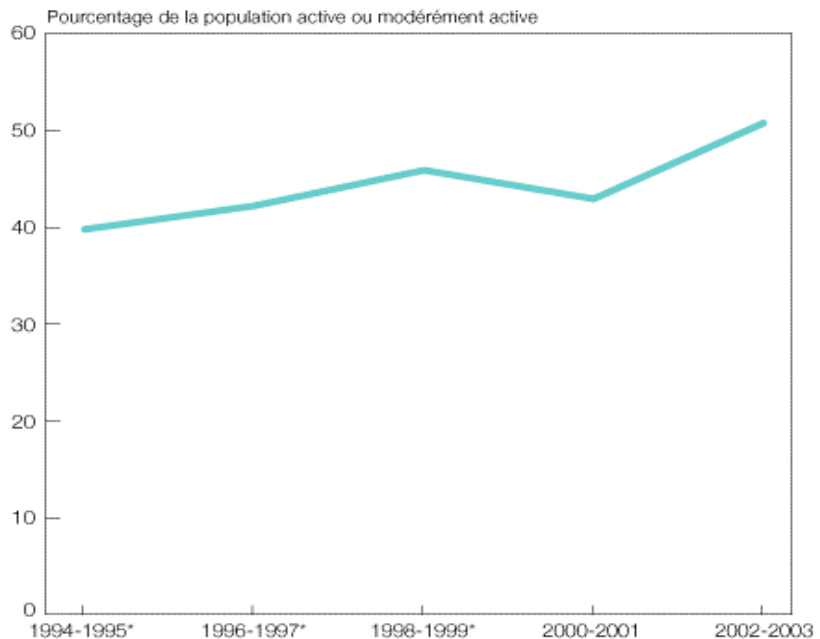
Modes de vie sains : Activité physique

Rendement et tendances actuels

Le taux d'activité physique parmi la population canadienne a considérablement augmenté au cours de la décennie écoulée. En 2003, 50,4 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont pratiqué une activité physique d'intensité au moins modérée pendant leurs moments de loisir, soit une hausse de 7,8 points de pourcentage par rapport à l'enquête menée en 2000-2001 et de 11 points de pourcentage par rapport à l'enquête menée en

1994-1995. (Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2004)

Taux d'activité physique pendant les moments de loisir des Canadiens, âgés de 12 ans et plus, 1994 à 2003



* Données excluant les territoires.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population*, 1994-1999; *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2003

Modes de vie sains : Poids corporel

Rendement et tendances actuels

De 1994-1995 à 2003-2004, la proportion de Canadiens adultes considérés comme obèses a augmenté pour passer de 12,7 à 23,1 p. 100, et atteindre 5,5 millions de personnes. En 2004, environ 22,9 p. 100 des hommes adultes et 23,2 p. 100 des femmes adultes étaient considérés

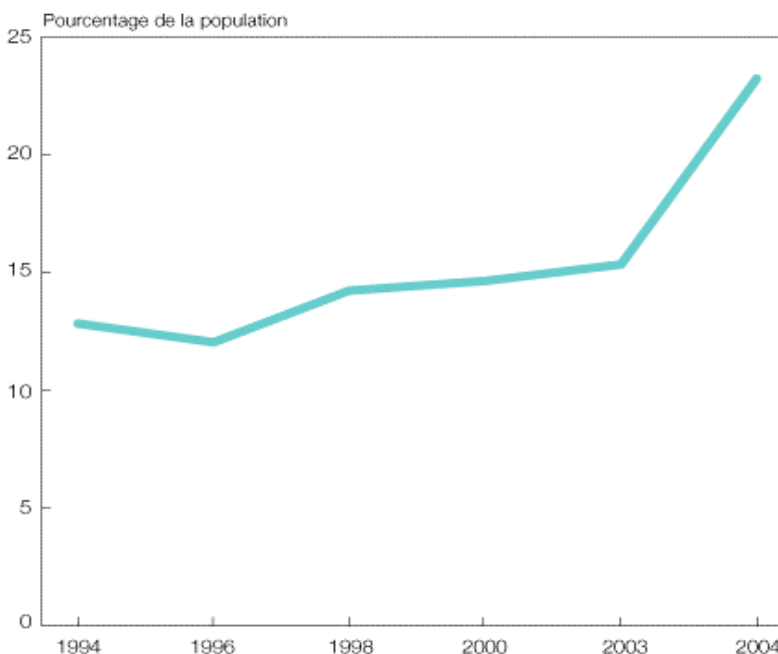
comme obèses, l'écart étant faible entre les deux sexes. Toutefois, les taux d'obésité étaient plus élevés tant pour les hommes que pour les femmes du groupe des 45 à 64 ans.

Le pourcentage de Canadiens qui ont un excès de poids a légèrement augmenté au cours des trois dernières années. En 2004, 36,1 p. 100 de la population adulte âgée de 18 ans et plus étaient dans ce cas, comparativement à 32,4 p. 100 en 2000-2001. (Statistique Canada, 2005)

Comparaison internationale

Le Canada connaît ce que l'Organisation mondiale de la santé appelle une épidémie mondiale d'obésité. L'obésité est à la hausse non seulement dans les pays occidentaux comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et la Finlande, mais aussi dans des pays comme le Brésil, la Chine et Israël. D'après l'OCDE, les États-Unis enregistrent la plus forte proportion d'adultes considérés comme faisant un excès de poids ou obèses, suivis du Mexique, du Royaume-Uni et de l'Australie. (OCDE, *Éco-santé, 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays*)

Proportion de Canadiens obèses (IMC de 30,0 ou plus),* âgés de 18 ans et plus, de 1994 à 2004



*Lignes directrices de Santé Canada
Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1999*; *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2004*

Renseignements additionnels sur l'obésité : Un enjeu en croissance

Selon une récente étude fondée sur L'*Enquête nationale de la santé de la population*, on constate qu'une fois que les Canadiens font de l'embonpoint, ils sont plus susceptibles de prendre des kilos que d'en perdre. En fait, près d'un quart des Canadiens faisant de l'embonpoint en 1994-1995 étaient obèses en 2002-2003. L'étude révèle également que seule la moitié d'entre eux, soit environ 10 p. 100 des personnes, qui faisaient un excès de poids au départ avait un poids santé huit ans plus tard.

Ainsi, au cours des huit années à l'étude, plus de 1,1 million de Canadiens adultes se sont joints à la catégorie des personnes obèses. Entre 1995 et 2003, 38,0 p. 100 des hommes ayant un poids

santé présentaient un excès de poids comparativement à 28,0 p. 100 des femmes. Les femmes (28,0 p. 100) qui faisaient de l'embonpoint au départ étaient plus susceptibles de devenir obèses que les hommes (20,0 p. 100), mais pour les hommes et pour les femmes, le fait d'appartenir à un ménage à revenu élevé était associé à un risque plus faible de devenir obèse. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 7 avril 2005)

Selon une autre étude, la proportion de la population canadienne susceptible de faire de l'embonpoint augmente généralement à mesure que la région devient plus rurale. Si le pourcentage de Canadiens faisant un excès de poids était de 26,5 p. 100 dans les grandes régions métropolitaines, il pouvait atteindre plus de 40 p. 100 dans les régions rurales et du Nord. (Statistique Canada, *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, octobre 2003)

Pour en savoir plus sur l'obésité, cliquez sur le lien suivant :

[Obésité : Un enjeu en croissance](#)

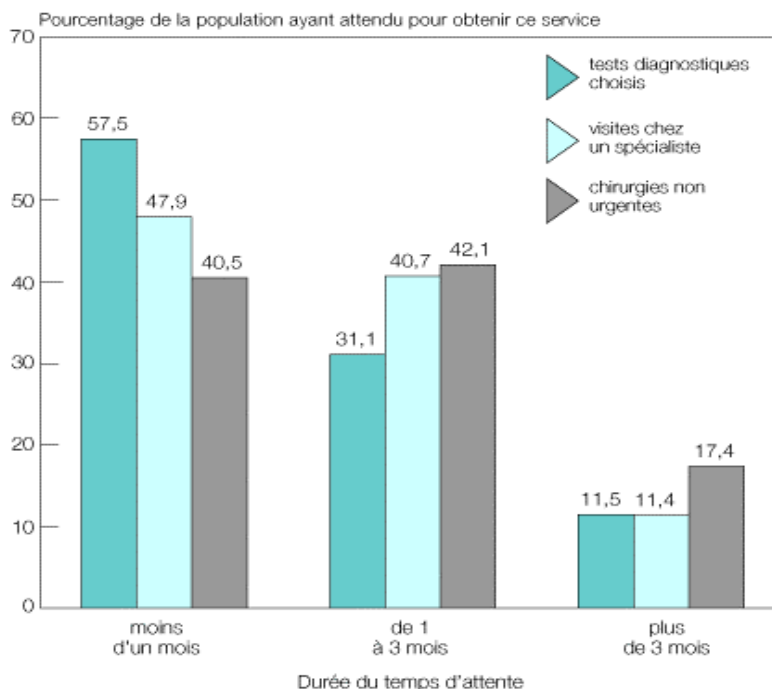
[Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé](#)

Temps d'attente

Rendement et tendances actuels

À l'échelle nationale, le temps d'attente médian déclaré par les intéressés pour consulter un spécialiste (c.-à-d. visites chez un spécialiste pour une maladie ou une condition nouvelle) était de quatre semaines. En d'autres termes, la moitié des personnes ont attendu plus longtemps et la moitié ont attendu moins longtemps. La proportion de personnes ayant déclaré que cette attente leur avait nui oscillait entre 10,0 p. 100 pour les chirurgies non urgentes et

Répartition du temps d'attente selon la durée, Canada, 2003



Source : Statistique Canada, *Accès aux services de soins de santé au Canada*, 2004

19,0 p. 100 pour les visites chez un spécialiste. L'attente pour obtenir des services spécialisés a par exemple engendré des inquiétudes, du stress et de l'anxiété, des douleurs et des problèmes liés à l'activité quotidienne. L'étude a par ailleurs révélé que les temps d'attente variaient d'une province à l'autre. (Statistique Canada, *Accès aux services de soins de santé au Canada*, 2004)

Dans l'ensemble, la majorité des Canadiens ayant obtenu l'un des trois types de services spécialisés (visite chez un spécialiste, chirurgie non urgente et test de diagnostic) ont attendu trois mois ou moins. Les personnes qui ont attendu pour consulter un spécialiste ou obtenir un test de diagnostic étaient plus susceptibles d'obtenir des soins dans un délai d'un mois que les personnes qui attendaient pour une chirurgie non urgente. Les données comparables sur le temps d'attente déclaré par les intéressés au niveau provincial montrent que les temps d'attente variaient d'une province à l'autre.

Satisfaction des patients

Rendement et tendances actuels

Entre 2000-2001 et 2002-2003, la proportion de Canadiens qui ont jugé excellente ou bonne la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble a augmenté, pour passer de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100. Pendant la même période, le pourcentage de Canadiens ayant déclaré qu'ils avaient été très satisfaits ou quelque peu satisfaits a également augmenté, passant de 84,6 p. 100 à 85,3 p. 100. (Statistique Canada, *Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes 2000-2001 et 2003*)

Dépenses consacrées à la santé (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

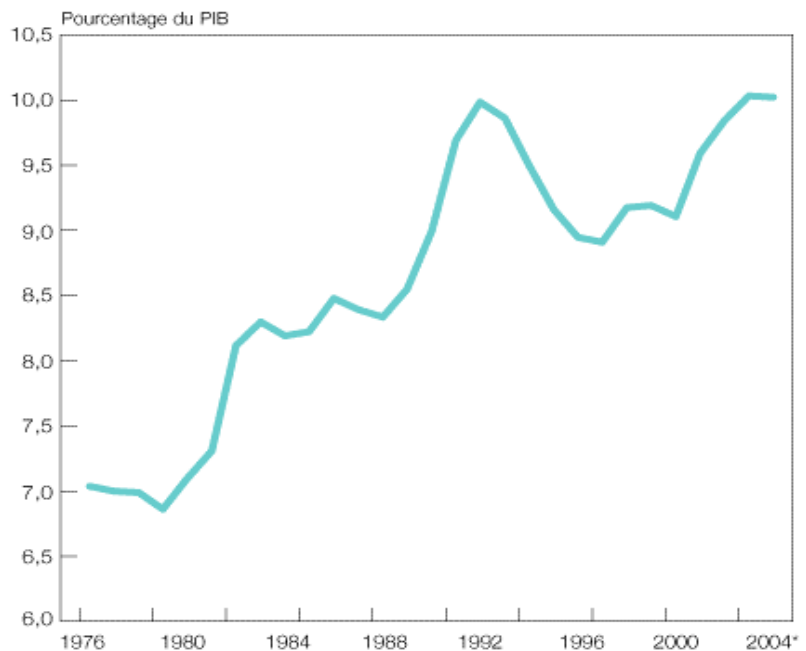
L'[Institut canadien d'information sur la santé](#) (ICIS) estime qu'en 2004, le Canada a consacré 130 milliards de dollars aux soins de santé, soit une hausse de 7,0 milliards de dollars par rapport à 2003. Cette augmentation de 5,0 p. 100 représente le taux de croissance annuel le plus bas depuis 1997. C'est ainsi que la part de l'économie globale – le PIB – consacrée aux soins de santé a atteint environ 10 p. 100, un record enregistré pour la première fois en 1992, qui s'est répété en 2003. Les prévisions de l'ICIS pour 2004 font également état de dépenses de santé au Canada, d'une moyenne de 4 078 \$ par personne. (Institut canadien d'information sur la santé, *Les soins de santé au Canada 2005*)

À l'heure actuelle, les dépenses du secteur public représentent 7,0 \$ de chaque tranche de 10,0 \$ consacrée aux soins de santé. En 2004, les gouvernements et les programmes de sécurité sociale ont été à l'origine de 91,1 milliards de dollars. En 2004, les dépenses publiques en matière de santé ont été supérieures d'environ 40 p. 100 à celles de 1993.

Mortalité infantile (indicateur supplémentaire)
Rendement et tendances actuels

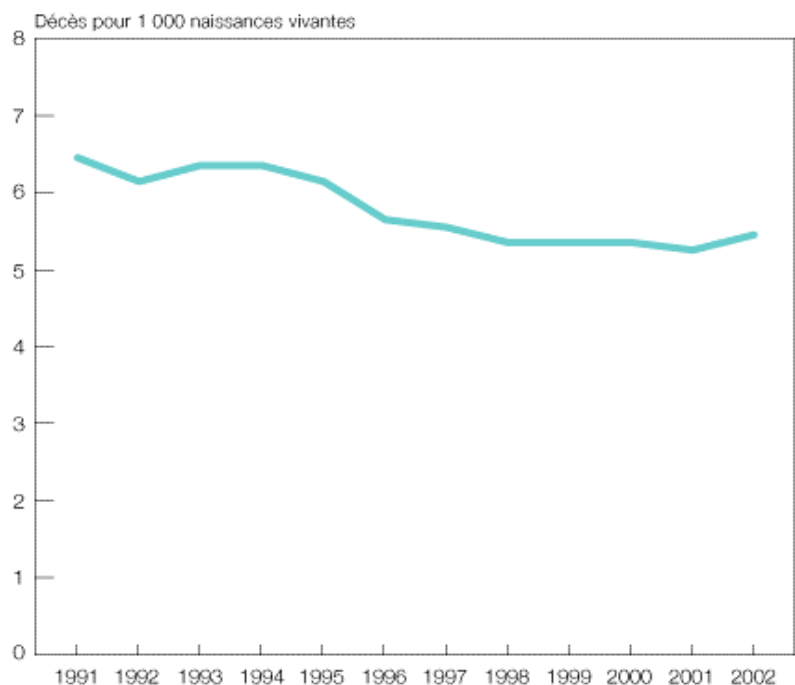
Le taux de mortalité infantile au Canada a baissé de façon constante, au cours de la dernière décennie, pour passer de 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 5,2 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2001. La mortalité infantile au Canada pour l'année 2002 se situait néanmoins à 5,4 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une hausse de 0,2 décès pour 1 000 naissances vivantes par rapport à l'année précédente. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 27 septembre 2004)

Dépenses totales consacrées à la santé, en pourcentage du produit intérieur brut, Canada, 1975 à 2004



*Prévisions de 2004
 Source : Institut canadien d'information sur la santé et Statistique Canada, 2005

Taux de mortalité infantile au Canada, 1991 à 2002



Source : Statistique Canada – Statistiques de l'état civil, Base de données sur la naissance et la mortalité, et Système canadien d'information socio-économique, 2004

Comparaison internationale

Le Canada occupait le sixième rang au sein du G-7 en 2002, avec 5,4 morts infantiles pour 1 000 naissances vivantes. Seuls les États-Unis avaient un taux supérieur, à 7,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. (OCDE, *Éco-santé, 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays*)

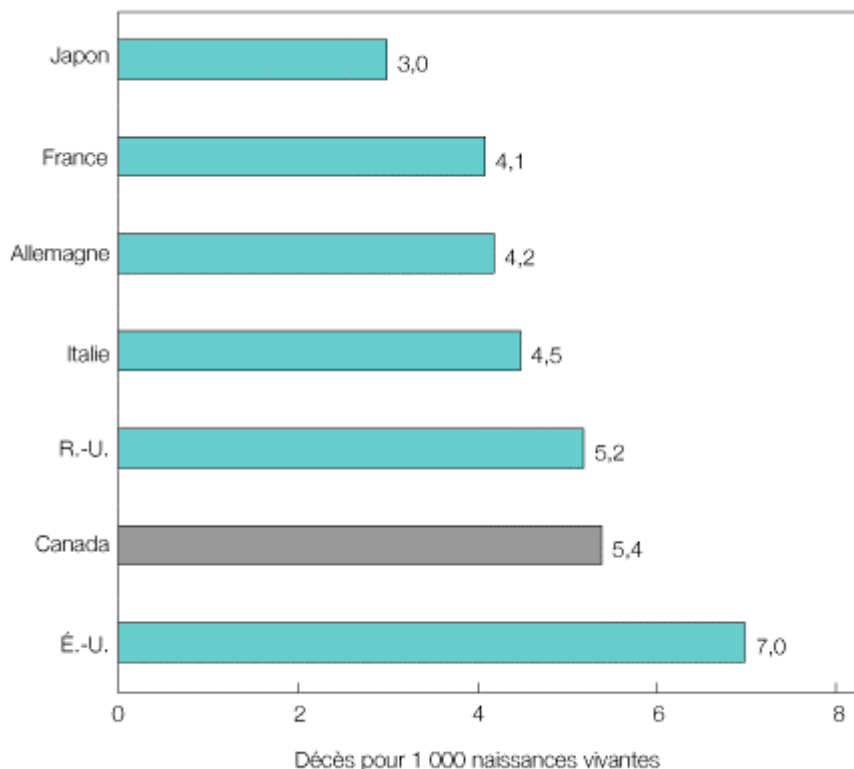
Population des non-fumeurs (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Le tabagisme a considérablement régressé au cours de la dernière décennie. En 1994, 29,3 p. 100 de la population canadienne âgée de 12 ans et plus fumait, tous les jours ou à l'occasion. En 2003, cette proportion avait baissé pour se fixer à 22,9 p. 100.

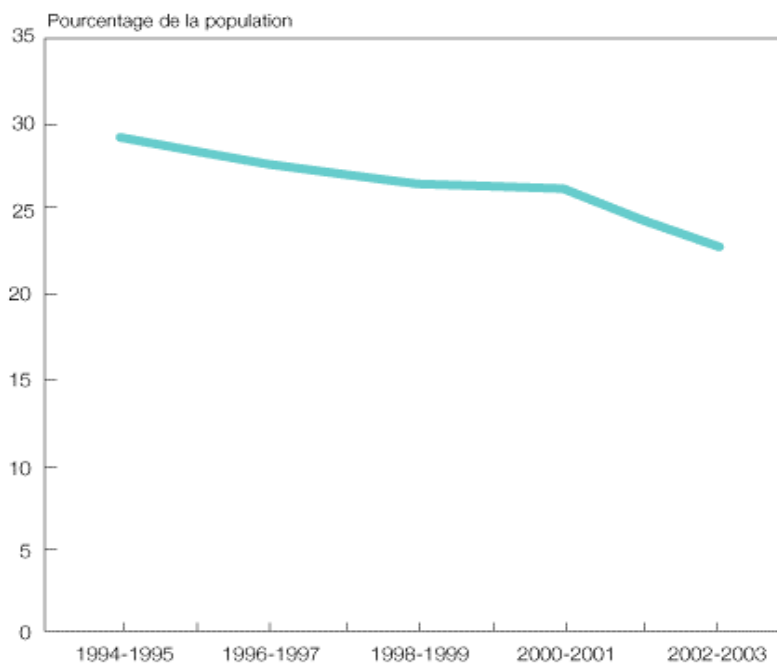
Certaines des réductions les plus importantes en ce qui concerne l'usage quotidien du tabac ont été constatées chez les adolescents et chez les jeunes adultes, soit les cibles des nombreuses campagnes antitabac fédérales, provinciales et municipales

Taux de mortalité infantile, pays du G-7, 2002



Source : OCDE, *Éco-Santé, 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays*

Population âgée de 12 ans et plus ayant dit fumer tous les jours ou occasionnellement, Canada, 1994 à 2003



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003*

des dernières années. Ces diminutions se sont accélérées dans les deux dernières années. Par exemple, 13,6 p. 100 des adolescentes âgées de 15 à 19 ans fumaient quotidiennement en 2003, comparativement à 18,9 p. 100 en 2000-2001 et à 20,9 p. 100 en 1994. Un tiers (33,2 p. 100) des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans fumaient quotidiennement ou à l'occasion en 2003 – soit le taux le plus élevé de tous les groupes d'âge. (Statistique Canada, *Le Quotidien, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 15 juin 2004)

Résultat du gouvernement du Canada : Une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité

- ▶ Attitudes à l'égard de la diversité
- ▶ Bénévolat
- ▶ Participation à la vie politique
- ▶ Attitudes à l'égard de la dualité linguistique (indicateur supplémentaire)
- ▶ Sentiment d'appartenance (indicateur supplémentaire)
- ▶ Discrimination et racisme (indicateur supplémentaire)
- ▶ Mariages mixtes (indicateur supplémentaire)
- ▶ Attitudes à l'égard des mariages homosexuels (indicateur supplémentaire)

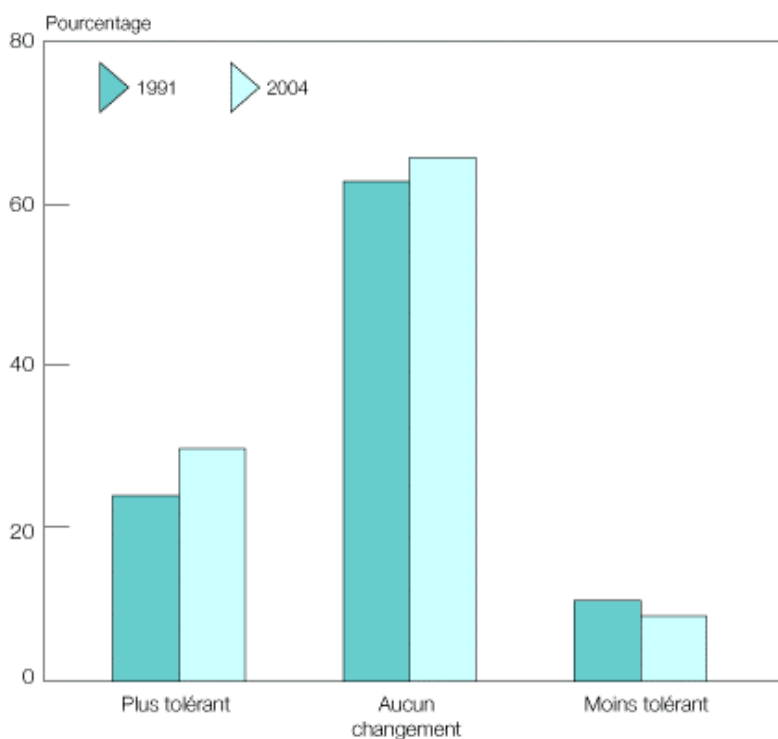
Attitudes à l'égard de la diversité

Rendement et tendances actuels

La tolérance personnelle à l'égard d'autrui s'est légèrement améliorée entre 1991 et 2004. Par exemple, 29,0 p. 100 des Canadiens pensent qu'ils sont plus tolérants envers les groupes ethniques, soit une amélioration de six points de pourcentage; 65,0 p. 100 pensent que la situation est demeurée inchangée, soit une hausse de 3,0 p. 100, et 8,0 p. 100 croient qu'ils sont moins tolérants, soit une baisse de 2,0 p. 100.

Entre 1985 et 2004, l'appui à l'action positive et à l'équité en emploi a baissé, passant de 44,0 p. 100 à 28,0 p. 100 des Canadiens ayant convenu que « le gouvernement devrait exiger que ses employeurs pourvoient à l'avancement des personnes de couleur à des postes de niveau plus élevé ». (Environics, 2004 *Focus Canada—Multiculturalism and Ethnic Tolerance*)

Tolérance personnelle, 1991 et 2004



Source : Environics, 2004

Bénévolat

Rendement et tendances actuels

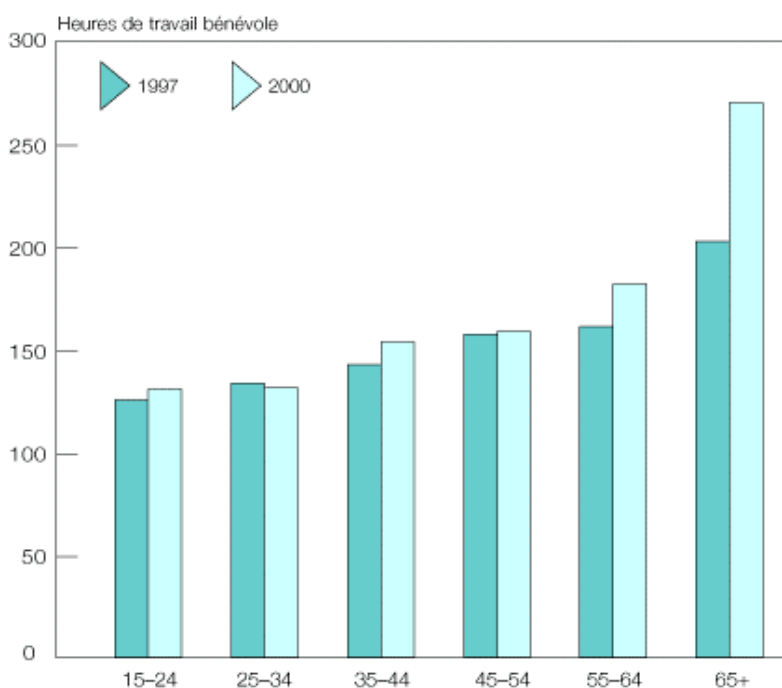
Les résultats de l'*Enquête nationale de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation* ne seront pas connus avant l'hiver 2005, mais les résultats de l'enquête de 2000 indiquaient que 27,0 p. 100 des Canadiens avaient effectué 1,05 milliard d'heures de travail bénévole, soit une baisse de 13,0 p. 100 par rapport à 1997.

Renseignements additionnels sur le bénévolat

Les résultats de l'*Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation* ont révélé qu'un petit nombre de personnes ont effectué la majorité des activités de bienfaisance et de bénévolat au pays. En d'autres termes, moins d'un Canadien sur dix a contribué à 46,0 p. 100 de la valeur monétaire globale de tous les dons et à 40,0 p. 100 de l'ensemble des heures de travail bénévole. En 2000,

27,0 p. 100 des Canadiens ont effectué 1,05 milliard d'heures de travail bénévole, en baisse contre 1,11 milliard d'heures en 1997. Toutefois, entre 1997 et 2000, le nombre d'heures de travail bénévole s'est accru en fonction de l'âge des bénévoles. L'augmentation la plus forte a été enregistrée pour le groupe des personnes de plus de 65 ans, qui ont donné en moyenne 269 heures de travail bénévole en 2000, en hausse contre 202 heures en 1997. De plus, le nombre de bénévoles a chuté pour passer de 7,5 millions en 1997 à 6,5 millions en 2000, une baisse de 13,0 p. 100. (*Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*; *Enquête sur la diversité ethnique de 2002*)

Nombre d'heures par bénévole, par catégorie d'âge, 1997 et 2000



Source : Statistique Canada, 2000

Le bénévolat occupe une place très importante pour les quelque 161 000 organismes bénévoles et à but non lucratif constitués en personnes morales et les organismes de bienfaisance enregistrés. En 2003, au moins 54,0 p. 100 de ces groupes ont fonctionné avec du personnel non rémunéré, ce qui rappelle l'importance de suivre de près l'évolution du bénévolat au Canada. (Statistique

Canada, *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, 2004),

Participation à la vie politique

Rendement et tendances actuels

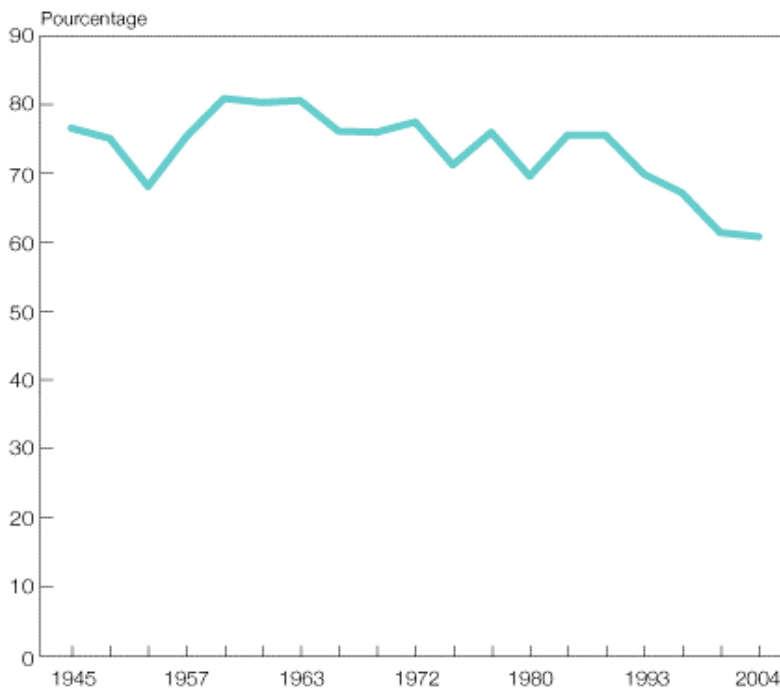
Au cours de la décennie écoulée, la participation aux élections générales n'a cessé de baisser, trois quarts des Canadiens ayant voté à l'élection générale de 1997 contre approximativement trois cinquièmes à l'élection de 2004.

La participation à l'élection générale fédérale de 2004 est la plus faible de l'histoire du Canada, la proportion d'électeurs admissibles ayant été de 60,5 p. 100, en baisse contre 61,2 p. 100 en 2000.

Des facteurs comme l'âge, le niveau de scolarité, le revenu, le lieu de naissance et la mobilité influencent grandement les tendances en matière de vote.

Un nombre croissant d'analystes ont tendance à dire que cette baisse de la participation électorale ne révèle pas nécessairement une baisse de la participation à la vie civique mais plutôt un changement important, au sens où les activités politiques autres que l'exercice du droit de vote (p. ex. signer des pétitions, participer à des manifestations publiques, faire du boycottage) retiennent de plus en plus l'attention.

Participation aux élections nationales canadiennes, 1945 à 2004



Source : Élections Canada, 2004

Renseignements additionnels : Repenser l'engagement du citoyen

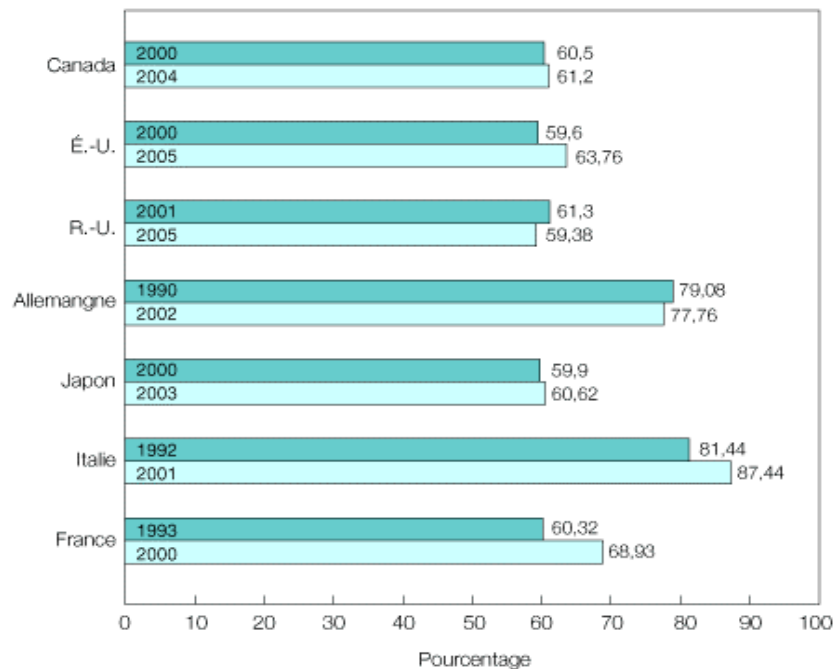
En dépit d'une baisse régulière de la participation électorale observée au cours des 15 dernières années, une enquête menée en 2005 par la firme Ekos a révélé que les Canadiens s'intéressent toujours aux questions politiques. En fait, 52,0 p. 100 des Canadiens ont dit s'intéresser plus que le Canadien moyen à la politique et aux affaires

gouvernementales. Ce pourcentage semble s'accroître avec l'âge, car 44,0 p. 100 des répondants

âgés de 25 ans ou moins ont dit s'intéresser à la politique, comparativement à 48,0 p. 100 pour les répondants âgés de 25 à 44 ans, et à 56,0 p. 100 pour les répondants âgés de 45 à 64 ans, et enfin à 63,0 p. 100 pour les Canadiens âgés de 65 ans et plus. L'enquête a par ailleurs indiqué que 68,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'on ne faisait pas suffisamment appel à l'engagement des citoyens dans le cadre de la politique publique au Canada, soit une légère baisse de 5,0 p. 100 depuis 2002. (Ekos, *Rethinking Citizen Engagement*, avril 2005)

Selon une autre étude, les citoyens canadiens font plus que montrer leur intérêt; ils expriment leur engagement et leur participation à la vie politique de diverses autres façons. À la question de savoir s'ils avaient participé à divers types d'activités politiques au cours des 12 derniers mois, plus d'un quart des Canadiens ont répondu qu'ils avaient signé une pétition (28,0 p. 100), fait des recherches pour s'informer sur une question politique (26,0 p. 100) et environ un Canadien sur cinq avait assisté à une réunion publique ou boycotté ou choisi un produit pour des raisons d'éthique. Enfin, environ un Canadien sur huit (13,0 p. 100) avait exprimé sa vision des choses sur une question en communiquant avec un journal ou un politicien, tandis que 6,0 p. 100 avaient pris part à une manifestation ou à une marche de protestation. (Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : Un aperçu des résultats*, juillet 2004)

Participation aux élections nationales, pays du G-7



Sources : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, *Voter turnout*, 2004; pour les É.-U., 2004 : Committee for the American Electorate; pour le Royaume-Uni, 2005 : BBC; pour le Japon, 2003 : Kyodo

Attitudes à l'égard de la dualité linguistique (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Au fil des ans, les Canadiens n'ont pas beaucoup changé d'opinion sur la dualité linguistique et l'appui au bilinguisme, selon un rapport préparé par le Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC). Après avoir examiné les données découlant de cinq enquêtes distinctes menées sur les attitudes des Canadiens à l'égard de la langue et du bilinguisme, le CRIC a indiqué qu'environ huit Canadiens sur dix (77,0 p. 100) pensaient qu'il était important de garder l'anglais et le français comme les deux langues officielles du pays, contre 70,0 p. 100 qui étaient d'avis que le bilinguisme faisait du Canada un pays plus accueillant pour les immigrants. Parmi les Canadiens nés à l'étranger, cette proportion augmentait pour s'établir à 75,0 p. 100.

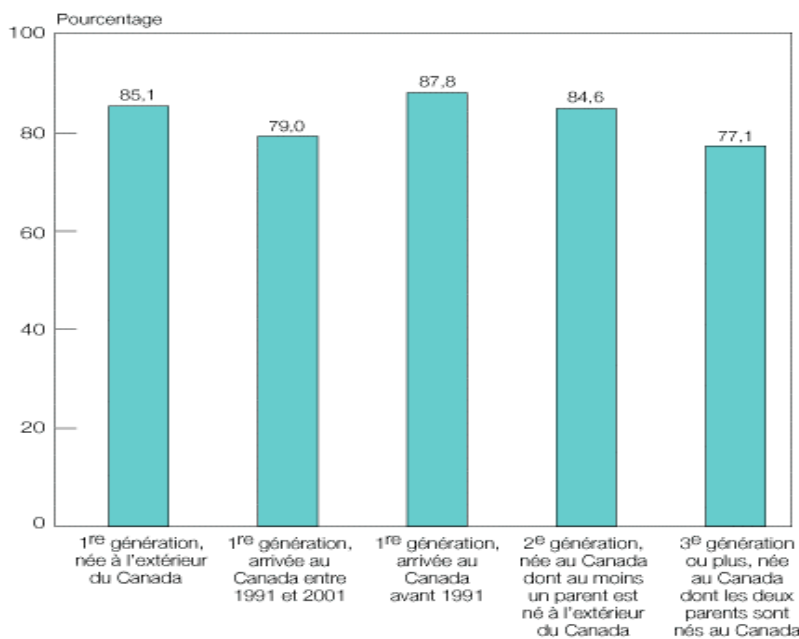
Le CRIC a également observé un certain nombre de tendances dans divers secteurs de politique. La proportion d'anglophones qui appuient le financement public des écoles francophones à l'extérieur du Québec a grimpé, passant de 14,0 p. 100 en 1965 à 91,0 p. 100 en 2002, mais la proportion de Canadiens qui sont d'avis que tous les citoyens ont le droit de recevoir les services du gouvernement du Canada dans leur propre langue officielle est restée la même entre 1977 et 2002, soit 80,0 p. 100.

Sentiment d'appartenance (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Selon une étude menée par la firme Ekos sur le sentiment d'appartenance, la proportion de Canadiens ayant déclaré un fort sentiment d'appartenance au Canada était de près de 90 p. 100, et elle est restée relativement stable entre 1994 et 2005 dans toutes les provinces, à l'exception du Québec. En fait, le sentiment d'appartenance des autres Canadiens (soit les Canadiens à l'exception des Québécois) s'est légèrement accru entre 1997 et 2005, pour passer de

Sentiment d'appartenance fort* à l'égard du Canada, pour les Canadiens non autochtones, par génération, 2002



*Sentiment d'appartenance fort = Résultat de 4 ou 5 sur une échelle de 5
Source : Patrimoine canadien et Statistique Canada; Enquête sur la diversité ethnique, 2002

89,0 p. 100 à 91,0 p. 100. En ce qui concerne les Québécois, le fort sentiment d'appartenance au Canada est resté à peu près stable seulement entre 1997 et 2001, aux alentours de 55 p. 100. Après cette période, il a monté à 63,0 p. 100 entre 2001 et 2003 avant de redescendre à 54,0 p. 100 en 2005. (Ekos, *Rethinking Government*, 2005)

Un autre sondage a indiqué que plus les immigrants passent de temps au Canada, plus leur sentiment d'appartenance au Canada se confirme. D'après l'*Enquête sur la diversité ethnique de 2002* de Statistique Canada, 79,0 p. 100 de la première génération d'immigrants arrivée au Canada entre 1991 et 2001 avaient un fort sentiment d'appartenance au pays. Quant à la première génération d'immigrants arrivée au Canada avant 1991, le pourcentage d'immigrants déclarant un fort sentiment d'appartenance au Canada augmente pour s'établir à 87,8 p. 100.

Discrimination et racisme (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Selon l'*Enquête sur la diversité ethnique de 2002* de Statistique Canada, près de neuf non-Autochtones sur dix au Canada âgés de 15 ans et plus (86,0 p. 100) ont déclaré ne pas avoir vécu une expérience de discrimination ou de traitement inéquitable au Canada dû à leur milieu ethnoculturel au cours des cinq dernières années. En tout, 7,0 p. 100 de la population, soit 1,6 million de personnes, ont déclaré avoir eu le sentiment d'être victimes de discrimination ou de traitement inéquitable, parfois ou souvent en raison de leur milieu ethnoculturel. De ce nombre, 576 000 personnes ont également déclaré appartenir à une minorité visible.

Ce chiffre augmentait pour les minorités visibles, 36,0 p. 100 d'entre elles ayant déclaré avoir connu la discrimination ou un traitement inéquitable parfois ou souvent au cours des cinq dernières années. De ce nombre, 64,0 p. 100 ont dit avoir connu cette expérience au travail ou dans le cadre d'une demande d'emploi.

L'étude menée par la firme Ekos en 2005 a abouti à des résultats semblables pour l'année écoulée, très peu de Canadiens (7,0 p. 100) ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou de discrimination raciale en milieu de travail, en 2004. (Ekos, *Rethinking Government*, 2005)

Mariages mixtes (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Les mariages mixtes sont l'union d'une personne appartenant à une minorité visible et d'une personne n'appartenant pas à une minorité visible, ou de deux membres appartenant à deux minorités visibles différentes. Sur les 14,1 millions de couples au Canada recensés en 2001, 452 000 personnes étaient membres d'une union mixte (mariages et unions de fait), soit

3,2 p. 100 du nombre des personnes en couple, en hausse contre 335 035 en 1991, soit 2,6 p. 100 de l'ensemble des couples. C'est donc une augmentation de 35,0 p. 100 des unions mixtes en dix ans comparativement à une hausse de 10,0 p. 100 pour toutes les personnes vivant en couple. (Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*, 2004)

En ce qui touche les attitudes concernant les mariages mixtes, le taux d'approbation est à peu près le même au Canada et aux États-Unis – 63,0 p. 100 au Canada et 65,0 p. 100 aux États-Unis. (CRIC, 2003, National Conference for Community and Justice, 2002)

Attitudes à l'égard des mariages homosexuels (indicateur supplémentaire)

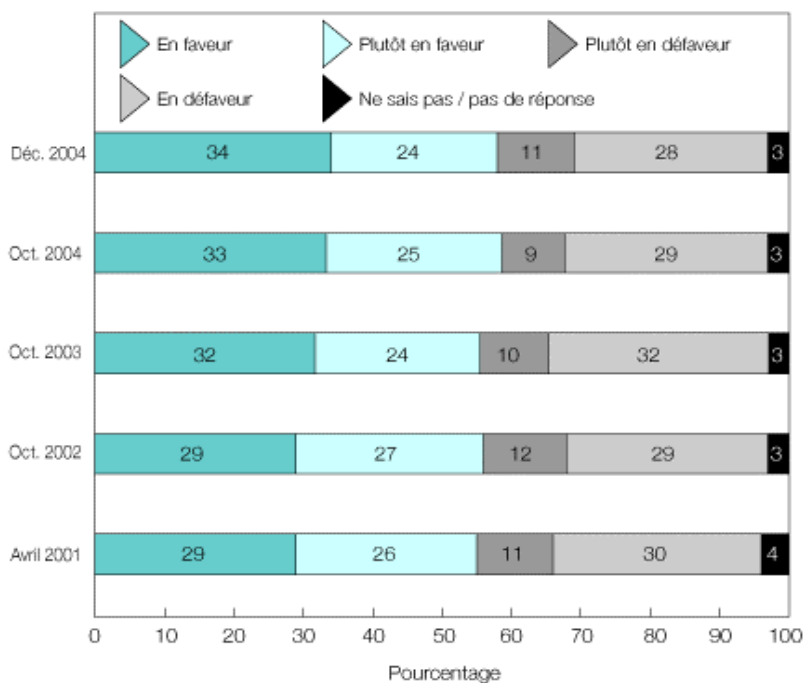
Rendement et tendances actuels

Selon une étude effectuée par Environics, les Canadiens sont en faveur des mariages homosexuels à une faible majorité. En 2004, 58,0 p. 100 des Canadiens ont déclaré être très en faveur ou un peu en faveur des mariages homosexuels, comparativement à 55,0 p. 100 en 2001. (Environics, *Focus Canada*, 2004)

Après que le Parlement eut donné son approbation finale, le 28 juin 2005, à un projet de

loi qui modifie la définition du mariage pour inclure les couples homosexuels, le Canada est devenu le troisième pays du monde, derrière les Pays-Bas et la Belgique, à reconnaître ouvertement le mariage homosexuel. Deux jours plus tard, l'Espagne suivait les traces du Canada, le parlement espagnol adoptant une loi similaire sur le mariage homosexuel.

Appui accordé au mariage entre personnes du même sexe, 2001 à 2004



Source : Environics, *Focus Canada*, 2004-04

Résultat du gouvernement du Canada : Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

► Participation aux activités culturelles et patrimoniales

Participation aux activités culturelles et patrimoniales

Rendement et tendances actuels

Lorsqu'il s'agit de meubler leurs moments de loisir, les Canadiens ont à leur disposition un large éventail d'options possibles. Étant donné les nouvelles technologies ainsi que l'offre concurrentielle de nouvelles activités récréatives, par exemple l'utilisation de l'Internet, la concurrence entre les activités culturelles, patrimoniales et autres demeure très vive. Par ailleurs, il est désormais difficile de broser un tableau à jour de la participation aux diverses activités, car les données recueillies à ce jour sont limitées. Pour les années de 1992 à 1998, les données sont tirées de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada. Pendant cette période de six ans, la participation aux activités culturelles de la population canadienne âgée de 15 ans et plus a baissé dans certains domaines, mais a augmenté dans d'autres. Par exemple, les taux ont baissé pour ce qui est de la lecture des journaux, qui sont passés de 92,1 p. 100 de la population à 81,8 p. 100 alors que l'assistance à des concerts et à des spectacles donnés par des professionnels a augmenté, pour passer de 30,2 à 34,6 p. 100.

Renseignements additionnels : Participation aux activités culturelles

Les résultats des enquêtes menées récemment, soit l'*Enquête sur les arts d'interprétation* et l'*Enquête sur les établissements du patrimoine*, révèlent de légères augmentations de l'assistance, à la fin des années 1990, pour certaines disciplines des arts d'interprétation et certaines institutions patrimoniales.

L'assistance générale rapportée par les compagnies d'arts d'interprétation entre 1999 et 2001 a augmenté de 11,0 p. 100, attirant un auditoire de 14,8 millions de personnes. Bien que l'assistance totale soit demeurée inchangée entre 2001 et 2003, toutes les disciplines n'ont pas connu le même sort. En fait, l'assistance et les revenus gagnés ont augmenté pour les compagnies de théâtre, de danse et d'opéra, mais elles ont baissé pour les compagnies de musique (orchestres, ensembles, chœurs). Ces statistiques soulignent la diversité de la participation d'une discipline à l'autre dans le secteur des arts d'interprétation. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 15 décembre 2004)

L'*Enquête sur les établissements du patrimoine* de 2002 a révélé qu'au cours de l'année, on avait dénombré près de 117,5 millions de visites à une institution patrimoniale quelconque, soit des musées, des lieux d'intérêt historique et des archives, mais aussi des aquariums et des zoos, des jardins botaniques, des arboretums et des serres, ainsi que des parcs naturels possédant des

programmes d'interprétation ou d'éducation. À l'exception des parcs naturels, l'assistance a augmenté pour tous les types d'institutions patrimoniales. Et quand même, les parcs naturels ont attiré plus de 58,7 millions de visiteurs, et les musées et les lieux d'intérêt historique ont déclaré les pourcentages d'augmentation les plus élevés de l'assistance. La fréquentation des musées a augmenté de 5,0 p. 100 en 2002, pour passer de 26,5 millions à 27,8 millions de visiteurs. Les lieux d'intérêt historique ont enregistré une hausse de 4,5 p. 100 de leur fréquentation par rapport à il y a trois ans, avec plus de 17,4 millions de visites. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 25 octobre 2004)

Le cinéma demeure l'une des activités culturelles les plus populaires, mais l'*Enquête sur les cinémas* de Statistique Canada révèle un léger repli de la fréquentation des cinémas et des ciné-parcs qui, dans l'ensemble, a chuté de 4,6 p. 100 en 2004, mettant fin à une tendance à la hausse de plus d'une décennie. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 28 juin 2005)

Selon une enquête menée par Decima en 2004, les activités culturelles attirent toujours une participation assez importante, 82,0 p. 100 des Canadiens (âgés de 15 ans et plus) ayant participé à une prestation artistique ou une exposition d'œuvres d'art en 2003. Les arts d'interprétation en direct (théâtre, musique, danse, opéra) sont toujours les plus populaires, suivis des arts visuels. En 2003, les festivals ont attiré 54,0 p. 100 des Canadiens. De plus, 14,0 p. 100 des Canadiens ont assisté à une activité artistique dans la langue officielle minoritaire de leur région, et près de la moitié (44,0 p. 100) des Canadiens ont assisté à une interprétation en direct ou à une exposition d'œuvres d'art mettant en valeur des cultures et des traditions diverses. (Decima, *Les Arts au Canada : Accessibilité et disponibilité*, 2004)

Renseignements additionnels : Habitudes de lecture

Une étude menée par Créatec + en 2005 semble indiquer qu'on n'assiste pas nécessairement à une baisse du taux de lecture dans la société canadienne et que l'Internet n'a pas eu d'effets néfastes sur les habitudes de lecture. En fait, cette enquête a montré que la lecture pour la détente est toujours une pratique solidement ancrée et largement répandue au Canada, et qu'au cours des 15 dernières années, il n'y a eu que peu ou pas de changement dans les habitudes de lecture pour la détente.

Les Canadiens qui ont participé à ce sondage manifestent généralement un goût certain pour la lecture de tous genres, surtout les ouvrages qualifiés de littéraires comme les romans (policiers, de science-fiction, etc.). Du nombre de répondants, 87,0 p. 100 lisent et 54,0 p. 100 lisent tous les jours ou presque. Les Canadiens semblent clairement se distinguer de leurs homologues américains dont presque la moitié lit en moyenne moins d'un livre par année et dont le taux de lecture a considérablement reculé au cours des 20 dernières années globalement.

Comme d'autres études antérieures l'ont fait, ce sondage met en relief l'importante influence de certaines caractéristiques démographiques et sociales sur l'attitude à l'égard du livre, par exemple le sexe, la scolarité, la situation géographique et la langue. Par exemple, si 51,0 p. 100 des hommes ont dit lire régulièrement ou énormément, ce pourcentage grimpe à 84,0 p. 100 chez les femmes. (Créatec +, *Lecture et achat des livres pour la détente – Sondage national 2005*)

Renseignements additionnels : Participation entre 1992 et 1998

Étant donné la variété accrue des activités offertes, les Canadiens disposent d'un choix élargi pour meubler leurs temps de loisir par rapport à il y a 10 ou 20 ans. De 1992 à 1998, soit la période à laquelle s'appliquent les données comparables les plus récentes, les formes de participation des Canadiens aux activités culturelles et patrimoniales ont quelque peu changé.

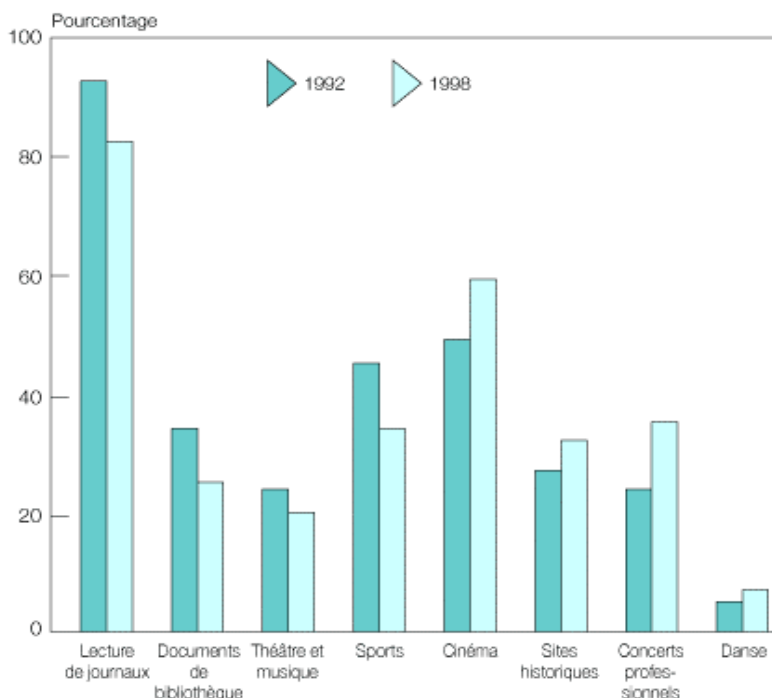
Bien que dans l'ensemble un nombre croissant de Canadiens ait assisté à des concerts et des spectacles donnés par des professionnels en 1998 (34,6 p. 100 contre 30,2 p. 100 en 1992), les taux de participation ont baissé pendant cette période pour le théâtre et la musique populaire (de 24,0 à 20,0 p. 100), l'opéra (de 4,4 à 3,0 p. 100) et la musique symphonique (de 12,2 à 8,2 p. 100). (Statistique Canada, 1998)

Dans d'autres domaines, les taux de participation sont par contre à la hausse. En effet, davantage de Canadiens ont visité des galeries d'art publiques (22,1 contre 19,3 p. 100) et assisté à des spectacles de danse (6,8 contre 4,9 p. 100). Les Canadiens ont également créé davantage leurs propres arts visuels, 11,6 p. 100 s'étant adonné à la peinture et à la sculpture en 1998, comparativement à 9,6 p. 100 en 1992. (Statistique Canada, 1998)

Renseignements**additionnels :****Divertissement et écoute de la télévision**

Le *pantouflage* est une tendance marquée qui se produit au chapitre de la consommation de produits culturels et de divertissement, les Canadiens dépensant toujours plus pour les produits de divertissement à la maison plutôt qu'à l'extérieur. Par exemple, le pourcentage des dépenses de divertissement que les ménages consacrent à la location de services de télédistribution et de services par satellite s'est accru, pour passer de 48,0 p. 100 en 1997 à 53,0 p. 100 en 2001. (Statistique Canada, *La culture en perspective*, vol. 4, n° 3, 2002)

Participation à des activités culturelles et patrimoniales choisies, Canada, 1992 et 1998



Source : Statistique Canada, 1998

Selon les résultats de l'enquête menée à l'automne 2003 *Écoute de la télévision*, cette augmentation des dépenses consacrées aux produits de divertissement à la maison ne semble pas se traduire directement par une écoute de la télévision en hausse. De 1998 à 2003, le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire de la télévision au Canada n'a pas changé, oscillant autour de 22 heures par semaine. L'étude montre que les jeunes consacrent actuellement moins de temps à la télévision qu'il y a cinq ans. Le temps d'écoute des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans, qui se situait à 14,3 heures en moyenne par semaine en 1998, est passé à 11,1 heures en 2003, alors que celui des jeunes femmes du même groupe d'âge a diminué de 17,6 heures en 1998 à 15,5 heures pour la même période. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 31 mars 2005)

L'enquête montre également que le contenu canadien des émissions de télévision est resté relativement stable en 2003, s'étant situé à environ 44 p. 100 pour la télévision payante et les services spécialisés canadiens et à seulement un peu moins de 57 p. 100 pour la télévision conventionnelle canadienne. En 1998, les mêmes indicateurs s'établissaient à 40,0 p. 100 et à un peu plus de 57 p. 100 respectivement.

Résultat du gouvernement du Canada : Des collectivités sécuritaires et sécurisées

- ▶ Sécurité
- ▶ Conditions de logement

Sécurité : Taux de criminalité

Rendement et tendances actuels

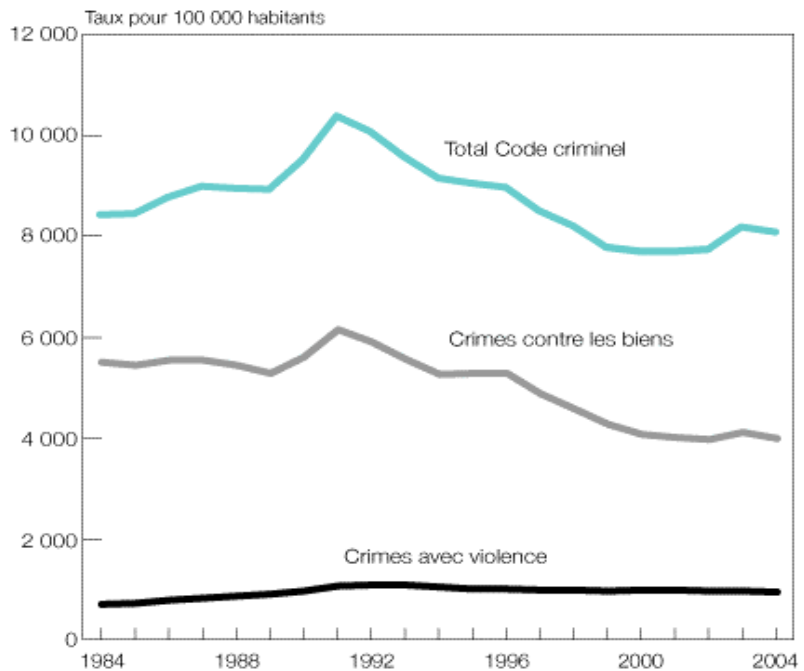
D'après les données communiquées par les services de police, le taux global de crimes avec violence a baissé de 2,0 p. 100 en 2004, mais le taux national d'homicides a augmenté de 12,0 p. 100. Dans l'ensemble, le taux de criminalité a chuté de 1,0 p. 100 en 2004.

À l'exception d'une légère hausse en 2003, le taux de criminalité a baissé en général depuis le sommet enregistré en 1991. En 2004, la police a déclaré environ 2,6 millions d'infractions, ayant donné un taux de criminalité de 12,0 p. 100 inférieur à ce qu'il était une décennie plus tôt.

En tout, environ 300 000 crimes avec violence ont été signalés à la police en 2004, et dans la majorité des cas, il s'agissait de voies de fait simples. Poursuivant la tendance générale à la baisse observée depuis 1991, le taux de crimes avec violence a baissé de 2,0 p. 100 par rapport à 2003. Il est de 10,0 p. 100 inférieur à ce qu'il était il y a une décennie, mais de 35,0 p. 100 plus élevé que 20 ans auparavant.

Pour ce qui est des crimes contre les biens, la police en a signalé près de 1,3 million l'an dernier. Le taux de crimes contre les biens a fléchi de 3,0 p. 100, la plupart des catégories ayant affiché une baisse. Les crimes contre les biens ont poursuivi le recul général amorcé en 1991, à l'exception de l'augmentation notable observée en 2003. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 21 juillet 2005)

Taux de criminalité par type de crime, Canada, 1984 à 2004



Source : Statistique Canada, 2004, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de la déclaration uniforme de la criminalité, 2004

Comparaison internationale

Une comparaison des taux de criminalité signalés par la police entre le Canada et les États-Unis pour 2000 révèle que les États-Unis ont affiché un taux de crimes avec violence beaucoup plus élevé que le Canada, qui pour sa part a affiché des taux généralement plus élevés de crimes contre les biens. Le rapport indique également que les États-Unis avaient enregistré un taux de 65,0 p. 100 plus élevé qu'au Canada pour les vols qualifiés et un taux d'homicides (5,5 homicides pour 100 000 habitants) trois fois plus élevé qu'au Canada (1,8 homicide pour 100 000 habitants). Par contre, au Canada, il y a eu 30,0 p. 100 de plus d'introductions par effraction et de vols de véhicules à moteur par habitant qu'aux États-Unis. (Statistique Canada, *Comparaisons de la criminalité entre le Canada et les États-Unis*, 2000)

Sécurité : Niveau de crainte de la criminalité

Rendement et tendances actuels

Selon les résultats de l'*Enquête sociale générale* de 2004, 94,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient à l'abri du risque de devenir victimes. Cette proportion est en hausse contre 86,0 p. 100 en 1993 et 91,0 p. 100 en 1999. Dans l'ensemble, 95,0 p. 100 des hommes étaient de cet avis, contre 93,0 p. 100 chez les femmes. Cet écart entre les sexes se rétrécit car la proportion de femmes s'est accrue de cinq points de pourcentage entre 1999 et 2004, et la proportion des hommes a augmenté de deux points.

En 2004, 58,0 p. 100 des personnes étaient d'avis que les niveaux de criminalité n'avaient pas changé et 30,0 p. 100 étaient d'avis que la criminalité avait pris de l'ampleur au cours des cinq dernières années. Ces opinions correspondaient assez bien aux points de vue exprimés dans le cadre de l'enquête de 1999. Toutefois, les opinions à l'égard de la criminalité dans les quartiers se sont améliorées depuis l'enquête menée en 1993, année au cours de laquelle les Canadiens étaient davantage enclins à déclarer que la criminalité était en hausse. À ce moment-là, 46,0 p. 100 étaient d'avis qu'elle avait augmenté.

Renseignements additionnels : Sécurité et confiance

Il semble y avoir un lien très étroit entre la sécurité et la confiance. En effet, lorsque la confiance diminue, les personnes sont moins portées à prendre des risques et davantage susceptibles de se craindre mutuellement. Par conséquent, les personnes ont tendance à exiger une plus grande protection, elles envisagent des actes déplacés de la part d'autrui et elles peuvent même se préparer à réagir au cas où les choses tourneraient mal.

À la question de savoir si « l'on peut faire confiance à la plupart des gens » ou si « l'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens », l'*Enquête sociale générale* de 2003 a

révélé que les Canadiens étaient divisés sur la question. Dans l'ensemble, 53,0 p. 100 des Canadiens ont répondu qu'on peut faire confiance aux gens, tandis que 43,0 p. 100 ont dit qu'on n'est jamais assez prudent dans nos relations avec eux. Aucun écart important n'a été observé entre les hommes et les femmes et les différents groupes d'âge. (Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2004)

Les personnes plus scolarisées et les membres des ménages ayant un revenu supérieur étaient plus susceptibles de dire qu'on peut faire confiance aux gens. Enfin, c'est au Québec que le niveau de confiance était le moins élevé, à 35,0 p. 100, comparativement à plus de 60,0 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et dans les provinces de l'Ouest.

Sécurité : Taux de victimisation

Rendement et tendances actuels

Six des dix pays qui ont participé à l'*Enquête internationale sur la victimisation criminelle* à la fois en 1996 et en 2000, y compris le Canada, n'ont enregistré aucun changement de leurs taux de victimisation.

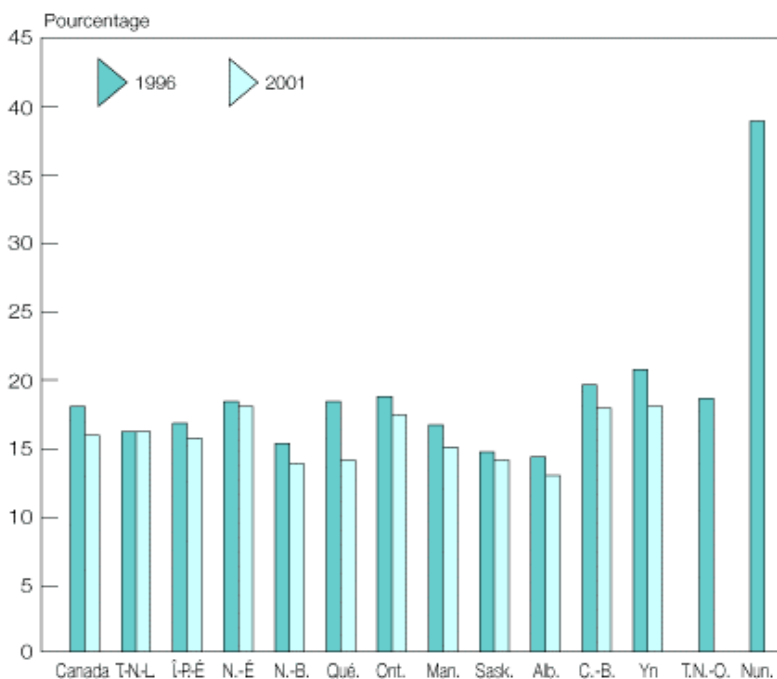
En tout, 24,0 p. 100 de Canadiens ont dit avoir été victimisés, mais c'est l'Australie et l'Angleterre qui ont affiché les taux les plus élevés, de 30,0 p. 100 et de 26,0 p. 100 respectivement. Le Portugal, le Japon et l'Irlande du Nord avaient les taux les moins élevés, tous à 15,0 p. 100. Les résultats de l'enquête de 2004 seront disponibles en 2006.

Conditions de logement

Rendement et tendances actuels

Entre 1996 et 2001, les conditions de logement se sont considérablement améliorées dans 27 des plus grandes régions métropolitaines du Canada, après s'être détériorées plus tôt au cours de la décennie. En dépit de cette amélioration générale, un ménage sur six habitant dans les régions métropolitaines du Canada occupait toujours un logement qui ne répondait pas à un ou plusieurs critères (logement de taille adéquate, logement abordable et logement de qualité convenable) établis par la [Société canadienne d'hypothèques et de logement \(SCHL\)](#).

Proportion de ménages ayant des besoins impérieux de logement, par province et territoire, 1996 et 2001



Source : SCHL, 2001

En 1996, 19,0 p. 100 des ménages vivant dans les régions métropolitaines du Canada et 17,9 p. 100 de tous les ménages du Canada avaient un « besoin impérieux de logement ». Cinq ans plus tard, cette proportion a chuté pour s'établir à 16,6 p. 100 pour les ménages vivant dans les régions métropolitaines et à 15,8 p. 100 pour tous les ménages du Canada. De ce nombre, plus des trois quarts se heurtaient à la difficulté de trouver un logement abordable. En fait, neuf ménages sur dix habitant dans les centres urbains ont déclaré que leur logement n'avait pas besoin de réparations majeures et qu'ils avaient un nombre de chambres suffisant comparativement au nombre de membres de la famille, selon les Normes nationales d'occupation. (Consultez la partie consacrée au logement dans le chapitre sur les peuples autochtones pour obtenir un complément d'information.)

Renseignements additionnels sur les fondements sociaux du Canada

Développement des jeunes enfants

Bon nombre d'exemples sur les initiatives conjointes menées sur les jeunes enfants témoignent de la forte collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires pour

améliorer le bien-être des jeunes enfants et de leur famille. Le *Cadre multilatéral fédéral-provincial-territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*, les travaux effectués récemment dans le cadre de l'Initiative de développement de la petite enfance et l'*Entente sur le développement de la petite enfance* conclue entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, avaient pour objectif d'améliorer et de renforcer le soutien au développement de la petite enfance et l'aide aux parents tout en offrant l'accès à des programmes et des services abordables et de qualité, réglementés à l'échelle provinciale et territoriale.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Canada accorde 1,05 milliard de dollars sur cinq ans au titre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour aider les provinces et les territoires à investir dans l'apprentissage et le développement de la petite enfance, notamment des services d'aide à l'enfance, des garderies familiales, des centres préscolaires et des garderies éducatives. Les investissements portent également sur les dépenses de capital et de fonctionnement, les places de garde subventionnées, la majoration des salaires, la formation, le perfectionnement et le soutien professionnel, l'assurance de la qualité, l'information des parents et l'orientation vers les autorités compétentes. Le Budget de 2005 confirme que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux sera mis à contribution pour assurer une affectation permanente de 350 millions de dollars à compter de 2007-2008. Le financement des dépenses en capital et de fonctionnement, l'assurance de la qualité, l'information des parents et leur orientation vers les autorités compétentes, ainsi que l'accès aux services de garde dans la langue officielle minoritaire sont visés par les investissements.

L'environnement et ses effets sur la santé

Au cours de la décennie écoulée, les effets de l'environnement sur la santé sont devenus de plus en plus préoccupants, et 61,0 p. 100 des Canadiens sont désormais d'avis que les problèmes environnementaux ont maintenant « un effet important » ou « moyen » sur eux, en hausse contre 52,0 p. 100 en 1992. (*Environmental Monitor, 2002-3*)

Par ailleurs, les Canadiens sont pessimistes quant aux effets des problèmes environnementaux sur la santé des futures générations. Une grande majorité de Canadiens (89,0 p. 100) sont d'accord pour dire que la pollution environnementale a déjà des effets nuisibles sur la santé des enfants, en baisse de 5,0 p. 100 par rapport à 1999. Les résultats obtenus plus récemment soutiennent ce constat et montrent que 91,0 p. 100 des Canadiens sont toujours d'avis que les problèmes environnementaux nuisent à la santé de leurs enfants et petits-enfants, « de façon importante » (63,0 p. 100) ou « moyenne » (28,0 p. 100). (*Environmental Monitor, 2003-1*)

Immigration

Au cours du siècle écoulé, l'immigration a joué un rôle majeur dans la composition ethnique et culturelle du Canada. Entre 1901 et 2000, le Canada a accueilli plus de 13,4 millions d'immigrants. En 2001, il se classait deuxième dans le monde, derrière l'Australie, au chapitre de la proportion de la population née à l'étranger. D'après le Recensement de 2001 de l'Australie, 22,0 p. 100 de la population est née à l'étranger, comparativement à 18,0 p. 100 pour le Canada (5,4 millions de personnes). Par contre, seulement 11,0 p. 100 de la population aux États-Unis était née à l'étranger en 2000.

Il y a un demi-siècle, une grande majorité d'immigrants au Canada provenaient de pays européens comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, tendance qui a considérablement changé ces dernières années, car les nouveaux arrivants au pays proviennent désormais des pays asiatiques. Sur 1,8 million d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 2001, 58,0 p. 100 provenaient d'Asie (y compris le Moyen-Orient), 20,0 p. 100 d'Europe, 11,0 p. 100 des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, 8,0 p. 100 d'Afrique, et 3,0 p. 100 des États-Unis. (Statistique Canada, *Recensement de 2001*)

L'égalité entre les genres dans le monde

Une étude menée en 2005 par le [Forum économique mondial](#) a révélé que le Canada n'était pas le seul pays à viser l'égalité entre les genres, aucun autre pays n'ayant encore réussi à éliminer l'écart entre les deux sexes. La Suède (au premier rang) et d'autres pays nordiques qui se distinguent à l'échelle mondiale pour ce qui est de la réduction de cet écart entre les deux sexes, enregistrent toujours des disparités importantes. Dans l'ensemble, le Canada se classe au septième rang sur 58 pays, au titre de l'effort déployé pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Le Canada a surpassé le Royaume-Uni (8^e), l'Allemagne (9^e), la France (13^e) et les États-Unis (17^e). L'étude, qui est fondée essentiellement sur les résultats du Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), a utilisé les mesures suivantes : participation économique, débouchés économiques, santé et bien-être, niveau de scolarité et renforcement de l'autonomie politique. (Forum économique mondial, *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap*, 2005)

Dépenses totales consacrées à la culture

Le gouvernement du Canada fait la promotion de la culture, des arts et du patrimoine canadiens, tant au pays qu'à l'étranger. En 2002-2003, les dépenses totales qu'il a consacré à la culture ont augmenté de 6,5 p. 100 par rapport à l'année précédente, pour se chiffrer à 3,4 milliards de dollars. En 2003-2004, l'aide financière fournie aux artistes canadiens par le Conseil des Arts du Canada a atteint 137,0 millions de dollars.

Les dépenses totales que le gouvernement fédéral consacre à la culture englobent la gamme complète d'activités culturelles, artistiques et patrimoniales, comme les bibliothèques nationales, publiques et scolaires, les musées, les archives publiques, les sites historiques et les parcs naturels, la littérature, les arts d'interprétation, l'éducation artistique, les arts visuels, les films et vidéos, la radiodiffusion, l'enregistrement sonore, les installations culturelles, les centres, les festivals, pour ne citer que ceux-ci. Pour de plus amples détails, veuillez consulter *Le Quotidien*, 27 janvier 2005, de Statistique Canada.

Initiative nationale pour les sans-abri

À la fin des années 1990, le phénomène de l'itinérance a pris les proportions d'une crise dans de nombreuses villes canadiennes. Pour faire face à la situation, le gouvernement du Canada a adopté l'[Initiative nationale pour les sans-abri](#) (INSA) en 1999, afin d'aider les gouvernements et les organismes communautaires à poursuivre leur travail pour venir en aide aux sans-abri. Depuis lors, les collectivités canadiennes ont mené plus de 3 242 projets, financés entièrement ou partiellement par l'INSA. Les projets menés ont permis d'installer environ 10 700 nouveaux lits permanents dans les refuges, les maisons de transition et les logements avec services de soutien. Dans l'ensemble, 1 287 établissements d'hébergement et de soutien, comme les banques alimentaires, les soupes populaires et les centres d'accueil ont bénéficié des projets financés par l'INSA. (INSA, 2005)

Violence familiale

En 2002, plus de 205 000 victimes de crimes avec violence ont été signalées par les 94 services de police au Canada qui ont participé à l'*Enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité*, qui collectivement représentent 56,0 p. 100, soit plus de la moitié, du volume national de la criminalité. (Statistique Canada, *La violence familiale au Canada : Un profil statistique*, 2004)

Les recherches ont révélé que, même s'ils représentent 23,0 p. 100 de la population, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ont constitué 61,0 p. 100 des victimes d'agression sexuelle et 20,0 p. 100 de l'ensemble des victimes de voies de fait. Les filles représentaient 79,0 p. 100 des victimes d'agressions sexuelles dans la famille signalées aux services de police. Les taux d'agression sexuelle étaient les plus élevés parmi les filles de 11 à 14 ans et parmi les garçons de 3 à 7 ans.

L'étude souligne également le fait qu'il existe un lien étroit entre la violence au foyer et les problèmes à court et à long terme de comportement chez les enfants, comme l'agression, l'anxiété et les problèmes émotifs.

Services aux victimes

Il ressort d'une brève analyse de la première *Enquête sur les services aux victimes* que les organismes de services aux victimes sont venus en aide à plus de 360 000 personnes victimes de crimes en 2002 et en 2003. Les types de services les plus courants offerts par tous les types d'organismes de soutien sont le soutien émotionnel et divers types de renseignements sur les procédures judiciaires ainsi que la structure et le processus du système de justice pénale. Dans certains cas, les travailleurs auprès des victimes ont accompagné leurs clients au tribunal ou les ont aidés à préparer des déclarations sur les incidences.

Les résultats de l'enquête ont montré que le jour de cette brève analyse, le 22 octobre 2003, plus des trois quarts des personnes qui ont demandé de l'aide étaient victimes de crimes avec violence, directement ou indirectement. La plupart étaient des femmes et des filles. En fait, même si l'on ne tient pas compte des clients des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, les chiffres ont montré que les femmes représentaient plus de sept victimes sur dix auxquelles on est venu en aide ce jour-là. Quant aux enfants âgés de moins de 18 ans, ils constituaient 18,0 p. 100 de la population à laquelle les organismes de services aux victimes ont apporté leur aide ce jour-là. (Statistique Canada, *Le Quotidien*, décembre 2004)

Crimes motivés par la haine

Douze grands services de police partout au pays ont déclaré 928 cas de crimes motivés par la haine en 2001 et en 2002. La période étudiée comprend l'après-11 septembre 2001, durant laquelle les services de police ont constaté une augmentation de la criminalité motivée par la haine, 15,0 p. 100 des crimes survenus après les attaques du 11 septembre ayant été directement associés à ces événements. Pour l'ensemble des crimes motivés par la haine signalés en 2001-2002, plus de la moitié (57,0 p. 100) avaient pour motif la race ou l'origine ethnique, 43,0 p. 100 étaient liés à des motifs religieux et 10,0 p. 100, à l'orientation sexuelle. Pendant la période de suivi, les Juifs et les institutions juives ont été la cible la plus fréquente des actes criminels, représentant un quart des crimes motivés par la haine.

Les membres des minorités visibles disent avoir peur d'être victimes d'un crime motivé par la haine liée à l'ethnicité, à la langue ou à la religion, dans une proportion qui représente plus de deux fois le pourcentage des Canadiens en général, et les craintes d'être victime sont également plus importantes chez les adeptes de l'hindouisme et des religions juive et musulmane. (Statistique Canada, 2004)

3. La place du Canada dans le monde

Résultat du gouvernement du Canada : Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux

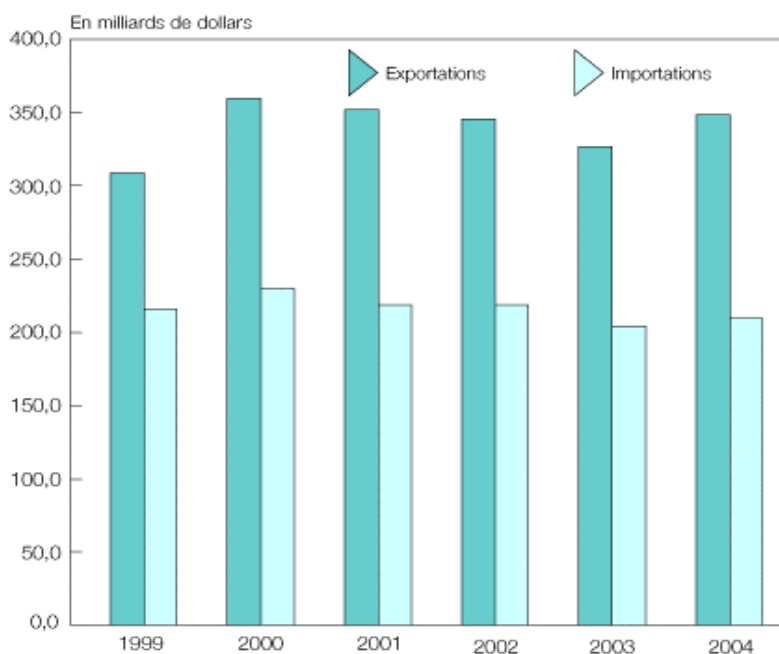
- ▶ Échanges commerciaux
- ▶ Relations du Canada avec les É.-U. (indicateur supplémentaire)

Échanges commerciaux

Rendement et tendances actuels

En 2004, les importations canadiennes en provenance des États-Unis ont totalisé 208,9 milliards de dollars, soit 58,8 p. 100 de l'ensemble des importations. Les importations en provenance des États-Unis n'ont cessé d'augmenter pendant les années 1990 (137,3 milliards de dollars en 1994), pour atteindre le sommet de 229,7 milliards de dollars en 2000. Les importations de marchandises en provenance du Mexique, pour 2004, ont totalisé 13,4 milliards de dollars, soit 3,8 p. 100 du volume total des importations, en hausse de 1,3 milliard de dollars par rapport à 2000 et de 8,9 milliards de dollars depuis 1994. (Statistique Canada, 2005)

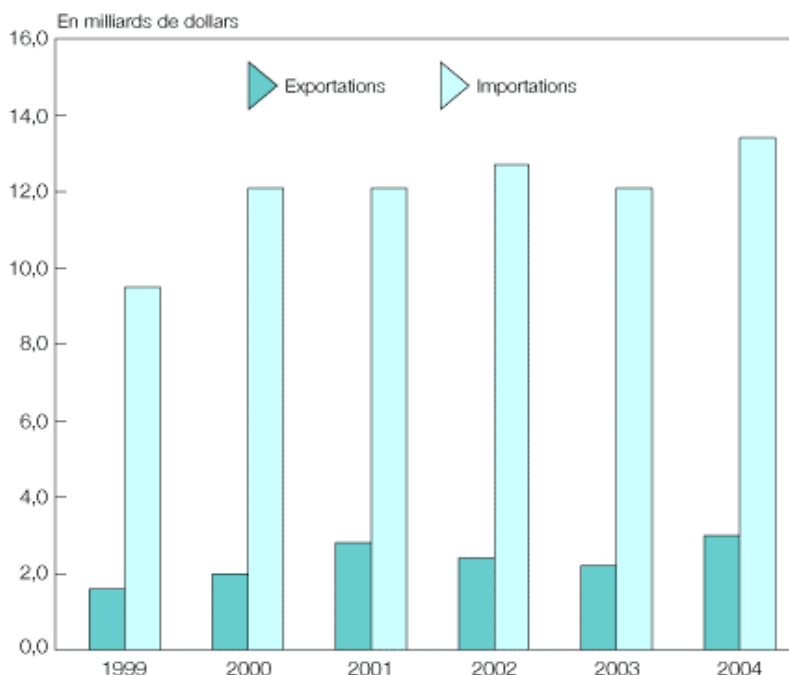
Importations et exportations de marchandises avec les États-Unis, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

En 2004, les exportations canadiennes de marchandises vers les États-Unis ont totalisé 348,1 milliards de dollars, soit 84,5 p. 100 de toutes les exportations. Les exportations vers les États-Unis ont également augmenté pendant les années 1990 (183,3 milliards de dollars en 1994), pour atteindre 359,3 milliards de dollars en 2000. En 2004, les exportations de marchandises vers le Mexique se sont chiffrées à 3 milliards de dollars, soit 0,7 p. 100 de toutes les exportations, en hausse de près d'un milliard de dollars depuis 2000, et de 1,9 milliard de dollars depuis 1994. (Statistique Canada, 2005)

Importations et exportations de marchandises avec le Mexique, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

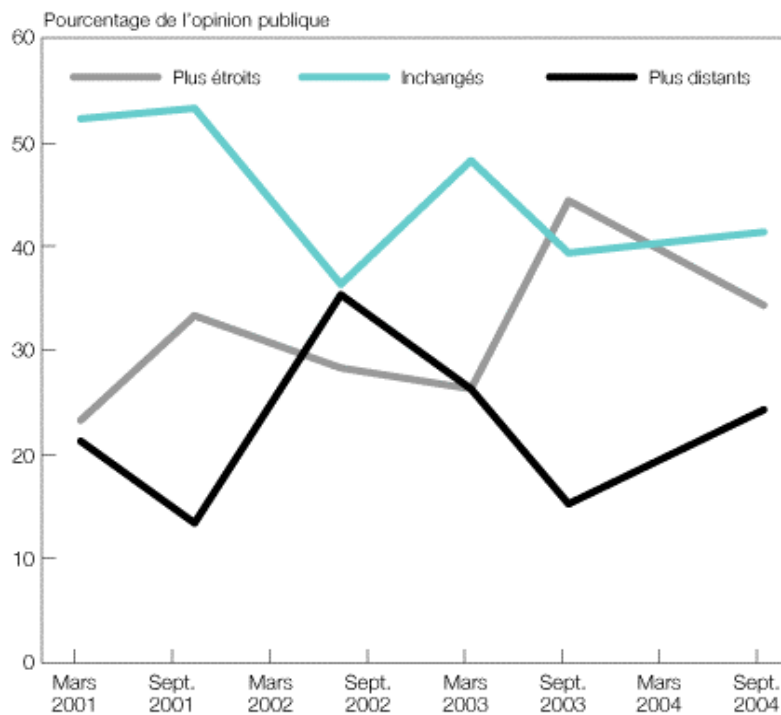
Relations du Canada avec les États-Unis (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Selon *Portraits du Canada 2004*, un sondage d'opinion mené par le CRIC en 2004, 34,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que le Canada devrait entretenir des relations plus étroites avec les États-Unis, en hausse de 1,0 p. 100 par rapport à 2001; 41,0 p. 100 souhaitaient que les relations se maintiennent à leur niveau actuel, en baisse de 12,0 p. 100 par rapport à 2001, et 24,0 p. 100 étaient d'avis que le Canada devrait entretenir des relations moins étroites avec les États-Unis, en hausse de 11,0 p. 100 par rapport à 2001.

Quant à l'élaboration de mesures de sécurité communes à la frontière, en septembre 2004, 62,0 p. 100 des Canadiens pensaient que c'était une bonne idée, contre 36,0 p. 100, qui pensaient l'inverse. En avril 2002, 66,0 p. 100 des Canadiens trouvaient que l'idée d'une politique commune en matière de sécurité à la frontière était une bonne idée, contre 31,0 p. 100, qui jugeaient l'idée mauvaise. (CRIC, *Portraits du Canada 2004*, 2005)

Liens entre le Canada et les États-Unis, 2001 à 2004



Source : Centre de recherche et d'information sur le Canada, *Portraits du Canada 2004*, 2005

Résultat du gouvernement du Canada : Une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde

- ▶ Position du Canada en matière d'investissement
- ▶ Commerce avec des partenaires non membres de l'ALENA (indicateur supplémentaire)

Position du Canada en matière d'investissement : Investissement direct canadien à l'étranger

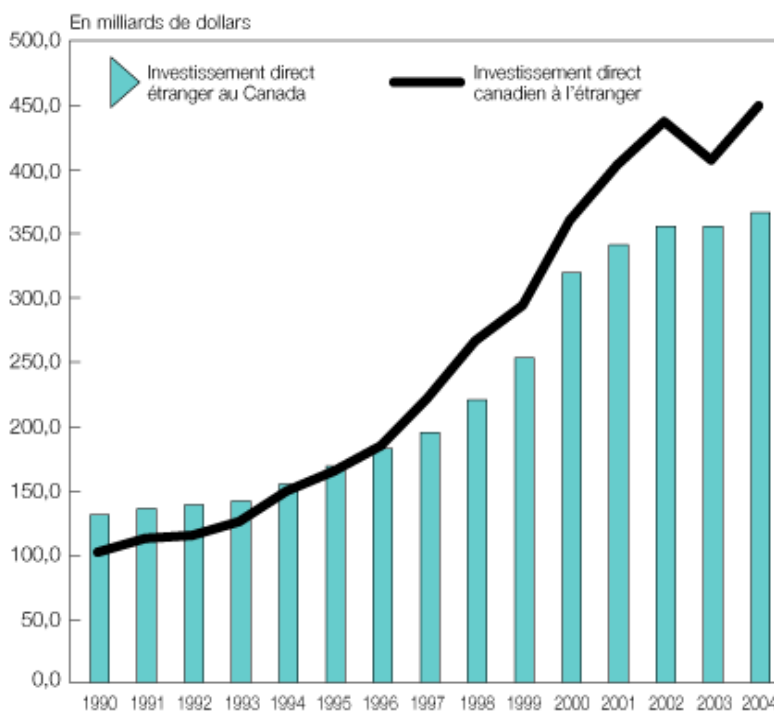
Rendement et tendances actuels

Depuis le niveau de 98,4 milliards de dollars enregistré en 1990, l'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE) a plus que quadruplé, pour se chiffrer à 445,1 milliards de dollars en 2004, soit une augmentation de 10,3 p. 100 par rapport à 2003. En 1995, l'IDCE se chiffrait à 161,2 milliards de dollars, et en 2000, à 356,5 milliards de dollars. (Statistique Canada, 2005)

En accord avec la structure commerciale du Canada, l'Amérique du Nord – notamment les États-Unis – reçoit la majorité de cet investissement. En 2004, les

pays considérés comme nord-américains aux fins de l'investissement (États-Unis, Mexique et Caraïbes) ont reçu 259,0 milliards de dollars des IDCE, dont 193,9 milliards – soit 43,6 p. 100 de l'ensemble des IDCE – sont allés aux États-Unis. Ces chiffres ont presque quadruplé depuis 1990, année pour laquelle l'investissement du Canada dans d'autres pays nord-américains totalisait 66,1 milliards de dollars – dont 60,0 milliards de dollars aux États-Unis. (Statistique Canada, 2005)

Position d'investissement direct à l'étranger, 1990 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

Le Royaume-Uni est la deuxième destination de l'IDCE, en importance; il représente 44,0 milliards de dollars, en hausse de 3,0 milliards de dollars par rapport à 2003. Les pays de l'Union européenne ont été les bénéficiaires de 26,5 p. 100 de l'IDCE en 2004, en hausse de 19,3 p. 100 depuis 1989.

La majorité de l'IDCE est destinée à d'autres pays industrialisés (essentiellement les États-Unis, l'Union européenne et le Japon), mais l'IDCE dans les pays en développement et les marchés émergents représente environ un quart de l'IDCE total. En 2004, l'investissement du Canada à l'étranger était concentré dans le secteur de la finance et de l'assurance (44,5 p. 100), suivi du secteur de l'énergie et du minerai métallifère (21,6 p. 100). (Commerce international Canada et Statistique Canada, *Le point sur le commerce en 2005*, 2005)

Position du Canada en matière d'investissement : Investissement direct étranger

Rendement et tendances actuels

Depuis 1990, l'investissement direct étranger (IDE) au Canada s'est accru de près de 180 p. 100, pour passer de 130,9 milliards de dollars à 365,7 milliards de dollars en 2004.

Au même titre que les échanges internationaux et l'investissement direct du Canada à l'étranger, l'IDE au Canada provient essentiellement de l'Amérique du Nord. En 2004, les pays nord-américains ont investi en tout 242,4 milliards de dollars au Canada, en hausse de 45,6 milliards de dollars depuis 2000 et de 156,6 milliards de dollars depuis 1990.

L'investissement des États-Unis au Canada s'est accru de 183,2 p. 100 depuis 1990, pour passer de 84,1 milliards de dollars à 238,2 milliards de dollars en 2004.

Depuis 1990, les États-Unis conservent leur rang de premier investisseur au Canada, suivis par le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas et le Japon. Réunis, ces cinq pays détiennent un peu plus de 87,7 p. 100 de l'IDE au Canada, pour l'année 2004.

En dépit du fait que l'IDE ait triplé au Canada depuis 1990, la majorité de l'investissement étranger provient toujours des États-Unis et de l'Europe occidentale. (Statistique Canada, 2005)

Renseignements additionnels : Complément d'information sur l'IDCE

Outre le Royaume-Uni, quatre autres pays européens se classent parmi les 10 premiers pays destinataires de l'IDCE : l'Irlande, les Pays-Bas, la France et la Hongrie. Entre 1997 et 2004, l'IDCE a connu la plus forte expansion, en pourcentage, en Hongrie. Il a grimpé pour passer de 188,0 millions de dollars à 10,0 milliards de dollars à la fin de 2004. La Corée du Sud vient au neuvième rang pour ce qui est de la croissance de l'IDCE, avec une augmentation de près de 300 p. 100. Le stock d'IDCE au Royaume-Uni et en Irlande est néanmoins celui qui a pris le plus d'ampleur, en termes absolus. (Commerce international Canada, 2005)

Renseignements additionnels sur le bilan net de l'investissement direct du Canada

La différence entre l'investissement direct du Canada à l'étranger et l'investissement direct étranger au Canada constitue ce qu'on appelle le bilan net de l'investissement direct. En 2004, le bilan net de l'investissement direct a augmenté pour atteindre un sommet de 79,4 milliards de dollars, en hausse contre 49,0 milliards de dollars en 2003.

Plus des trois quarts des pays destinataires de l'IDCE ou à l'origine de l'IDE au Canada ont un bilan net de l'investissement direct positif – à l'exception des États-Unis, de la France, des Pays-Bas et de la Suisse – dont le bilan net de l'investissement direct n'a jamais été positif. (Statistique Canada, 2005)

Renseignements additionnels : Tendances concernant le commerce du Canada Principaux groupes de produits d'importation et d'exportation et principales zones commerciales

Année	Importations, total de toutes les marchandises (millions de \$)	Exportations, total de toutes les marchandises (millions de \$)
1990	136 245	148 979
1991	135 461	146 006
1992	148 018	162 828
1993	169 953	187 515
1994	202 736	225 679
1995	225 553	262 267
1996	232 557	275 819
1997	272 946	298 072
1998	298 386	318 444
1999	320 379	355 420
2000	356 992	413 215
2001	343 111	404 085
2002	348 849	396 378
2003	335 963	380 866
2004	355 272	411 886

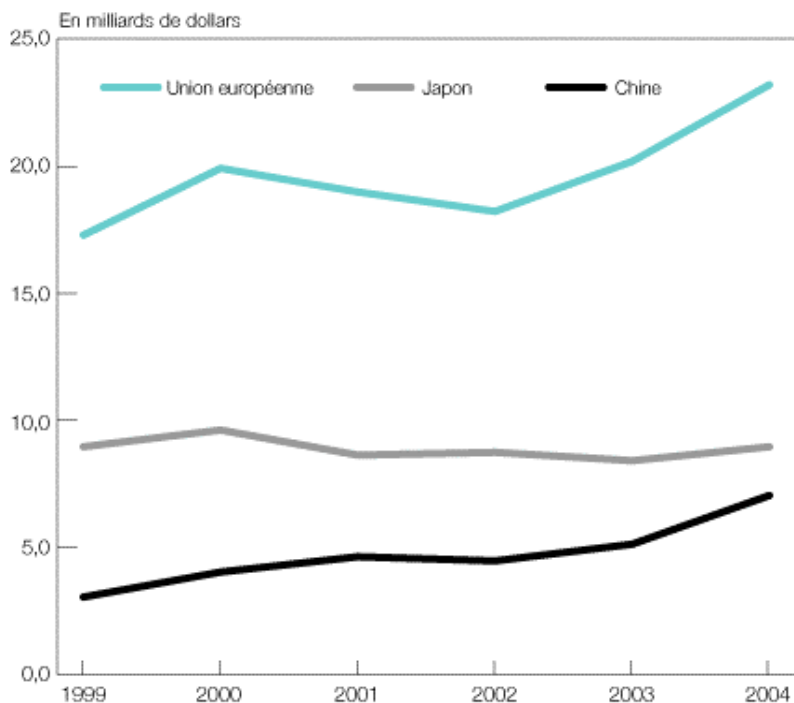
(Statistique Canada, 2005)

Commerce avec des partenaires non membres de l'ALENA (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

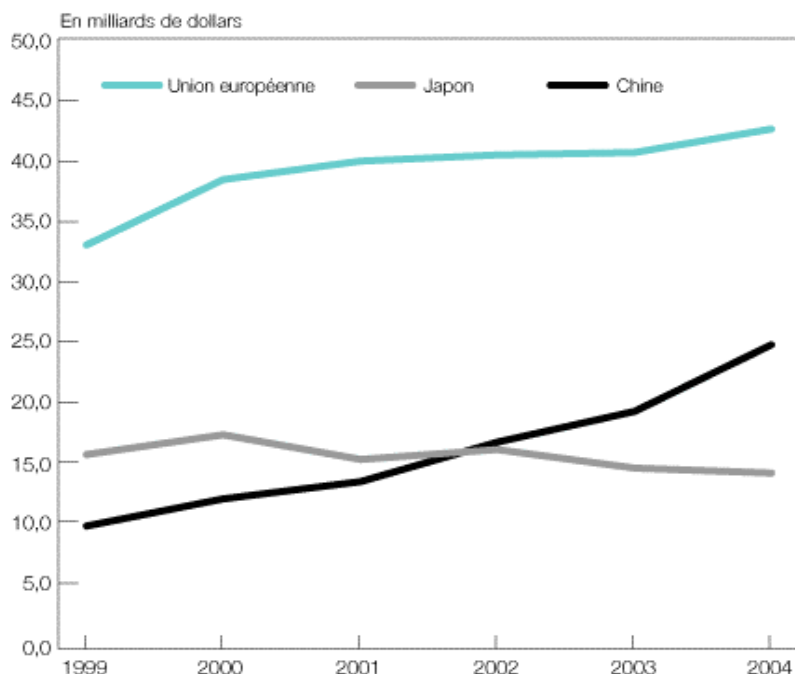
Les exportations de marchandises du Canada vers l'Union européenne et la Chine se sont accrues entre 1999 et 2004. En 2004, 1,6 p. 100 des exportations de marchandises du Canada ont été envoyées à la Chine, en hausse contre 0,8 p. 100 en 1999. Les exportations vers l'Union européenne représentent désormais 5,6 p. 100 des exportations de marchandises du Canada, en hausse contre 4,8 p. 100 en 1999. Le pourcentage des importations de marchandises du Canada en provenance de la Chine et de l'Union européenne a atteint respectivement 6,8 p. 100 et 11,8 p. 100 en 2004 et, dans ce dernier cas, il s'agit de la deuxième place derrière les États-Unis dont les importations de marchandises vers le Canada ont représenté 58,8 p. 100. En 1999, la part des importations du Canada revenant à la Chine est demeurée à 2,8 p. 100, et la part revenant à l'Union européenne était de 10,1 p. 100. (Statistique Canada, 2005)

Les exportations du Canada, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

Les importations du Canada, 1999 à 2004



Source : Statistique Canada, 2005

Résultat du gouvernement du Canada : Un monde sécuritaire et sécurisé

- ▶ Conflits armés
- ▶ Sécurité perçue
- ▶ Dépenses consacrées à la défense en pourcentage du PIB (indicateur supplémentaire)

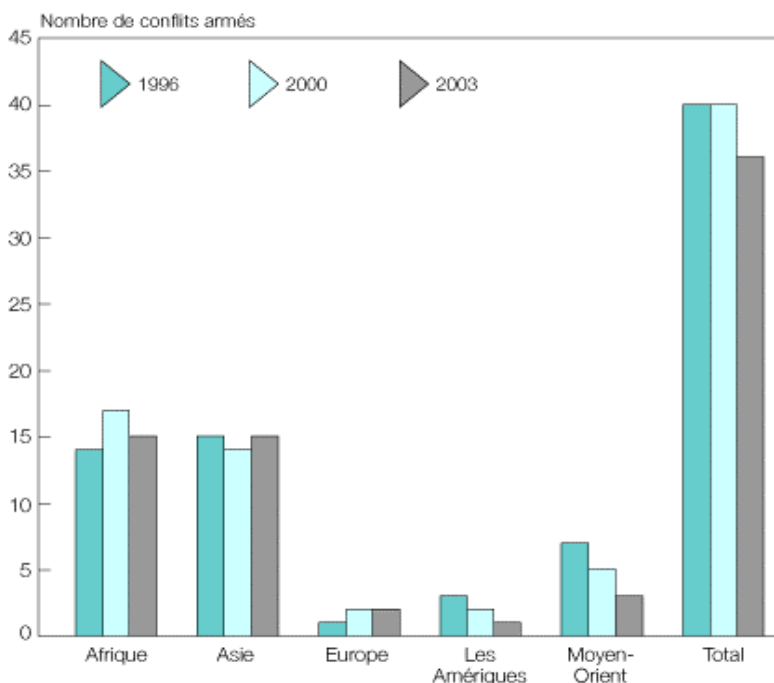
Conflits armés

Rendement et tendances actuels

En 2003, on a dénombré 36 conflits armés dans 28 pays – en baisse contre 37 conflits armés dans 29 pays en 2002. Ces chiffres représentent une diminution générale du nombre de conflits armés depuis 1995, alors qu'on en dénombrait 44 dans le monde entier. En outre, il s'agit du plus petit nombre d'États en proie à des conflits depuis 1987. (Project Ploughshares, *Armed Conflicts Report 2004*)

Pour ce qui est de la répartition géographique, en 2003, l'Afrique et l'Asie ont connu 30 des 36 conflits armés (15 chacun), soit 84,0 p. 100 des conflits dans le monde, en hausse contre 29 conflits en 1996. Le Moyen-Orient a vécu pour sa part trois conflits, soit 8,0 p. 100 du nombre total, en baisse contre le niveau de 1996, soit sept conflits armés. L'Europe et les Amériques ont dénombré trois conflits armés (deux et un respectivement), soit 8,0 p. 100 du nombre total, en baisse contre quatre conflits armés en 1996. (Project Ploughshares, *Armed Conflicts Report 2004*)

Répartition géographique des conflits armés, 1996, 2000 et 2003



Source : Project Ploughshares, *Armed Conflicts Report*, 2004

Sécurité perçue

Rendement et tendances actuels

Selon le sondage *Voice of the People* de 2003 mené par Gallup International, seulement 22,0 p. 100 des citoyens de 51 pays étaient d'avis que leur pays leur offrait une plus grande sécurité aujourd'hui qu'il y a dix ans, tandis que 57,0 p. 100 pensaient le contraire. Un total de 42,0 p. 100 de Canadiens et de 53,0 p. 100 d'Américains étaient d'avis que leur pays était moins sécuritaire aujourd'hui qu'il l'était il y a dix ans.

En ce qui touche **la sécurité nationale perçue** :

- ▶ 35,0 p. 100 de Canadiens et 40,0 p. 100 d'Américains considéraient la sécurité nationale comme bonne;
- ▶ 25,0 p. 100 de tous les Nord-Américains considéraient la sécurité nationale comme insuffisante.

En ce qui touche **la sécurité internationale perçue** :

- ▶ 43,0 p. 100 de Canadiens considéraient que la sécurité internationale était insuffisante et seulement 18,0 p. 100 estimaient qu'elle était bonne;
- ▶ 38,0 p. 100 d'Américains étaient d'avis que la sécurité internationale était insuffisante, contre 24,0 p. 100 qui pensaient qu'elle était bonne.

(Gallup International, sondage *Voice of the People*, 2003)

Dépenses consacrées à la défense en pourcentage du PIB (indicateur supplémentaire)

Rendement et tendances actuels

Le Canada a accru ses dépenses consacrées à la défense nationale de 700 millions de dollars les faisant passer à 13,9 milliards de dollars en 2004-2005, par rapport à 2003-2004. En pourcentage du PIB, les dépenses consacrées à la défense sont demeurées à 1,2 p. 100. Depuis le début des années 1980, les dépenses canadiennes consacrées à la défense, exprimées en pourcentage du PIB, ont baissé graduellement. En 1983 et en 1984, le rapport était de 1,9 p. 100, mais pour la période allant de 1991 à 1993, le rapport a baissé pour s'établir à 1,7 p. 100. (Défense nationale, OTAN et Statistique Canada, 2005)

Les dépenses consacrées à la défense pour l'ensemble des membres de l'OTAN se sont accrues de façon spectaculaire depuis 1980. Étant donné que les dépenses n'ont pas suivi le rythme de la

croissance du PIB dans ces pays, les dépenses exprimées en un pourcentage du PIB ont baissé de façon graduelle.

Parmi les [pays membres de l'OTAN en 2004](#), les États-Unis viennent au premier rang pour ce qui est des dépenses consacrées à la défense (plus de 462 milliards de dollars américains). Les États-Unis sont également en tête pour le rapport des dépenses au PIB, qui s'établit à 3,9 p. 100, devant la Turquie avec 3,5 p. 100 et la Grèce avec 2,9 p. 100. (OTAN, 2005)

Résultat du gouvernement du Canada : La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable

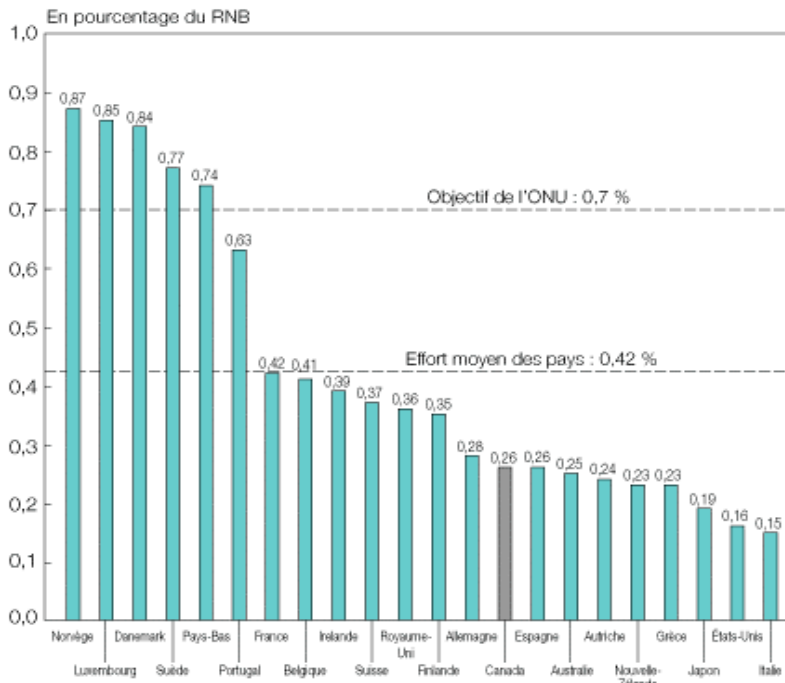
► Aide publique au développement (APD) en pourcentage du revenu national brut

L'APD mesurée en pourcentage du revenu national brut

Rendement et tendances actuels

En 1969, la Commission d'étude du développement international recommandait que les pays développés consacrent 0,7 p. 100 de leur produit national brut (PNB) à leur budget officiel d'aide publique. L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé cette norme en 1970. Les statistiques comparatives récentes, par exemple, celles qui sont compilées par l'OCDE, utilisent un nombre légèrement différent, le revenu national brut (le RNB ne prend pas en compte les biens et services produits par les non-résidents) pour mesurer les dépenses des gouvernements nationaux au titre de l'APD.

Aide publique au développement nette en pourcentage du revenu national brut, 2004



Source : OCDE, 2005

En 2004, le Canada a consacré 0,26 p. 100 (ou environ 3,3 milliards de dollars) de son RNB à l'APD et il s'est classé au 14^e rang parmi les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Cela représente une amélioration par rapport à 2003, alors que le Canada consacrait 0,24 p. 100 de son RNB à l'APD. En 2004, le Canada s'est classé au 4^e rang parmi les pays du G-7 derrière la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne mais devant le Japon, les États-Unis et l'Italie. (OCDE, 2005)

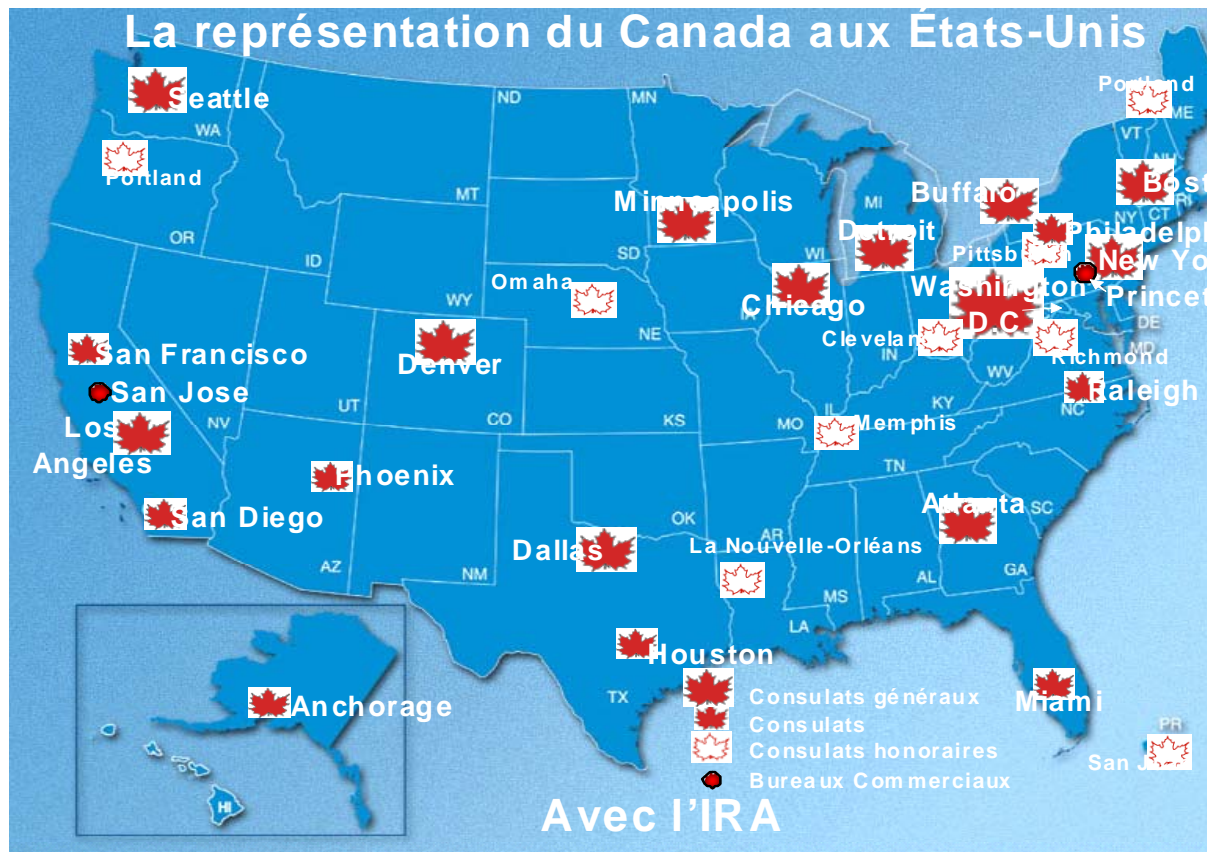
Il y a 20 ans, le rapport entre l'APD du Canada et son PNB s'établissait à 0,49 p. 100 et il a atteint un sommet de 0,50 p. 100 en 1986-1987. Depuis, le ratio a constamment diminué, passant à 0,42 p. 100 en 1994-1995 et à 0,27 p. 100 en 2001-2002. (Agence canadienne de

développement international, *Rapport statistique sur l'aide publique au développement, 2003-2004*)

Pour que le Canada puisse atteindre l'objectif à long terme fixé par la communauté internationale, c'est-à-dire consacrer 0,7 p. 100 de son RNB à l'APD, le gouvernement s'est engagé, dans son énoncé de politique internationale, à augmenter constamment son ratio au-delà de 2010 et à accélérer le taux de croissance prévu de son aide internationale au fur et à mesure que la situation financière du Canada continuera de s'améliorer.

Renseignements additionnels sur la place du Canada dans le monde

*Représentation diplomatique du Canada aux États-Unis
(depuis l'Initiative de représentation accrue aux États-Unis)*



(Source : Affaires étrangères Canada, 2005)

Progrès dans les discussions relatives à la frontière intelligente

- ▶ Le programme conjoint NEXUS simplifie le passage à la frontière des voyageurs à faible risque préapprouvés. Outre le programme NEXUS pour les frontières terrestres, le projet pilote binational NEXUS Air, administré conjointement par l'Agence des services frontaliers du Canada et par la U.S. Customs and Border Protection (CBP), facilite l'entrée efficace et sécuritaire des passagers aériens à faible risque préapprouvés au Canada et aux États-Unis. De plus, le projet pilote NEXUS Maritime a été mis en œuvre.
- ▶ La même approche est utilisée dans le cadre du Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) pour les camionneurs et les produits commerciaux à faible risque préapprouvés. EXPRES est maintenant en vigueur dans 12 postes frontières qui représentent 80,0 p. 100 des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.
- ▶ L'*Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis* a été signée et mise en œuvre. Elle aide les deux pays à mieux gérer la circulation des demandeurs d'asile qui traversent leur frontière terrestre commune.
- ▶ Les équipes intégrées de la police des frontières ont pris de l'ampleur le long de la frontière. Ces équipes pluridisciplinaires surveillent les activités terroristes et criminelles potentielles entre les points d'entrée. Au total, 23 équipes sont maintenant à l'œuvre dans 15 régions.
- ▶ L'Agence canadienne des services frontaliers a créé le Centre national d'évaluation des risques pour favoriser l'échange de renseignements avec les États-Unis en ce qui concerne les personnes et les marchandises qui présentent un risque élevé. Cet échange permet aux deux pays de détecter et d'arrêter plus facilement les voyageurs et les marchandises à risque élevé à destination du Canada ou des États-Unis.
- ▶ Les installations de Fort Erie, Windsor, North Portal et Vancouver ont été améliorées grâce au Fonds sur l'infrastructure frontalière d'Infrastructure Canada. (Agence canadienne des services frontaliers et Infrastructure Canada, 2005)

Transfert des pensions et commerce des services

Le transfert des pensions est essentiel au développement du commerce des services et constitue un volet important du plan d'action du Canada en matière de commerce. Le gouvernement du Canada négocie et administre des accords de sécurité sociale visant à coordonner le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse avec les programmes de revenu de retraite comparables administrés par d'autres pays. Les accords de sécurité sociale favorisent la compétitivité économique des entreprises canadiennes ayant une portée mondiale en maintenant la protection dont jouissent les travailleurs canadiens de ces entreprises en vertu du Régime de pensions du Canada. Ils protègent également les immigrants qui ne sont pas couverts par les lois canadiennes sur la sécurité sociale. (Développement social Canada, 2005)

Missions internationales de soutien de la paix des Forces canadiennes en 2004

1. Europe

Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) – *Opération PALLADIUM*

- Bosnie-Herzégovine

Force de l'Union européenne (EUFOR) – *Opération BOREAS*

Siège de l'OTAN à Sarajevo – *Opération BRONZE*

- Bosnie-Herzégovine

Soutien de l'OTAN aux Jeux olympiques d'Athènes – *Opération GLAUCUS*

- Participation du Canada à la mission de sécurité de l'OTAN dans le cadre des 27^e Jeux olympiques et des Jeux paralympiques d'Athènes (Grèce)

2. Moyen-Orient

Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve (UNTSO) – *Opération JADE*

- Pour observer et maintenir le cessez-le-feu entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (UNDOF) – *Opération DANACA*

- Hauteurs du Golan

Force multinationale et d'observation (FMO) – *Opération CALUMET*

- Sinaï

3. Afrique

Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA) – *Opération SAFARI*

- Soudan (à l'exception de la région du Darfour)

Union africaine – Force opérationnelle intégrée au Darfour – *Opération AUGURAL*

- Darfour (Soudan)

Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction en Sierra Leone (IMATT) – *Opération SCULPTURE*

- Sierra Leone

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) – *Opération CROCODILE*

- Kinshasa et Kisangani (Congo)

4. Amérique centrale et Caraïbes

Force intérimaire multinationale des Nations Unies (FMI) en Haïti – *Opération HALO*

- Haïti

5. Golfe persique et Asie du Sud-Ouest

Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – *Opération ATHENA*

- Kaboul (Afghanistan)

Campagne internationale contre le terrorisme – *Opération FOUNDATION*

- United States Central Command (CENTCOM) à Tampa (Floride)

Campagne internationale contre le terrorisme – *Opération ALTAIR*

- Golfe persique

Campagne internationale contre le terrorisme – *Opération ARCHER*

- Kandahar, Kaboul et Bagram (Afghanistan)

Campagne internationale contre le terrorisme – *Opération ACTIVE ENDEAVOUR*

- Méditerranée

Campagne internationale contre le terrorisme – *Opération SIRIUS*

- Sigonella

6. Aide humanitaire

Aide aux victimes du tsunami – *Opération STRUCTURE*

- Colombo (Sri Lanka)

7. Opérations de vérification du contrôle des armements

Traité sur les forces conventionnelles en Europe – *Opération VERIFY*

- Kazakhstan (Russie), Ukraine, Moldavie et Géorgie

Document de Vienne 1999 – *Opération QUESTION*

- Malte, Kazakhstan, Arménie, Moldavie, Grèce et Autriche

Accord de paix de Dayton – *Opération MENTOR*

- République de Srpska

Traité Ciel ouverts de 1992 – *Opération ACTIVE SKIES* et *Opération PASSIVE SKIES*

- Russie, Ukraine et Croatie

(Défense nationale, 2005)

Pour obtenir une liste et une carte des opérations courantes des Forces canadiennes, consultez le site Web qui se trouve à l'adresse http://www.forces.gc.ca/site/operations/current_ops_f.asp.

Missions de maintien de la paix des forces de police du Canada en 2004

1. Afghanistan (depuis 2003*)

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)

2. Bosnie-Herzégovine (depuis 2000*)

Bureau du Haut représentant (HRO)

3. Bosnie-Herzégovine (depuis 2003*)

Mission de police de l'Union européenne (MPUE)

4. Timor oriental (2000-2004)

Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO)

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)

Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO)

5. Guinée (2003-2004)

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR)

6. Haïti (depuis 2004*)

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)

7. Irak (depuis 2004*)

Ministère de l'intérieur de l'Irak – Groupe consultatif des forces policières

8. Côte d'Ivoire (depuis 2004*)

Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNOCI)

9. Jordanie (depuis 2004*)

Centre international de formation policière de la Jordanie

10. Kosovo (2000-2004)

Mission des Nations Unies au Kosovo (UNMIK)

11. Sierra Leone (1998 et 2001-2004)

Mission d'appui des Nations Unies à la Sierra Leone (UNAMSIL)

12. Tribunal spécial pour la Sierra Leone (depuis 2001*)

Tribunal spécial des Nations Unies pour la Sierra Leone (UNSCSL)

**Missions qui étaient actives en juin 2005*

(Gendarmerie royale du Canada, 2005)

Précisions sur le Programme de sécurité humaine et le Fonds de consolidation de la paix

La sécurité humaine est une approche qui place les personnes, leurs droits, leur sécurité et leur survie au centre de la politique étrangère. L'objectif du gouvernement du Canada est de bâtir un monde où les normes humanitaires universelles et l'État de droit protégeront tous les individus et où les institutions internationales seront en mesure de faire respecter ces normes et d'exiger des comptes de ceux qui les violeront. Dans le cadre du [Programme de la sécurité humaine](#) (PSH) et des partenariats multilatéraux et bilatéraux conclus par le Canada, le gouvernement poursuivra ses efforts en vue de renforcer les moyens dont dispose la communauté internationale pour affronter les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine et pour promouvoir la paix. (Affaires étrangères Canada, 2005)

Le [Fonds de consolidation de la paix](#) (le Fonds) reflète l'engagement du Canada en ce qui concerne les questions de sécurité globale et de développement durable. Il a été conçu pour financer les activités urgentes de prévention des conflits et de maintien de la paix après un conflit et ce, dans les pays en début, en milieu ou en fin de conflit. Les paramètres du Fonds sont clairs : il est utilisé pour subventionner des activités à court terme et non pour offrir une aide financière de base; l'aide financière est limitée aux pays admissibles à l'APD; le Fonds travaille en complémentarité avec les programmes de consolidation de la paix mis en œuvre dans le cadre des initiatives bilatérales de l'Agence canadienne de développement international. De plus, il a établi une solide tradition de consultation et de collaboration avec le fonds analogue administré par Affaires étrangères Canada dans le cadre du PSH. (Agence canadienne de développement international, 2005)

Bonne gouvernance – le lancement de l'initiative du Corps canadien

La promotion du développement démocratique joue un rôle de premier plan dans l'instauration d'un monde plus sûr et plus sécuritaire. En 2004, le gouvernement du Canada a lancé l'initiative du [Corps canadien](#) dans le but d'établir des partenariats entre tous les secteurs de la société canadienne en vue de promouvoir la bonne gouvernance et le renforcement des institutions dans les pays en voie de développement, les pays en transition et les États fragiles. Cette initiative s'inscrit dans les efforts du gouvernement pour accentuer la contribution du Canada à la promotion des droits de la personne, de la démocratie et de la bonne gouvernance partout dans le

monde. Le Corps canadien a été inauguré officiellement en décembre 2004 à l'occasion de la Mission canadienne d'observation des élections en Ukraine. Dans le cadre de cette première mission du Corps canadien, 463 personnes ont été envoyées en Ukraine pour observer la reprise du deuxième tour des élections présidentielles, le 26 décembre 2004. Cette mission a aussi donné l'occasion d'annoncer publiquement l'inauguration de l'initiative du Corps canadien. (Agence canadienne de développement international, 2005)

Initiative de sécurité contre la prolifération

L'**Initiative de sécurité contre la prolifération** est une déclaration d'intention internationale dans laquelle des participants de plus de 60 pays se donnent un objectif commun : empêcher la prolifération des armes de destruction massive, des systèmes de vecteurs et des matières connexes afin de renforcer la sécurité internationale. (Défense nationale, 2004)

Objectifs de développement du millénaire – cibles pour 2015

1. Réduire de moitié la pauvreté extrême et la faim;
2. Assurer l'accès universel à l'éducation primaire pour tous les enfants, garçons et filles;
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en éliminant la disparité à tous les niveaux d'enseignement;
4. Réduire des deux tiers la mortalité des enfants;
5. Réduire des trois quarts la mortalité des mères;
6. Freiner et inverser la propagation du VIH-SIDA et l'incidence du paludisme et d'autres grandes maladies;
7. Assurer un environnement viable, compenser la perte des ressources et réduire de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable;
8. Forger un nouveau partenariat pour le développement reposant sur la réforme du commerce, l'accès aux marchés, l'allègement de la dette et le développement durable, l'augmentation de l'aide, des emplois productifs pour les jeunes, l'accès à des médicaments abordables et les nouvelles technologies.

Le Canada et l'aide non liée

Depuis sa création en 1961, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE s'est penché sur des moyens d'améliorer l'efficacité des interventions d'aide de ses membres. Il s'est particulièrement demandé si l'aide devrait être donnée librement pour l'achat de biens et services de tous les pays (ou « aide non liée ») ou si elle devrait être donnée uniquement pour l'achat de biens et services du pays donateur (ou « aide liée »). (OCDE, 2005)

Le Canada délie graduellement son programme d'aide conformément à l'engagement qu'il a pris dans la recommandation faite en 2001 par le CAD sur l'aide non liée. En 2001, 31,7 p. 100 de l'aide canadienne était non liée. En 2003, l'aide non liée représentait 52,0 p. 100 de l'aide canadienne au développement. (Agence canadienne de développement international, 2005)

L'allègement de la dette des pays en voie de développement

- ▶ Le Canada a appuyé l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) proposée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international depuis son entrée en vigueur en 1996. Le Canada a injecté 312,0 millions de dollars dans l'Initiative afin de réduire la dette multilatérale des pays les plus pauvres et les plus endettés du monde, dont un grand nombre sont situés en Afrique.
- ▶ En 1999, le gouvernement du Canada a mis en place l'Initiative canadienne à l'égard de la dette, qui prévoit un moratoire sur les paiements de la dette des PPTE admissibles ainsi que l'annulation de la totalité de la dette de ces pays lorsqu'ils ont suivi toutes les étapes de l'Initiative en faveur des PPTE. Le Canada a consenti 590,0 millions de dollars à l'allègement de la dette des pays africains et son aide atteindra plus de 1 milliard de dollars lorsque d'autres PPTE auront suivi toutes les étapes du processus. (Ministère des Finances du Canada, 2005)

4. Peuples autochtones

Santé : État de santé amélioré des peuples autochtones

- ▶ Espérance de vie
- ▶ Mortalité infantile

Espérance de vie

Taux de rendement et tendances actuels

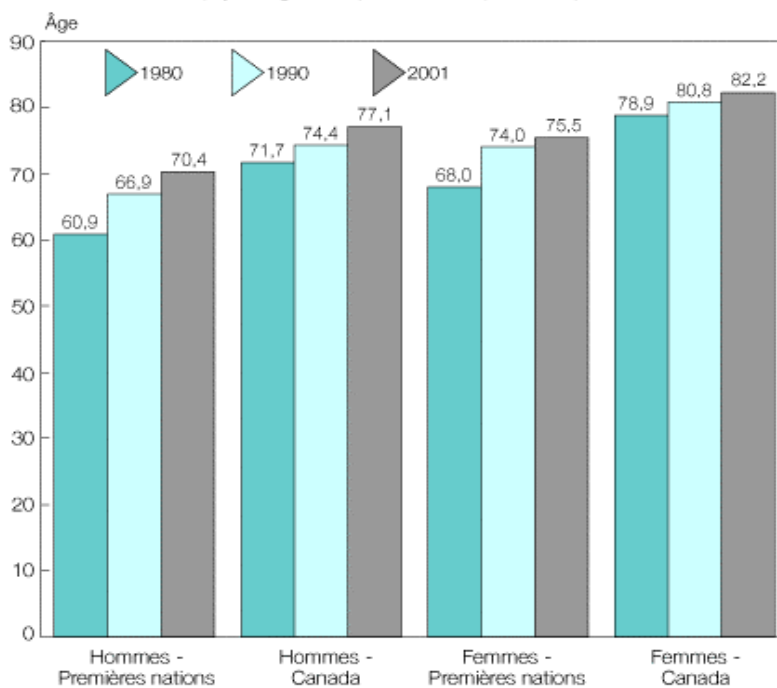
L'espérance de vie représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre à la naissance, d'après les statistiques sur la mortalité établies pour une période d'observation donnée.

L'écart entre l'espérance de vie chez les membres des Premières nations et celle de la population canadienne en général continue de diminuer. Pour les hommes des Premières nations, elle est passée de 66,9 ans en 1990 à 70,4 ans en 2001, ce qui ramène l'écart à 6,7 ans par rapport aux hommes de la population canadienne en général. (Santé Canada, 2004)

L'espérance de vie des femmes des Premières nations a également augmenté pour passer de 74 ans en 1990 à 75,5 ans en 2001, ramenant à 6,7 ans l'écart par rapport aux femmes de la population canadienne en général. (Santé Canada, 2004)

Selon les plus récentes données disponibles, l'espérance de vie des Inuit du Nunavut en 1999 a été évaluée à 67,7 ans pour les hommes et à 70,2 ans pour les femmes. (Santé Canada, 2004)

Espérance de vie pour les Premières nations et les Canadiens, par genre, Canada, 1980, 1990 et 2001



Source : Santé Canada, 2004 et Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004

Mortalité infantile

Rendement et tendances actuels

La mortalité infantile représente le nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité infantile applicable aux Premières nations dans les réserves ne cesse de diminuer. Ainsi, le taux de mortalité pour 1 000 naissances est passé de 23,7 décès en 1980 à 12,3 décès en 1991 et à 6,4 décès en 2000. Bien qu'il soit en décroissance, le taux de mortalité infantile pour les collectivités des Premières nations demeure plus élevé que celui de la population canadienne, qui s'établit actuellement à 5,2 décès pour 1 000 naissances vivantes. (Santé Canada, 2004)

Apprentissage continu : Participation maximisée et succès au chapitre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone

► Niveau de scolarité

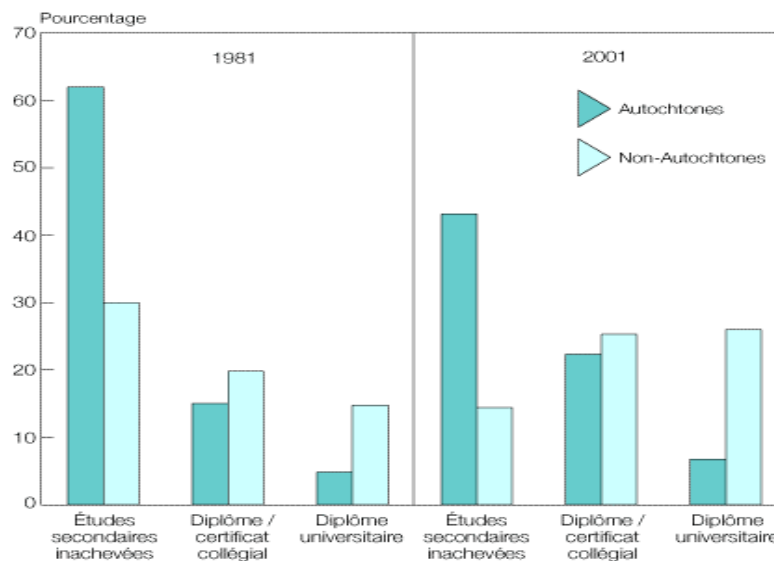
Niveau de scolarité

Rendement et tendances actuels

Entre 1981 et 2001, la proportion d'Autochtones ayant obtenu un diplôme collégial a augmenté pour passer de 15,0 p. 100 à 22,0 p. 100, mais la proportion ayant obtenu un diplôme universitaire n'a augmenté que légèrement pour passer de 4,0 p. 100 à 6,0 p. 100. Pour les non-Autochtones, cette proportion est passée de 20,0 p. 100 à 25,0 p. 100 pour les diplômes collégiaux (l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones s'étant rétréci) et de 15,0 p. 100 à 26,0 p. 100 pour les diplômes universitaires (l'écart s'est accru de neuf points de pourcentage).

La proportion d'Autochtones détenant un diplôme d'études secondaires a également augmenté. La proportion d'Autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires a chuté, pour passer de 62,0 p. 100 à 43,0 p. 100, et pour les Canadiens non autochtones cette proportion a diminué, passant de 30,0 p. 100 à 15,0 p. 100 (l'écart s'est rétréci de quatre points de pourcentage).

Niveau de scolarité de la population autochtone et non autochtone au Canada, 1981 et 2001



Notes : 1. L'amélioration constatée au titre du niveau de scolarité entre 1981 et 2001 peut être partiellement attribuable au fait que certaines personnes aient déclaré un changement d'identité sur les formulaires de recensement, passant du groupe des non-Autochtones au groupe des Autochtones, et possédant déjà un niveau d'études supérieur.

2. Pour la catégorie « Études secondaires inachevées », le groupe d'âge est de 20 à 24 ans. Pour les catégories « Diplôme / certificat collégial » et « Diplôme universitaire », le groupe d'âge est de 25 à 34 ans.

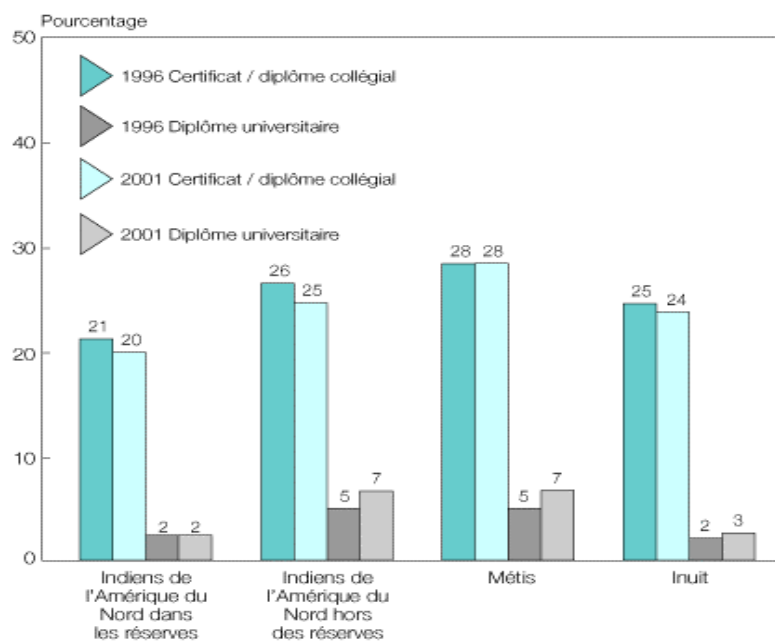
Source : Statistique Canada, 2001

Rendement et tendances actuels

Dans l'ensemble, le nombre de personnes âgées de 25 à 34 ans qui ne fréquentent plus l'école et qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires est demeuré relativement stable pour les différents groupes autochtones de 1996 à 2001. En 2001, les Métis étaient le groupe qui comptait le plus de diplômés, à 28,0 p. 100, tandis que le taux observé chez les Indiens de l'Amérique du Nord vivant dans les réserves est passé de 21,0 p. 100 en 1996 à 20,0 p. 100.

Le pourcentage d'Indiens de l'Amérique du Nord vivant hors réserve et de Métis possédant un diplôme universitaire a augmenté, passant de 5,0 p. 100 à 7,0 p. 100 en cinq ans. Il faut toutefois souligner qu'une partie de cette hausse est peut-être attribuable à des personnes, particulièrement chez les Métis, qui ont signalé un changement d'identité, de non-Autochtone à Autochtone, sur les formulaires de recensement entre 1996 et 2001.

Population autochtone ne fréquentant plus un établissement d'enseignement et détenant un certificat / diplôme collégial ou un diplôme universitaire par groupe d'autochtones, de 25 à 34 ans, Canada, 1996 et 2001



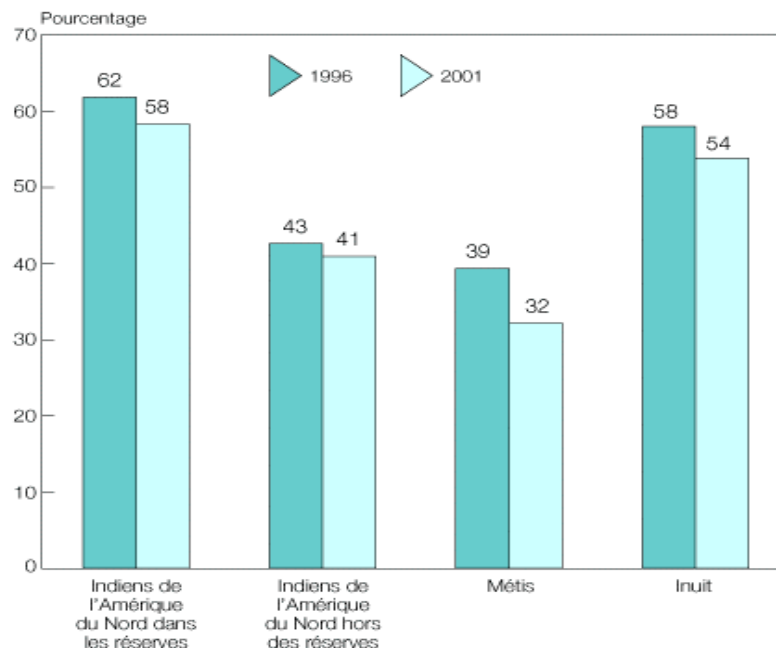
Source : Statistique Canada, 2001

Apparemment, la population dans les réserves n'a connu aucun changement en ce qui touche la proportion de diplômés universitaires. Cette tendance peut être partiellement attribuable au fait que les Autochtones diplômés ne retournent pas vivre dans les réserves, en raison de la disponibilité des emplois hors réserve. (Statistique Canada, 2001)

Le pourcentage des jeunes Autochtones de 20 à 24 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires ou n'ayant pas atteint ce niveau a diminué entre 1996 et 2001.

Les jeunes Indiens de l'Amérique du Nord vivant dans les réserves étaient les plus nombreux à ne pas avoir atteint le niveau secondaire (de 62,0 p. 100 en 1996 à 58,0 p. 100 en 2001), suivis de près par les jeunes Inuit (de 58,0 p. 100 à 54,0 p. 100). Le pourcentage d'Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve n'ayant pas terminé leurs études secondaires a baissé, pour passer de 43,0 p. 100 à 41,0 p. 100, et le pourcentage des jeunes Métis est passé de 39,0 p. 100 à 32,0 p. 100. Malgré les améliorations constatées, l'écart reste grand avec les jeunes non-Autochtones, dont 15,0 p. 100 seulement tombaient dans la catégorie des études secondaires inachevées en 2001.

Population autochtone n'ayant pas terminé des études secondaires ou n'ayant pas atteint ce niveau, par groupe d'autochtones, de 20 à 24 ans, Canada, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, 2001

Logement : Les Autochtones ont un accès amélioré à des logements de qualité convenable, de taille adéquate et abordables, et à un soutien connexe

► Logement acceptable

Logement acceptable : collectivités des Premières nations

Rendement et tendances actuels

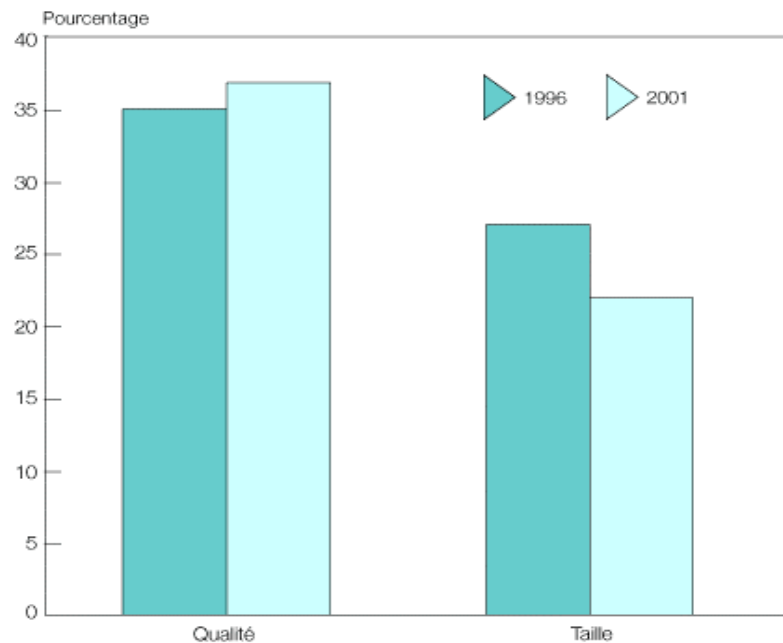
Les normes de la taille et de la qualité aident à déterminer la mesure dans laquelle les logements des Premières nations dans les réserves sont acceptables².

Le pourcentage d'Autochtones vivant dans des logements de qualité inacceptable dans les réserves a augmenté pour passer de 35,0 p. 100 en 1996 à 37,0 p. 100 en 2001.

Toutefois, le pourcentage de ménages vivant dans des logements non convenables

dans les réserves a diminué pour passer de 27,0 p. 100 en 1996 à 22,0 p. 100 en 2001. (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2004)

Ménages autochtones vivant dans les réserves, dans des logements ne répondant pas aux normes de qualité ou de taille, Canada, 1996 et 2001



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, indicateurs et données sur le logement d'après le recensement, 2004

Logement acceptable : besoins impérieux de logement hors réserve

Rendement et tendances actuels

Entre 1996 et 2001, le logement des Autochtones hors réserve s'est amélioré. En 2001, 24,8 p. 100 des ménages autochtones hors réserve avaient un besoin impérieux de logement, en baisse contre 31,6 p. 100 en 1996. En tout, 31,9 p. 100 des ménages inuits avaient un besoin

2. On ne peut évaluer l'abordabilité des logements dans les réserves car le coût des refuges n'est pas recueilli dans le cadre du recensement pour les ménages vivant dans les réserves, dont le coût du logement est couvert aux termes d'ententes relatives au logement pour les bandes.

impérieux de logement, en baisse contre 32,7 p. 100 en 1996; la proportion des ménages indiens inscrits et non inscrits dans ce cas était de 27,3 p. 100, en baisse contre 34,1 p. 100, et le pourcentage des ménages métis à cette enseigne était de 20,6 p. 100 contre 27,2 p. 100. (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2004)

Possibilités économiques : Création d'une richesse durable et participation à l'économie

- ▶ Taux d'emploi
- ▶ Revenu médian
- ▶ Taux de création d'entreprises

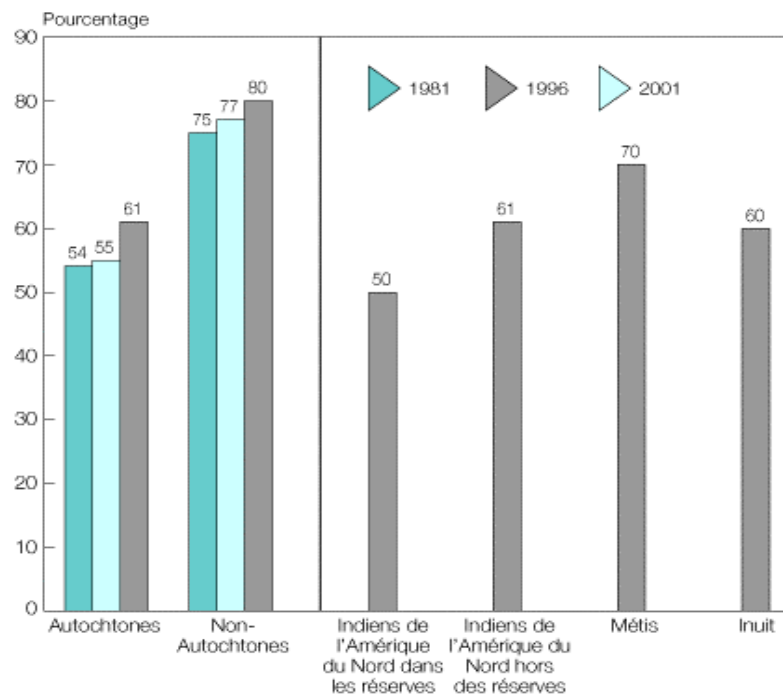
Taux d'emploi

Rendement et tendances actuels

En 2001, 61,0 p. 100 de la population autochtone âgée de 25 à 54 ans avait un emploi, comparativement à 55,0 p. 100 en 1996 et à 54,0 p. 100 en 1981. Bien que l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones ayant un emploi se soit réduit de deux points de pourcentage entre 1981 et 2001, la disparité demeure.

En 2001, les taux d'emploi applicables aux groupes autochtones ont énormément varié, de 70,0 p. 100 pour les Métis à 60,0 p. 100 pour les Inuit, 61,0 p. 100 pour les Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve et 50,0 p. 100 pour les Indiens dans les réserves. (Statistique Canada, Recensement de 2001)

Autochtones et non-Autochtones ayant un emploi, de 25 à 54 ans, Canada, 1981, 1996 et 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001

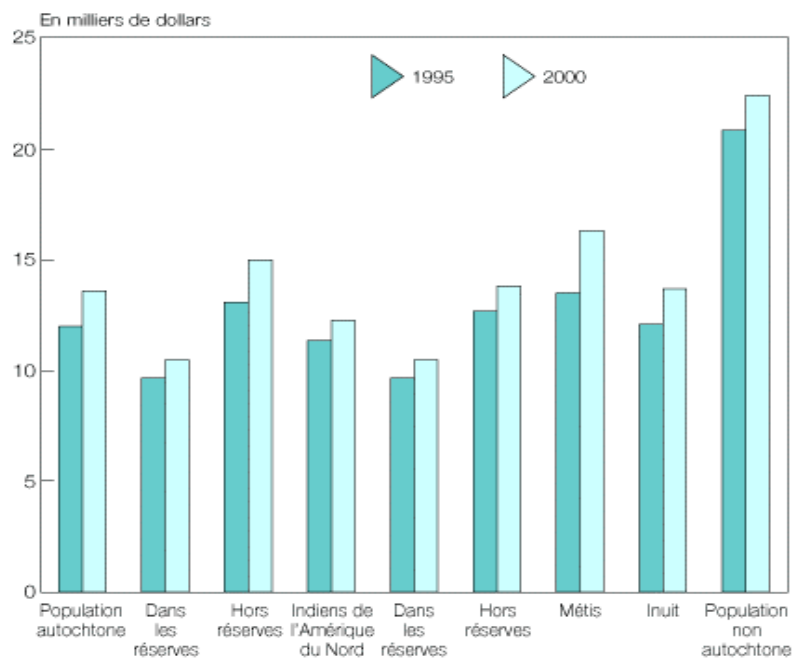
Revenu médian

Rendement et tendances actuels

En 2000, le revenu médian des Autochtones s'est chiffré à 13 593 \$, en hausse contre 12 010 \$ en 1995. Les Métis sont le groupe pour lequel le revenu médian était le plus élevé (16 347 \$, en hausse contre 13 502 \$ en 1995), suivis des Indiens de l'Amérique du Nord hors réserve (13 838 \$ en hausse contre 12 664 \$) et des Inuit (13 700 \$, en hausse contre 12 089 \$). Les Indiens de l'Amérique du Nord dans les réserves (10 471 \$, en hausse contre 9 665 \$) et les

Autochtones dans les réserves (10 502 \$, en hausse contre 9 693 \$) ont enregistré les revenus médians les plus bas. À titre de comparaison, la population non autochtone avait un revenu médian de 22 431 \$, en hausse contre 20 844 \$. (Statistique Canada, Recensements de 1996 et de 2001)

Revenu médian de la population autochtone et non autochtone, âgée de 15 ans et plus, Canada, 1995 et 2000



Source : Statistique Canada, 2004

Taux de création d'entreprises

Rendement et tendances actuels

L'entrepreneurship est en hausse chez les Autochtones du Canada. En 2001, il y avait plus de 27 000 travailleurs autonomes autochtones et de 1996 à 2001, le taux de croissance de l'emploi autonome chez les Autochtones (31,0 p. 100) a été plus de neuf fois supérieur à celui de l'ensemble de la population canadienne.

Près des deux tiers des Autochtones travaillant à leur compte vivent dans l'Ouest du Canada et la majorité des travailleurs autonomes autochtones vivent hors réserve (85,6 p. 100), dont plus de la moitié (52,1 p. 100) en milieu urbain.

En proportion de la population d'âge actif, le pourcentage d'Autochtones qui travaillent à leur compte, à 4,2 p. 100, est inférieur à la moyenne canadienne de 7,8 p. 100. Le taux d'emploi autonome chez les Autochtones se répartit comme suit : 3,2 p. 100 pour les Indiens de l'Amérique du Nord, 6,1 p. 100 pour les Métis et 3,0 p. 100 pour les Inuit. (Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2001)

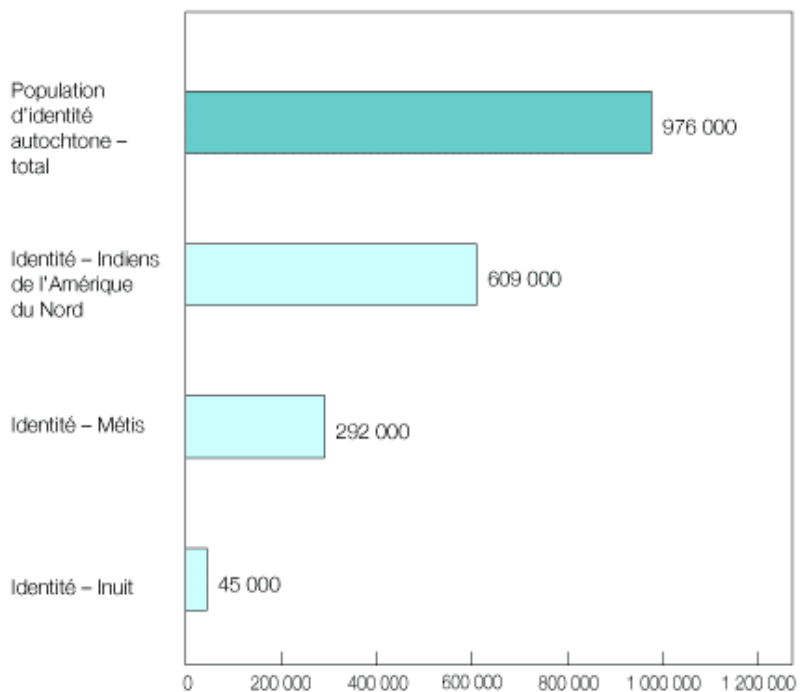
Renseignements complémentaires sur les peuples autochtones

Population autochtone

Selon le Recensement de 2001, environ un million de personnes se sont identifiées comme étant autochtones au Canada, soit environ 3,3 p. 100 de la population canadienne globale. Parmi les personnes qui ont déclaré leur identité autochtone, 62,0 p. 100 sont des Indiens de l'Amérique du Nord, 30,0 p. 100 sont des Métis et 5,0 p. 100 sont des Inuit. Environ 3 p. 100 ont dit appartenir à plus d'un groupe autochtone ou être des membres des Premières nations vivant dans les réserves ou des membres de bande ne se considérant pas comme Autochtones.

Bien que la population autochtone ne constitue qu'une petite proportion de la population canadienne dans son ensemble, elle représente une importante fraction de la population de certaines provinces et des territoires. Au Nunavut par exemple, les Inuit représentent 85,0 p. 100 de la population globale du territoire. Les peuples autochtones représentent plus de la moitié (51,0 p. 100) de la population des Territoires du Nord-Ouest, près du quart (23,0 p. 100) de la population du Yukon et environ 14,0 p. 100 de la population du Manitoba et de la

Les peuples autochtones du Canada, 2001



Source : Statistique Canada, 2001

Saskatchewan. À l'échelle du pays, la population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone. Le Recensement de 2001 a montré que 69,0 p. 100 de la

population autochtone totale au Canada vivait hors réserve et près des trois quarts dans des centres urbains.

Systèmes fiables de traitement de l'eau

Selon un rapport publié en 2003 par Affaires indiennes et du Nord Canada, intitulé *Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations*, 29,0 p. 100 des 740 systèmes d'aqueduc communautaires présentaient un risque potentiel élevé et 46,0 p. 100 présentaient un risque moyen au plan de la qualité de l'eau. Pour ce qui est des systèmes d'égout, 16,0 p. 100 posaient un risque élevé potentiel et 44,0 p. 100 posaient un risque moyen.

Dans le but de résoudre le problème de la salubrité de l'eau potable dans les réserves, 600,0 millions de dollars sur cinq ans ont été prévus dans le Budget de 2003 pour l'amélioration, l'entretien et la surveillance des systèmes d'aqueduc et d'égout des collectivités des Premières nations.

La qualité de l'eau représente un problème majeur pour les Inuit dans l'Arctique canadien. En tout, 34,0 p. 100 des Inuit interrogés dans le cadre d'une enquête ont dit que leur eau était contaminée à certaines périodes de l'année. Ce pourcentage atteint 74,0 p. 100 chez les résidents du Nunavik, dans le Nord du Québec, 29,0 p. 100 chez les résidents du Labrador et 21,0 p. 100 chez les résidents du Nunavut. (Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones*, 2001) Des liens étroits existent entre la contamination de l'eau et une multitude de problèmes de santé à court et à long terme. De plus, les contaminants de l'environnement qui se bioaccumulent dans la faune de l'Arctique menacent la santé et la culture des Inuit.

Pratiques en matière de justice

Le gouvernement du Canada travaille avec les collectivités autochtones afin d'accroître leur capacité de prévenir la criminalité et de recourir à des processus de justice réparatrice. La justice réparatrice est une façon systématique de réagir aux actes répréhensibles axée sur la réparation des torts subis par les victimes, les contrevenants et les collectivités, lesquels sont provoqués ou révélés par le comportement criminel. Dans les pratiques et programmes mis en œuvre à des fins réparatrices, la réaction à un acte criminel consiste à déterminer les torts et à prendre des mesures pour les réparer en collaboration avec tous les intervenants; ces initiatives visent également à transformer les rapports traditionnels entre les collectivités et leurs gouvernements lorsqu'ils réagissent à un acte criminel. Parmi les ministères fédéraux qui ont recours à des pratiques de justice réparatrice, mentionnons la Gendarmerie royale du Canada, qui offre des services à environ 600 collectivités autochtones et qui a animé des séances de formation dans le cadre du

Programme de justice communautaire dans bon nombre de collectivités autochtones depuis 1997. (Gendarmerie royale du Canada, 2004)

Stratégie de justice autochtone

Dans le but de mieux répondre aux besoins des délinquants autochtones, le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les collectivités autochtones afin de tirer parti de leurs pratiques traditionnelles en matière de justice, lesquelles privilégient habituellement une approche holistique qui donne la priorité à la guérison et à l'importance de la participation de la collectivité au processus. La Stratégie de justice autochtone permet au gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et les territoires, de financer des programmes de justice communautaires visant à combattre la criminalité chez les Autochtones. (Ministère de la Justice Canada, 2004) À l'heure actuelle, 89 ententes permettent à 451 collectivités autochtones dans les réserves et hors réserve de mettre au point des programmes et des approches de justice communautaires adaptés à leur culture et à leurs valeurs particulières. (Ministère de la Justice Canada, 2004) Parmi les initiatives entreprises avec les collectivités autochtones, mentionnons l'établissement, à l'échelle du pays, de neuf pavillons de ressourcement autochtones où 246 contrevenants autochtones ont été transférés depuis 2000. De plus, le pourcentage de contrevenants autochtones qui purgent leur peine dans la collectivité a augmenté, passant de 28,5 p. 100 en 1998 à 32,0 p. 100 en 2004. (Services correctionnels Canada, 2004)

Taux d'incarcération

Les contrevenants autochtones sont de plus en plus surreprésentés dans le système de justice du Canada. Bien que les Autochtones ne représentent que 3,3 p. 100 de la population canadienne, ils comptent pour 18,0 p. 100 de la population incarcérée dans les prisons fédérales et pour 16,0 p. 100 des condamnés. (Services correctionnels Canada, 2004)

Politique du logement dans les réserves

La mise en œuvre de la *Politique du logement dans les réserves* en 1996, qui s'accompagne d'un financement unique par l'entremise d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), a donné aux collectivités des Premières nations qui ont volontairement adopté la politique (plus de 500 collectivités, soit environ 80,0 p. 100 des collectivités des Premières nations) plus de latitude et de contrôle sur les politiques et programmes de logement.

En plus de fournir un financement à long terme pour les logements existants dans les territoires, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, le gouvernement du Canada verse 10,0 millions de dollars par année pour la construction d'unités d'habitation au Nunavik et au Québec, ainsi que 10,0 millions de dollars par année pour les dépenses de fonctionnement. Au Nunavut, le

gouvernement du Canada a approuvé une contribution unique de 20,0 millions de dollars pour la construction de logements sociaux par l'entremise du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Les peuples autochtones dans les régions métropolitaines

D'après le Recensement de 2001, la population autochtone a plus que doublé dans la plupart des villes canadiennes. Près de 3 personnes sur 10 qui se sont identifiées comme étant membres d'au moins un groupe autochtone dans le cadre du Recensement de 2001 vivaient dans des centres urbains. De 1981 à 2001, la population autochtone a plus que doublé dans la plupart des grandes agglomérations (comme Ottawa–Gatineau, Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver) et elle a plus que triplé dans de nombreux cas. L'augmentation la plus marquante s'est produite à Saskatoon, où la population autochtone a presque quintuplé, passant d'environ 4 200 en 1981 à plus de 20 000 en 2001. (Statistique Canada, « Étude : Les Autochtones dans les régions métropolitaines », *Le Quotidien*, 23 juin 2005)

Politique de revendications territoriales globales

La *Politique de revendications territoriales globales* a été adoptée en 1973 afin d'établir avec certitude les droits de propriété sur les terres et les ressources dans les régions du Canada où les questions liées aux droits des Autochtones n'ont pas été résolues par voie de traité ou par d'autres moyens légaux. La Politique vise à obtenir le règlement total et définitif de toutes les revendications territoriales des Autochtones, y compris le titre ancestral, en négociant des traités modernes (ententes sur les revendications territoriales globales) afin de remplacer les droits autochtones « non définis » par des droits de propriété « définis ».

Depuis l'adoption de la Politique, 19 ententes sur les revendications territoriales globales ont été négociées et sont entrées en vigueur et une entente est en voie de ratification. Ces traités modernes (pour la plupart au Québec et dans les trois territoires) couvrent environ 40 p. 100 de la masse continentale du Canada et touchent plus de 100 collectivités autochtones qui comptent plus de 80 000 membres. En vertu de ces ententes, les parties autochtones ont obtenu des droits de propriété sur plus de 600 000 kilomètres carrés de terres, plus de 2,8 milliards de dollars (en dollars de 2005) en transferts financiers, des mesures pour la protection de leur mode de vie traditionnel, l'accès aux bénéfices découlant du développement futur des ressources et enfin, la participation aux décisions touchant la gestion des ressources foncières. (AINC, 2005)

Autonomie gouvernementale

Comme dans le cas des revendications territoriales globales, les opinions sur la nature de l'autonomie gouvernementale des Autochtones et sa place dans le cadre constitutionnel du Canada ont énormément évolué depuis 1982. Bien que les droits des Autochtones et les droits issus de traités aient été reconnus et confirmés dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, il n'a pas été possible d'arriver à un consensus sur la reconnaissance spécifique de l'autonomie gouvernementale comme droit constitutionnel. L'application du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale nécessite l'adoption de nouvelles approches pour résoudre les questions liées à la capacité de gouvernance, au regroupement et aux ressources financières. (AINC, *Renewal of Policies and Processes for Addressing Aboriginal and Treaty Rights, Federal Background Paper for the Negotiations Sectoral Roundtable*, 2005)

Traités historiques

Les traités historiques sont les traités qui ont été conclus entre la Couronne et les peuples autochtones avant 1973. Il existe environ 70 traités historiques reconnus qui touchent 369 Premières nations. Ces traités ne sont pas uniformes et ils reflètent l'époque et les circonstances dans lesquelles ils ont été négociés ainsi que les objectifs divergents des parties. (AINC, *Renewal of Policies and Processes for Addressing Aboriginal and Treaty Rights, Federal Background Paper for the Negotiations Sectoral Roundtable*, 2005)

Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations

La *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*, qui a reçu la sanction royale en 2005, a mis en place quatre institutions nationales : l'Autorité financière des Premières nations, la Commission de la fiscalité des Premières nations, le Conseil de gestion financière des Premières nations et enfin, l'Institut de la statistique des Premières nations. Ces institutions enrichiront les mécanismes dont disposent les Premières nations pour promouvoir la bonne gouvernance et le développement économique et pour améliorer la qualité de vie dans les collectivités des Premières nations. Elles devraient devenir pleinement opérationnelles en 2006.